



HISTOIRE NATURELLE
DES INSECTES.

HISTOIRE NATURELLE
DES INSECTES,

Composée d'après Réaumur, Geoffroy, Degeer, Roesel, Linnée, Fabricius, et les meilleurs ouvrages qui ont paru sur cette partie;

Rédigée suivant la méthode d'Olivier;

Avec des notes, plusieurs observations nouvelles, et des figures dessinées d'après nature.

Par F. M. G. T. de Tigny, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris.

TOME V.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez Deterville, rue du Battoir, n° 16.

AN X.

HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES.

CARACTÈRES DES GENRES

DE L'ORDRE DES ORTHOPTÈRES.

Blatte. — Antennes longues, sétacées, posées sous les yeux; articles nombreux, très-courts et peu distincts.

Quatre antennules filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de cinq articles, dont les deux premiers très-courts; les postérieures de trois, presqu'égaux.

Cinq articles aux tarses des quatre pattes antérieures, et quatre à ceux des postérieures.

Pattes propres à la course.

Abdomen terminé par deux appendices très-courtes.

Grillon — Antennes longues, sétacées,

posées entre les yeux ; articles nombreux, très-courts, peu distincts.

Quatre antennules filiformes, les antérieures une fois plus longues, composées de cinq articles, dont le dernier très-court ; les postérieures de trois.

Trois articles aux tarses, dont le second très-court.

Abdomen terminé par deux appendices longues, sétacées et distinctes.

Sauterelle. — Antennes très-longues et sétacées ; articles très-nombreux, courts et peu distincts.

Quatre antennules inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de cinq articles, presque cylindriques, dont les deux premiers très-courts ; les postérieures de trois.

Quatre articles aux tarses.

Abdomen terminé par une espèce de queue tranchante, et pointue dans les femelles.

Pattes propres à sauter.

Mante. — Antennes sétacées, de longueur moyenne, posées entre les yeux ;

articles courts, nombreux et peu distincts.

Quatre antennules filiformes, presque égales ; les antérieures composées de cinq articles, les postérieures de trois.

Cinq articles aux tarses.

Pattes antérieures, armées de piquans et d'un onglet très-fort et très-aigu.

Abdomen simple.

TRUXALE. — Antennes courtes, ensiformes ; articles courts et distincts.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures composées de cinq articles, dont les deux premiers très-courts ; les autres longs, un peu renflés à leur pointe ; les postérieures composées de trois.

Trois articles aux tarses.

Pattes postérieures propres à sauter.

Abdomen simple.

CRIQUET. — Antennes filiformes, plus courtes que la moitié du corps ; onze articles cylindriques, égaux, distincts.

Quatre antennules presqu'égales, filiformes ; les antérieures compo-

sées de cinq articles ; les postérieures de trois.

Trois articles aux tarses.

Pattes postérieures propres à sauter.

Abdomen simple.

Tridactile. — Antennes filiformes, plus longues que le corselet ; dix articles, dont le premier et le second un peu plus gros et plus courts, les autres alongés, égaux, et presque cylindriques.

Six antennules filiformes ; deux antérieures composées de quatre articles, insérées à la partie externe des mâchoires, à côté des galètes ; quatre postérieures, insérées à la partie latérale de la lèvre inférieure, composées les unes de trois articles et les autres de deux.

Trois articles aux tarses des quatre pattes antérieures ; trois doigts ou appendices simples, égales aux pattes postérieures.

Pattes postérieures propres à sauter.

ORDRE CINQUIÈME.

DES ORTHOPTERES.

C'est au cit. Olivier qu'on doit la formation de cet ordre. Linnée et Geoffroy avoient réuni aux hémiptères les insectes qui le composent. Ce n'est cependant point avec ces insectes que les orthoptères ont le plus de rapport, ainsi que nous allons le voir, c'est plutôt avec les coléoptères.

Les orthoptères se rapprochent des coléoptères par la forme de leur bouche et par quelques-unes de leurs habitudes. Mais ils s'en éloignent essentiellement par leur métamorphose ; ils se rapprochent au contraire un peu des hémiptères par la métamorphose, tandis qu'ils s'en écartent considérablement par la

forme de la bouche, et par la manière de prendre leur nourriture.

C'est dans la forme des ailes que le cit. Olivier a placé le caractère distinctif des orthoptères ; ces membres sont au nombre de quatre, ainsi que dans les coléoptères : les deux ailes supérieures peuvent être comparées aux élytres, mais elles sont plus molles, plus réticulées, plus alongées, relativement à leur largeur, que celles-ci. D'ailleurs, elles sont un peu à recouvrement l'une sur l'autre dans le lieu de leur jonction.

Ces élytres demi-membraneuses recouvrent des ailes réellement membraneuses, presqu'aussi transparentes que celles des coléoptères, mais garnies de nervures moins grosses et plus nombreuses. Les ailes, beaucoup plus larges que les élytres, mais non pas plus longues, sont entièrement cachées sous les élytres lorsque l'insecte ne s'en sert pas. Pour les y faire tenir, il les plie longitudinalement comme un éventail, et

c'est dans cette particularité que consiste le caractère essentiel des orthoptères ; c'est aussi de-là qu'on a tiré leur nom, qui vient de deux mots grecs qui veulent dire *ailes droites*.

Les ailes membraneuses des orthoptères diffèrent encore de celles des coléoptères par les couleurs vives et variées dont plusieurs sont ornées, ce qui produit un effet assez singulier lorsque ces insectes volent ; car, déployant alors leurs ailes rouges ou bleues, ils paroissent aussi-tôt changer de couleur.

Les orthoptères ne se nourrissent la plupart que de substances végétales solides, qu'ils broient avec la plus grande facilité. La vue de l'appareil dont leur bouche est composée, suffiroit pour indiquer ce genre d'aliment, si l'observation et une expérience, souvent fatale, ne l'avoient fait connoître.

La bouche des orthoptères est généralement grande, et les pièces qui la composent très-visibles. On voit en

dessus la lèvre supérieure ; au-dessous sont des mandibules puissantes et dentelées : les mâchoires sont aussi très-fortes. Elles portent sur leur dos, outre les palpes antérieures, une pièce arquée, articulée seulement à son point d'insertion sur la mâchoire, et dont nous avons déjà parlé dans les généralités sous le nom de *galète :* on ignore l'usage réel de cette partie, on peut supposer qu'elle sert à donner de la solidité à la mâchoire. La bouche est fermée inférieurement par une autre lèvre qui porte également deux palpes.

. Toutes ces parties sont très-mobiles et mues par des muscles puissans, en sorte que ces insectes mordent souvent très-fort, et peuvent entamer facilement les corps solides dont ils font leur nourriture.

Ils joignent à ces puissans moyens un appétit considérable ; les orthoptères sont de tous les insectes ceux qui mangent le plus : leur canal alimentaire est

fort étendu, et présente plusieurs renflemens que l'on a regardés comme autant d'estomacs ; en sorte qu'on a cru que plusieurs espèces, telles que les sauterelles, les grillons, avoient la faculté de ruminer ; et cette opinion, qui paroît d'abord un peu singulière, n'est cependant pas dénuée de tout fondement.

Il suffit, pour préciser l'idée que l'on doit se faire de la voracité de ces insectes, de rappeler les dégâts affreux causés par ces nuées de criquets, qu'on nomme vulgairement sauterelles, qui ravagent et déssèchent les champs, et font succéder les maladies contagieuses à la disette qu'elles ont causée et dont elles sont devenues souvent les premières victimes. Il suffit de rappeler aux marins et aux négocians, habitans des pays chauds, ces animaux nommés dans beaucoup de lieux *kakerlac*, qui pénètrent par-tout et dévorent toutes les provisions de quelque nature qu'elles

puissent être, entamant également le cuir, le sucre et le pain.

Les orthoptères paroissent être les plus actifs des insectes. Nous venons de voir de quel appétit ils sont doués, de quel appareil de mâchoires la nature a armé leur bouche, pour leur donner la faculté de le satisfaire.

Tous les orthoptères ont des jambes fort longues; ils s'en servent avec beaucoup d'agilité pour courir ou pour sauter. La hanche, très-sensible dans ces insectes, est ce qui alonge leurs jambes quand ces membres sont destinés à la course; mais lorsqu'ils sont faits pour le saut, ce sont alors les cuisses postérieures qui sont longues et renflées, et donnent aux sauterelles, aux criquets et aux grillons le pouvoir de sauter très-loin.

La tête des orthoptères est grosse et ordinairement perpendiculaire à l'axe de leur corps; les antennes qu'elle porte sont souvent très-longues et très-dé-

liées, en sorte qu'elles ressemblent à un long poil. Outre les yeux à réseau, on remarque sur la tête de la plupart d'entr'eux de très-petits yeux lisses.

Leur corselet offre quelquefois, comme celui des hémiptères, des membranes ou des appendices singulières. Leur abdomen est long et ordinairement cylindrique; il est souvent terminé, dans les femelles, par des appendices alongées en forme de sabre, de coutelas ou de tarière, ce sont les instrumens dont la femelle se sert pour déposer ses œufs dans la terre, car la plupart des orthoptères placent leurs œufs dans l'intérieur de la terre.

Ces œufs sont en très-grand nombre, ils sont ordinairement mous, sphériques ou alongés.

L'insecte qui en sort ne diffère de celui qui les a pondus que par la taille, et par l'absence totale des ailes. On voit, d'après cela, que la métamorphose de ces insectes est encore semi-complète.

La nymphe ne se distingue donc de la larve et de l'insecte parfait que par la présence des moignons des ailes ; elle est agile d'ailleurs comme eux, et se nourrit des mêmes substances.

Les orthoptères sont tous des insectes terrestres, ils vivent peu de temps ; aucun ne passe l'hiver, et l'espèce se perpétue d'une saison à l'autre au moyen des œufs déposés dans la terre en automne.

Le corps de ces insectes est généralement mou et succulent ; il est même plus gras que celui des autres insectes ; et l'on sait que plusieurs peuples d'Afrique mangent quelques espèces de criquets. Les insectes destructeurs des collections attaquent aussi ces insectes plus volontiers que les autres, et il est difficile, à cause de cela, de les conserver long-temps.

ORDRE CINQUIÈME.

LES ORTHOPTÈRES.

LXIVe GENRE.

BLATTE.

Caractères génériques. Antennes longues, sétacées, posées sous les yeux; articles nombreux, très-courts et peu distincts. — Quatre antennules filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de cinq articles, dont les deux premiers très-courts; les postérieures de trois presqu'égaux. — Cinq articles aux tarses des quatre pattes antérieures, et quatre à ceux des postérieures. — Pattes propres à la course. — Abdomen terminé par deux appendices très-courtes.

Les blattes ont deux élytres presque coriacées, placées horizontalement, recouvrant deux ailes membraneuses,

pliées longitudinalement ; deux antennes sétacées composées d'un grand nombre d'articles ; leur tête est inclinée, recourbée en dessous du corselet ; la bouche est munie de lèvres, de mandibules, de mâchoires et d'antennules ; le corselet est large, plat et bordé ; et elles ont des pattes qui ne sont point propres à sauter : ces caractères font aisément distinguer les blattes des coléoptères, desquels elles semblent se rapprocher par les parties de la bouche.

Les antennes des blattes sont plus longues que le corps, et placées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux, l'insecte les porte en devant ; la tête est presque triangulaire, peu visible, lorsqu'on regarde l'insecte en dessus, parce qu'elle est presqu'entièrement cachée par le corselet ; les yeux sont étroits, alongés, placés de chaque côté des bords latéraux de la tête ; le corselet est court, recouvert en dessus, par une grande plaque applatie,

presque circulaire, ou quelquefois un peu ovale, qui déborde le corselet des deux côtés. Degéer nomme poitrine un espace qui se trouve entre le corselet et l'abdomen ; cette partie a peu d'épaisseur, et se trouve couverte en dessus par une portion des élytres et des ailes ; on ne voit point d'écusson sur la poitrine, et les élytres, les ailes et la première paire de pattes, y sont attachées.

Le corps des blattes est de forme alongée ; l'abdomen est ovale, plat en dessus, un peu convexe en dessous, composé de plusieurs anneaux, dont le dernier est arrondi ou conique ; il est terminé par deux petites appendices articulées, coniques et pointues à l'extrémité ; les appendices, dont on ignore l'usage, se trouvent à l'abdomen des mâles comme à celui des femelles : le mâle a en outre deux petites pointes cylindriques, un peu courbées, situées au bord inférieur de deux lames transversales, qui sont placées à l'extrémité

du dernier anneau, et d'entre lesquelles sortent les parties de la génération.

Les pattes sont très-longues, principalement les postérieures; les cuisses sont très-larges, applaties, et attachées à la hanche, qui est grande et plate; les jambes sont longues, droites, un peu applaties, garnies tout autour d'un grand nombre de pointes roides en forme d'épines assez longues; le dessous des cuisses a des épines semblables, mais en moindre quantité; les tarses des six pattes sont minces, divisés en cinq articles, et terminés par deux crochets; mais quelques espèces n'ont que quatre articles aux tarses des pattes postérieures.

Les élytres sont plates, minces, placées horizontalement, ou un peu voûtées; dans quelques espèces elles sont plus courtes que l'abdomen, dans d'autres elles l'excèdent plus ou moins, et leur longueur est toujours égale à celle des

ailes qu'elles recouvrent; elles sont de substance plutôt membraneuse que coriacée, et garnies d'un grand nombre de nervures; les ailes ne sont pas plus longues que les élytres, mais beaucoup plus larges; elles sont pliées longitudinalement en éventail, et garnies de nervures longitudinales et transversales.

Nous trouvons dans Degéer, que quelques espèces manquent totalement d'ailes et d'élytres; et dans l'Encyclopédie, que la femelle de la blatte des cuisines, *blatta orientalis*, manque totalement d'ailes, et n'a que des moignons d'élytres; que la blatte de Petiver, a les ailes plus courtes que les élytres, et celles-ci plus larges que dans les autres espèces.

Les larves des blattes ne diffèrent de l'insecte parfait, que parce qu'elles manquent d'ailes et d'élytres. Sous l'état de nymphes, elles ont, entre le corselet et l'abdomen, deux anneaux larges et plats, qui débordent de beaucoup la

poitrine, et c'est de cet endroit que sortent les ailes.

Ces insectes fuient la lumière, ils ne paroissent guère que la nuit; c'est par cette raison, qu'ils ont été nommés par les anciens, *lucifugœ*, insectes qui fuient la lumière. Les blattes sont très-agiles et courent très-bien. Quelques espèces vivent dans les maisons, elles sont très-incommodes, parce qu'elles mangent et rongent tous les comestibles, les cuirs, les habits, les laines, et autres choses semblables; elles se réfugient, pendant le jour, dans des trous de murs et les fentes des planchers, et en sortent la nuit, pour aller butiner; mais dès qu'elles apperçoivent la moindre clarté, elles rentrent dans leurs trous. On les trouve principalement dans les moulins et les boulangeries, elles y sont attirées par la farine, qu'elles aiment beaucoup.

La femelle pond un ou deux œufs, qui sont presque aussi gros que la moi-

tié de son ventre ; ils sont arrondis par les deux bouts, avec l'un des côtés relevé en carène. Au sortir de l'œuf, la larve se met à courir; on en trouve de différentes grosseurs, qui vivent parmi les insectes parfaits. Selon Frichs, la blatte des cuisines garde pendant six à sept jours, à l'orifice de la partie qui caractérise son sexe, l'œuf qu'elle est prête à pondre.

Ce genre est composé de près de quarante espèces : l'on n'en trouve que cinq ou six en Europe, et trois aux environs de Paris.

La Blatte géant, *Blatta gigas.*

Elle a près de deux pouces de long; sa couleur est cendrée, pâle ou livide; les antennes sont de la longueur de la moitié du corps; le corselet a une grande tache obscure au milieu; les élytres sont assez grandes, striées et obtuses; l'abdomen est terminé de chaque côté, par

une appendice conique assez courte ; les jambes sont épineuses.

On la trouve dans l'Amérique méridionale, et rarement à Cayenne.

La Blatte de Madère, *Blatta Maderæ.*

Elle ressemble à la précédente ; la tête est olivâtre ; les antennes sont obscures ; le corselet est livide, avec quelques points noirâtres irréguliers ; les élytres sont grisâtres ; elles ont deux lignes noirâtres, l'une droite et élevée, qui part de la base, et s'étend presque vers le milieu de l'élytre ; l'autre arquée et creusée, se terminant vers le bord interne. Près de l'extrémité de l'élytre, les nervures sont élevées, et forment des stries régulières ; le corps est de couleur olivâtre foncé ; les pattes sont obscures et épineuses.

On la trouve à Madère, aux Antilles et dans l'Amérique méridionale.

La Blatte de Surinam, *Blatta Surinamensis*.

Elle a environ neuf lignes de long; la tête est noire; les antennes sont brunes; le corselet est d'un noir très-luisant, avec le bord antérieur d'un jaune pâle; l'abdomen est brun sur les côtés, et roux dans le milieu; les élytres sont d'un brun obscur, avec la bordure extérieure d'un brun pâle; les pattes sont rousses; les jambes sont garnies d'épines brunes.

On la trouve à Surinam.

La Blatte Kakkerlac, *Blatta Americana*.

Elle a les antennes plus longues que le corps; sa couleur, tant en dessus qu'en dessous, est ferrugineuse, un peu plus pâle sur une partie du corselet, à l'extrémité des élytres, et sous la par-

tie antérieure du corps ; ses pattes sont très-longues ; ses cuisses et ses jambes sont armées de piquans assez longs.

Cette espèce n'est que trop commune en Amérique ; elle y est connue sous le nom de kakkerlac : on la trouve quelquefois vivante en Europe, où elle est apportée par des vaisseaux. Dans l'Amérique et à Surinam, elle cause les plus grands dégâts dans les maisons, en rongeant toutes les étoffes de toiles et de laine, en gâtant toutes les provisions de bouche : il est très-difficile de se garantir des ravages de ces insectes, puans et destructeurs.

Nous trouvons dans Réaumur, que ces blattes ont pour ennemis une grande espèce de sphex; que lorsqu'un de ces sphex rencontre une blatte, il la saisit par la tête, la perce avec son aiguillon, et ensuite la porte dans un trou, qui, probablement, est le nid où il a déposé un œuf, et que la blatte sert de nourriture à la larve qui sort de l'œuf.

La Blatte blanche, *Blatta nivea*.

Elle a environ sept lignes de long, sa forme est alongée et très-applatie; les antennes sont plus courtes que le corps, et de couleur jaune; la tête et le corps sont d'un gris jaunâtre; le corselet est blanc; les élytres et les ailes sont d'un blanc verdâtre et transparentes; les pattes sont un peu épineuses, de la même couleur que le corps.

On la trouve à Cayenne, à Surinam et aux Antilles.

La Blatte Brésilienne, *Blatta Brasilianensis*.

Elle varie pour la grandeur; celle décrite par Degéer, a un pouce de long, et la même espèce décrite par M. Fabricius, n'a que six lignes. Elle a le corps large, de forme ovale; sa couleur est un brun obscur, mêlé d'un peu de noir

sur la tête; le bord extérieur du corselet, est un peu plus clair, le bord postérieur se termine en pointe; l'abdomen est noir en dessus et en dessous; les élytres ont leur bord extérieur plus clair que le reste; les pattes sont brunes, avec quelques taches noires; les jambes sont très-épineuses.

On la trouve à Surinam et au Brésil.

La Blatte de Pensylvanie, *Blatta Pensylvanica.*

Elle a environ un pouce de long, et six lignes de large; ses antennes sont brunes, aussi longues que le corps; la tête et le corps sont bruns; le corselet est d'un blanc jaunâtre, avec une grande tache irrégulière au milieu d'un brun noirâtre; l'abdomen a une bordure pâle; les pattes sont d'un brun clair; les élytres et les ailes sont plus longues que l'abdomen, d'un brun jaunâtre; les premières ont à leur origine, une

tache blanchâtre ; les nervures sont obscures.

On la trouve en Pensylvanie.

La Blatte des cuisines, *Blatta orientalis.*

Elle est d'un brun foncé en dessus, un peu plus pâle en dessous ; ses antennes sont plus longues que le corps, composées d'un très-grand nombre d'articles : le cit. Geoffroy en a compté jusqu'à quatre-vingt-quatorze ; la tête est petite, presqu'entièremente cachée par le corselet ; le corselet est un peu arrondi sur les côtés ; les élytres et les ailes sont un peu moins longues que le corps ; les femelles en sont entièrement dépourvues, on leur voit seulement des moignons d'élytres ; les pattes postérieures, et sur-tout les jambes, sont beaucoup plus longues que les autres, et toutes les pattes sont très-épineuses ; l'abdomen est terminé par deux appendices coni-

ques assez longues; les mâles ont en outre deux petites pointes placées entre les appendices.

Ces blattes sont très-agiles, elles se servent rarement de leurs ailes, mais elles courent très-vîte; elles habitent les maisons, sur-tout les cuisines, les boulangeries et les moulins; elles sont très-voraces; elles mangent le pain, la farine et toutes les autres provisions de bouche; elles attaquent même les habits et les souliers; elles se cachent pendant le jour dans les trous des murs et des planchers, ou sous les hardes, et ne sortent que la nuit.

Elle habite presque toute l'Europe: selon M. le docteur Kalm, on la trouve aussi dans l'Amérique septentrionale.

La Blatte livide, *Blatta livida.*

Elle a environ huit lignes de longueur et quatre de largeur; les antennes sont minces, presque aussi longues que

le corps; elle est de couleur brune, un peu roussâtre, sur le corselet et les élytres; la tête et le dessus du corps, sont d'un gris roussâtre; les pattes sont de la même couleur; les épines des jambes sont brunes.

On la trouve à Surinam.

La Blatte Laponne, *Blatta Laponica*.

Elle a environ cinq lignes; le corps est noir et luisant; les antennes sont noires, de la longueur du corps; la tête est triangulaire, presqu'entièrement cachée sous le corselet; le corselet est noir sur le milieu, gris et transparent sur les bords; les élytres sont transparentes, de couleur grise, avec plusieurs taches irrégulières d'un brun noirâtre; les nervures des ailes sont noires; les pattes d'un brun noirâtre.

On la trouve en Europe dans les bois.

Linnée remarque que cet insecte se

trouve dans les cabanes des Lapons, en si grande quantité, qu'il dévore souvent, en peu de temps, le poisson que ce peuple fait sécher pour s'en nourrir. Le citoyen Geoffroy dit qu'il se trouve à Paris dans les boulangeries, où il mange tres-bien la farine.

La Blatte pâle, *Blatta pallida.*

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente pour la forme et la grandeur, mais elle est un peu moins alongée : elle est entièrement d'un jaune pâle, sans tache, ses yeux seuls sont noirs.

On la trouve dans les bois avec la précédente : elle habite les environs de Paris et les départemens méridionaux de la France : elle court avec la plus grande célérité.

La Blatte pygmée, *Blatta minutissima.*

Cette blatte est la plus petite de toutes celles qui sont connues : elle a environ deux lignes de longueur et une de large ; elle est de forme ovale, d'un brun noirâtre très-luisant ; les antennes sont de la longueur de la moitié du corps, un peu velues ; le corselet est arrondi, blanc et transparent sur ses bords latéraux ; les élytres paroissent être d'une substance plus dure que dans les autres espèces ; les ailes sont un peu pliées en dessous à leur extrémité ; les pattes sont d'un brun clair ; les jambes sont épineuses.

On la trouve à Surinam.

LXVe GENRE.

GRILLON.

Caractères génériques. Antennes longues, sétacées, posées entre les yeux ; articles nombreux, très-courts, peu distincts. — Quatre antennules filiformes, les antérieures une fois plus longues, composées de cinq articles, dont le dernier très-court ; les postérieures de trois. — Trois articles aux tarses, dont le second très-court ; abdomen terminé par deux appendices longues, sétacées et distantes.

Les grillons ont de tout temps été distingués des criquets et des sauterelles, et regardés comme des insectes d'un genre particulier. Mais Linnée les a réunis et n'en a fait qu'un seul genre sous le nom de gryllus, et a distingué ensuite les grillons sous le nom de *gryllus acheta.* Quoique les grillons aient quelque rapport avec les sauterelles, on remarque cependant entr'eux des diffé-

rences suffisantes pour les séparer; et le cit. Geoffroy, qui a très-bien observé ces différences, leur a conservé le nom de grillon.

Les antennes des grillons sont longues, sétacées, composées d'un grand nombre d'articles peu distincts; le premier est un peu plus gros et plus long que les autres, elles sont insérées à la partie antérieure de la tête entre les yeux.

La tête est arrondie, presque de la largeur du corselet. Les yeux à réseau sont petits, ovales, un peu saillans; on voit sur la partie antérieure de la tête, entre les yeux, une ligne transversale sur laquelle sont placés trois petits yeux lisses.

La bouche est formée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, deux mâchoires, deux galètes, de quatre antennules et d'une lèvre inférieure.

Le corselet est grand, convexe et sans rebord. Le corps est oblong; l'ab-

domen alongé, terminé par deux appendices longues, sétacées ; dans quelques espèces la femelle a une longue tarière cornée, pointue ; formée de deux pièces, elle lui sert pour la ponte de ses œufs.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les cuisses postérieures sont plus longues et plus grosses que les autres, elles sont larges et applaties ; les jambes sont armées de deux rangs d'épines ; les tarses sont composés de trois articles et terminés par deux ongles crochus.

Les élytres sont coriacées, placées horizontalement ; elles couvrent les ailes en tout ou en partie, elles sont plus ou moins longues et croisées sur l'abdomen ; les ailes sont membraneuses, grandes, pliées en éventail ; elles excèdent ordinairement les élytres, et forment vers le derrière deux longues pointes.

Les grillons sont assez généralement connus sous le nom de cri-cri, à cause

du bruit qu'ils font entendre. Ce bruit est produit par le frottement des élytres l'une contre l'autre. Les deux espèces les plus communes sont les grillons domestiques et ceux des champs. On a donné le nom de grillon domestique à celui qui vit dans nos maisons : il est fort incommode tant par le son aigu qu'il ne cesse de faire entendre pendant la nuit, que parce qu'il ronge tout ce qu'il trouve. Les autres habitent dans des trous qu'ils font dans la terre. Les mâles font aussi entendre un bruit continu.

Nous parlerons du taupe-grillon, qui est un insecte très-connu par les dégâts qu'il fait dans les jardins, après avoir parlé du grillon domestique. Celui-ci s'établit dans les maisons, il se tient ordinairement dans les cuisines, derrière les cheminées, dans les trous et les fentes des murailles, et auprès des fours des boulangers. Ces insectes se cachent le jour, mais dès que la nuit ap-

proche ils sortent de leur retraite et vont chercher leur nourriture qui consiste en pain, en farine et en toute sorte de provisions de bouche qu'ils peuvent trouver ; et c'est aussi l'heure où les mâles font entendre ce cri aigu qui est insupportable ; mais les femelles sont muettes. Quand le grillon mâle veut chanter, il élève ses élytres de façon qu'elles forment un angle aigu avec le corps, et les frotte l'une contre l'autre par un mouvement horizontal et très-vif ; ce qui produit le bruit auquel on a donné le nom de chant. Degéer a remarqué que le froid est très-contraire à ces grillons. Dans le mois de novembre il en a renfermé dans des poudriers, les a exposés sur sa fenêtre, mais ils y sont morts en peu de jours. Des grillons de cette espèce ont mangé avec avidité du pain de froment qu'il leur a donné ; les ayant renfermés dans des poudriers où il y avoit de la terre, il les a vus la fouiller sans y entrer très-

avant, et ils préféroient rester à sa surface.

Le taupe-grillon est connue des jardiniers sous le nom de courtillière; il diffère des autres grillons par la forme des pattes antérieures, qui sont faites en forme de mains; elles sont larges et plates, garnies de pointes qui ressemblent à des doigts, il s'en sert pour fouiller la terre à la manière des taupes. Il vit sous terre, principalement dans les couches où il fait souvent beaucoup de ravage en coupant les racines avec ses pattes antérieures et en les rongeant.

Les larves des grillons ne diffèrent de l'insecteparfait que par le défaut d'ailes et d'élytres, mais elles courent et sautent tout aussi aisément. Lorsque les larves ont subi toutes leurs métamorphoses et qu'elles sont parvenues à l'état de perfection, elles s'accouplent. La femelle pond une grande quantité d'œufs de couleur blanche et de forme alongée. La femelle du grillon champêtre et celle

du taupe-grillon les déposent dans la terre, dans des trous qu'elles y ont pratiqués, et qui doivent servir de retraite aux larves qui en sortiront; là ces larves sont à même de se procurer les racines dont elles doivent se nourrir; elles les déchirent, les dévorent, et font beaucoup de dégât, sur-tout celles du taupe-grillon qui sont très-redoutées dans les potagers.

Le grillon champêtre diffère peu du grillon domestique; on le trouve en été dans les champs. Ces insectes se tiennent ordinairement dans les pâturages et les prés. Plus on est éloigné des endroits qu'ils habitent, plus leur chant paroît fort et perçant; mais à mesure qu'on s'approche d'eux il s'adoucit. Les enfans s'amusent à la chasse de ce grillon, en jetant dans son trou une fourmi attachée à un cheveu: le grillon, qui ne manque pas de sortir de sa retraite pour poursuivre sa proie, vient se livrer à son ennemi.



1. Le Grillon Taupe.
2. Une de ses Pattes antérieures.
3. Son Nid.
4. Gril. Champêtre M
5. Gril. Champêtre F.

Ce genre est composé d'une vingtaine d'espèces: cinq habitent l'Europe. Nous les décrirons, et quelques espèces étrangères.

Le Grillon-Taupe, *Gryllus-Talpa*.

Cet insecte est un des plus singuliers. Il est de couleur brune. Sa tête est petite, alongée; les antennes sont de la longueur de la moitié du corps. Ses yeux sont petits; son corselet est très-long, et forme une espèce de cuirasse qui paroît veloutée. Les élytres ne couvrent que la moitié de l'abdomen, elles sont croisées l'une sur l'autre, et elles ont de grosses nervures longitudinales noires. Les ailes sont pliées longitudinalement, elles dépassent l'abdomen et se terminent en pointes. L'abdomen est mou, il est terminé par deux appendices assez longues. Les pattes antérieures sont en forme de mains, très-grosses, applaties; les jambes de ces pattes sont très-

larges, terminées par quatre fortes dents cornées, aiguës, dirigées extérieurement; les deux premiers articles des tarses sont dilatés, cornés, aigus. Les cuisses des pattes postérieures sont longues et renflées; les jambes de ces pattes et celles des intermédiaires ont quelques épines.

On le trouve en Europe dans les jardins, et dans l'Amérique septentrionale.

Il vit dans la terre, et principalement dans les couches, où il fait beaucoup de dégât en coupant et rongeant les racines. Il se sert de ses pattes antérieures comme font les taupes. Le mouvement de ces pattes se fait latéralement; il les joint ensemble, les écarte ensuite, et par cette manœuvre, qu'il répète, il parvient à creuser en terre des sillons longs et profonds, et arrive à l'endroit où il desire d'aller. Il peut faire des sauts avec ses pattes postérieures, mais il ne saute pas très-haut et il est très-

lent dans sa marche. Il ne quitte point son habitation pendant le jour, ce n'est qu'après le coucher du soleil et pendant la nuit qu'il en sort; il fait alors entendre un son très-aigu. On a dit qu'il transportoit des grains de bled dans son trou où il pouvoit quelquefois passer l'hiver. Il est noirâtre dans sa jeunesse, ce n'est que dans l'âge adulte qu'il est comme velouté. Scopoli prétend qu'il est attiré par le fumier de cheval, et repoussé par celui de cochon. La femelle n'a point de tarière, elle pond ses œufs dans une espèce de boule qu'elle construit, et les y dépose en un monceau, selon Degéer, au nombre de trois cents. Après la ponte elle ferme cette boule, et selon quelques auteurs, elle la roule quelquefois à la surface de la terre pour exposer ses œufs à la chaleur, ou la transporte au fond du terrier lorsqu'elle craint l'humidité; mais elle a toujours soin de la placer de manière que les larves qui sortent des œufs

puissent trouver à leur portée les racines dont elles doivent se nourrir.

Nous trouvons dans l'Encyclopédie, qu'on reçoit de Cayenne et de Surinam des individus deux ou trois fois plus petits, dont les jambes antérieures n'ont que deux dents ; ils sont d'ailleurs parfaitement semblables au grillon-taupe d'Europe.

Le Grillon domestique, *Gryllus domesticus*.

Il a environ huit lignes de longueur, sans comprendre les appendices ; il a beaucoup de ressemblance avec les sauterelles. Sa couleur est un cendré jaunâtre avec quelques taches noires sur la tête et sur le corselet, où elles forment des lignes transversales. Les antennes, qui sont très-minces, sont aussi longues que le corps. La tête est grande, arrondie, aussi large que le corselet ; le corselet est presque cylin-

drique, uni, un peu convexe en-dessus, applati sur les côtés. Les élytres sont presque aussi longues que l'abdomen, arrondies à leur extrémité et croisées l'une sur l'autre. Les ailes sont plus longues que les élytres et terminées en pointes. L'abdomen est terminé par deux filets coniques, garnis de poils; leur longueur égale souvent celle de l'abdomen. Le derrière de la femelle est muni d'une tarière longue, droite et écailleuse; les cuisses des pattes postérieures sont longues et renflées; les jambes de ces pattes sont armées de deux rangées d'épines; les jambes des deux autres paires ont quelques épines à leur extrémité.

On le trouve en Europe dans les maisons; il se cache derrière les cheminées, dans les trous et les fentes des murailles, dans les cuisines et auprès des fours des boulangers. La nuit, le mâle fait entendre un son aigu. La larve ne diffère de l'insecte parfait que

par le défaut d'ailes et d'élytres. Degéer ayant ouvert le ventre d'une femelle au mois de novembre, il l'a trouvé rempli d'œufs blancs et alongés. Le froid est très-contraire à ces grillons; ils se nourrissent de toute espèce de comestibles.

Le Grillon champêtre, *Gryllus campestris*.

Ses antennes sont à-peu-près de la longueur du corps. La tête est noire, grosse, lisse et sans taches; le corselet est noir, arrondi, plus large que long. Les élytres sont obscures, d'un jaune grisâtre à leur base, presqu'aussi longues que l'abdomen. Les ailes sont plus courtes que les élytres. L'abdomen est terminé par deux filets sétacés, garnis de poils fins et longs. Les pattes sont noires, les cuisses postérieures sont renflées, elles ont une grande tache d'un rouge sanguin, qui s'étend depuis

la base jusque vers le milieu ; les jambes de ces pattes sont armées de deux rangées d'épines très-fortes ; les autres ont deux ou trois épines près des tarses. La tarière de la femelle est noire, plus longue que les filets.

Il habite toute l'Europe méridionale et l'Afrique. On le trouve pendant l'été dans les champs ; c'est en terre qu'il établit sa demeure et bâtit son nid. Il ne résiste pas à un hiver rigoureux ; mais lorsque cette saison est douce, on croit possible qu'il ne meurt pas. Dans la belle saison, dès le coucher du soleil et pendant la nuit, ces grillons sortent de leurs trous, qui sont obliques et peu profonds, et font entendre leur chant.

Le Grillon Italien, *Gryllus Italicus*.

Il a environ huit lignes de long ; les antennes sont pâles, deux fois plus

longues que le corps ; les yeux sont noirs, la tête et le corselet d'un jaune pâle ; les élytres sont transparentes, à peine de la longueur de l'abdomen ; les ailes sont également transparentes, un peu plus longues que les élytres ; les pattes sont pâles ; les postérieures sont très-longues ; les jambes de ces pattes sont armées d'épines.

On le trouve en Italie et dans les départemens méridionaux de la France.

Le Grillon biponctué, *Gryllus bipunctatus.*

Il ressemble au précédent. Il est d'un blanc jaunâtre ; les antennes sont une fois plus longues que le corps ; la tête est alongée et inclinée ; le corselet est plus long que dans les autres espèces ; les élytres sont étroites, alongées, blanches, transparentes, plus longues que le corps ; les ailes sont pliées longitudinalement, et se terminent en pointes ;

l'abdomen est terminé par deux appendices longues. La femelle a une tarière brune, droite, élevée : les pattes sont longues et minces, principalement les cuisses et les jambes postérieures.

On le trouve en Pensylvanie.

Le Grillon nain, *Gryllus minutus*.

Il a environ six lignes de longueur; les antennes sont beaucoup plus longues que le corps, il est entièrement de couleur jaune; les élytres, qui ont des nervures très-fortes, sont plus longues que l'abdomen; les ailes sont beaucoup plus longues que les élytres, et se terminent en pointes; la tarière de la femelle est longue, d'un brun foncé : elle est remarquable en ce qu'elle est recourbée en haut, comme celle de certaines sauterelles.

On le trouve à Surinam.

Le Grillon des bois, *Gryllus sylvestris*.

Il a environ six lignes; les antennes sont plus longues que le corps; la tête est d'un noir brillant, avec quelques lignes jaunâtres, à sa partie antérieure; les yeux sont noirs, bordés d'une ligne jaunâtre; le corselet est jaunâtre en dessus, noir sur les côtés; les élytres couvrent à peine le tiers de l'abdomen, elles ont des stries noires très-élevées; l'abdomen est noir, terminé par deux appendices velues; la tarière de la femelle est très-longue et recourbée; les pattes sont brunes, avec des taches jaunâtres; les cuisses postérieures sont très-renflées; les jambes de ces pattes, sont armées de quelques épines assez fortes.

Il est très-commun dans les bois, aux environs de Paris.

LXVIe GENRE.

SAUTERELLE.

Caractères génériques. Antennes très-longues et sétacées ; articles très-nombreux, courts et peu distincts. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de cinq articles, presque cylindriques, dont les deux premiers très-courts ; les postérieures de trois. — Quatre articles aux tarses. — Abdomen terminé par une espèce de queue tranchante, et pointue dans les femelles. — Pattes propres à sauter.

Linnée a placé les sauterelles avec les criquets, et les a désignées par le nom de *gryllus tettigonia.* Mais le cit. Geoffroy a fait un genre des sauterelles, ainsi que M. Fabricius, et le cit. Olivier. Les sauterelles diffèrent des criquets, par les antennes, le nombre d'articles aux tarses, et par la tarière que les femelles des sauterelles ont à

l'extrémité de l'abdomen, et qu'on ne trouve jamais aux femelles des criquets.

Les antennes des sauterelles sont très-longues et très-minces; le premier article est assez gros, le second est court et presque arrondi, les autres sont cylindriques, et vont en diminuant de grosseur, jusqu'à l'extrémité; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, dans une cavité qui se trouve entre les yeux.

La tête est grande, placée perpendiculairement; elle est attachée au corselet par un cou membraneux, que l'insecte alonge et raccourcit à volonté; elle est couverte par une peau dure et écailleuse. La bouche est composée d'une lèvre supérieure, formée de deux pièces plates et articulées, de deux mandibules fortes, dentées, qui se terminent en pointe recourbée en dedans, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure et de quatre antennules. Les yeux à réseau sont ovales, placés de chaque côté

de la tête, près de sa partie supérieure. Les sauterelles ont aussi trois petits yeux lisses.

Le corselet est long, il est couvert par une plaque écailleuse, plate en dessus, arrondie à son bord postérieur.

L'abdomen est ovale et très-gros, surtout dans la femelle; il est divisé en neuf anneaux; le derrière du mâle est terminé par deux plaques, presque écailleuses, placées l'une sur l'autre; ces deux plaques sont garnies chacune de deux pointes; celles de la plaque supérieure sont courtes, et celles de l'inférieure plus longues; outre ces deux plaques, il y en a deux autres placées entre celles-ci; elles sont garnies du côté intérieur, d'une espèce de crochet pointu, ces deux pièces servent au mâle pour s'accrocher à la femelle, pendant l'accouplement; l'anus est placé entre les deux plaques écailleuses. La tarière de la femelle est plus ou moins longue, grosse à son origine, et se termine en pointe;

elle est composée de deux pièces appliquées l'une contre l'autre ; cette tarière sert à la femelle pour la ponte ; elle la pique en terre perpendiculairement, les œufs glissent entre ces deux lames, et s'enfoncent en terre.

Les pattes antérieures et les intermédiaires sont de longueur moyenne ; elles sont attachées au corselet ; les jambes et les pattes sont garnies de trois rangées d'épines roides et mobiles ; les pattes postérieures sont très-longues, les cuisses de ces pattes sont très-grosses, longues, applaties sur les côtés, en forme de massue à leur origine, et de la grosseur de la jambe à leur extrémité ; dans l'inaction elles sont appliquées contre le corps, et s'élèvent beaucoup au-dessus de l'abdomen ; les jambes sont à-peu-près de la longueur des cuisses, et d'égale grosseur ; elles sont garnies postérieurement dans presque toute leur longueur, de deux rangées d'épines assez longues, dont les pointes sont di-

rigées vers le plan de position; elles ont en outre sur le côté intérieur, deux autres rangées d'épines qui sont mobiles et articulées à leur base, dont le mouvement se fait de haut en bas. A l'extrémité de la jambe sont encore six épines également mobiles; c'est par le moyen de toutes ces épines, que la sauterelle, en les appuyant fortement contre le plan de position, et poussant vivement les jambes postérieures en arrière, parvient à s'élever en l'air et à faire des sauts. Les tarses sont composés de quatre articles, terminés par deux crochets qui servent à l'insecte, pour se fixer et s'attacher contre les objets sur lesquels il marche.

Les élytres sont coriacées, elles sont appliquées de chaque côté du corps, les deux bords intérieurs en se réunissant, forment une espèce de toit au-dessus de l'abdomen; leur extrémité est arrondie et garnie de plusieurs nervures; les ailes sont grandes, pliées longitudinalement,

et cachées par les élytres; elles sont minces et transparentes; les ailes et les élytres des femelles sont ordinairement moins longues que celles des mâles.

Les mâles des sauterelles comme ceux des grillons, font entendre un bruit, qu'on nomme le chant des sauterelles; ce son est plus ou moins fort, selon les espèces; il est toujours produit par le frottement des élytres l'une contre l'autre.

Les femelles des sauterelles déposent leurs œufs dans la terre; elles en pondent un assez grand nombre à la fois, et ces œufs réunis dans une membrane mince, forment une espèce de groupe. Les larves qui en sortent, sont entièrement semblables, à la grandeur près, à l'insecte parfait; et à l'exception des ailes et des élytres, dont elles sont dépourvues. Elles ont des espèces de boutons au nombre de quatre, dans lesquels ces parties sont renfermées; après la dernière mue, les élytres et les ailes se développent, et elles sont alors propres à se reproduire.

L'insecte parfait ainsi que la larve, se trouvent fréquemment dans les prairies ; l'un et l'autre sont très-voraces, ils se nourrissent de toute sorte d'herbes et de plantes ; ils ont plusieurs estomacs, ce qui a fait croire à divers auteurs, qu'ils ruminoient comme plusieurs grands animaux. On n'a point encore observé, que les sauterelles s'entretuassent pour se manger ; mais Degéer ayant renfermé dans un poudrier plusieurs sauterelles ronge-verrue, une d'elles étant morte, fut entièrement dévorée par les autres. Toutes les sauterelles, outre qu'elles sautent, volent quelquefois fort haut et fort loin ; elles sont très-vives et se donnent beaucoup de mouvement, les unes pendant le jour et les autres la nuit. Elles forment un genre composé d'une cinquantaine d'espèces : on en trouve peu en Europe.

La Sauterelle feuille de citron,
Locusta citrifolia.

Elle a environ un pouce et demi de longueur; elle est entièrement de couleur verte; les antennes sont aussi longues que le corps; la tête est alongée; le corselet est plat en dessus, ses bords extérieurs sont garnis de petites dentelures arrondies, plus petites dans la femelle que dans le mâle; l'abdomen du mâle est terminé par deux crochets et une pointe courte, celui de la femelle, par une tarière courte recourbée en haut. Les élytres sont du double plus longues que l'abdomen; elles ont sur le milieu une nervure longitudinale, d'où partent des nervures obliques, qui donnent aux élytres de la ressemblance avec des feuilles d'arbres; les ailes sont plus longues que les élytres; les pattes antérieures et les intermédiaires sont sans épines, les cuisses postérieures en

ont deux rangées très-courtes; et les jambes en ont quatre rangées.

On la trouve à Surinam, et à Cayenne.

La Sauterelle feuille de laurier, *Locusta laurifolia*.

Elle a environ un pouce et demi; les ailes et les élytres, sont d'un vert un peu foncé; le corps et les pattes d'un brun grisâtre, mêlé de vert dans quelques individus; les antennes sont plus longues que le corps; la tête est ovale, assez petite; le corselet est applati en dessus et sur les côtés, il est large et arrondi postérieurement; les élytres sont presque une fois plus longues que l'abdomen, ovales un peu alongées, et ressemblent à des feuilles vertes; les ailes sont un peu plus longues que les élytres; l'abdomen est gros et court; la tarière de la femelle est de la longueur de l'abdomen, large, courbée en faucille, dentelée sur

ses bords; les pattes postérieures sont plus longues que tout l'insecte ; les épines des cuisses et des jambes, sont très-petites.

On la trouve à Cayenne, à Surinam et dans la nouvelle Hollande.

La Sauterelle couronnée, *Locusta coronata*.

Elle a plus de deux pouces de longueur ; ses antennes sont trois fois plus longues que son corps ; la tête est arrondie, d'un brun roussâtre; les yeux sont très-saillans; le corselet est garni de pointes écailleuses, de tubercules et d'épines, qui lui forment une espèce de couronne; il est roussâtre, avec une large bande d'un noir velouté; l'abdomen est gros; la tarière de la femelle est en forme de lame de sabre ; les élytres sont d'un brun roussâtre, étroites, plus longues que l'abdomen, raboteuses et garnies de taches enfoncées d'un noir

très-luisant; les ailes sont un peu plus longues que les élytres; les pattes postérieures sont très-longues, et toutes les cuisses ont une rangée d'épines longues; les jambes postérieures ont en dessus deux rangées d'épines placées par paires, et en dessous deux autres rangées, mais très-petites; les jambes intermédiaires ont également quatre rangées d'épines très-petites.

Elle habite les Indes.

La Sauterelle feuille de myrte, *Locusta myrtifolia*.

Elle a environ un pouce; elle est d'un vert de gramen clair; elle porte la tête et le corselet très-baissés, ce qui la fait paroître courbée; les antennes sont de la longueur du corps, d'un jaune pâle; le corselet est applati en dessus et sur les côtés, le bord postérieur est un peu arrondi; l'abdomen est court et gros, terminé dans la femelle par une ta-

rière très-courte, en faucille; les élytres sont une fois plus longues que le corps, très-larges, en forme de feuilles de myrte; les ailes sont plus longues que les élytres, et terminées en pointes; les pattes sont d'un jaune pâle, très-longues et très-minces, garnies d'épines très-petites.

On la trouve à Surinam.

La Sauterelle feuille de camellia, *Locusta camellifolia*.

Cette espèce a des élytres qui ressemblent parfaitement à des feuilles d'arbres, elles sont très-larges, et ont des nervures comme les feuilles; elle est petite, mais l'étendue de ses élytres la fait paroître très-grosse; elle est couleur de feuilles sèches; sa tête est grande, ovale; ses antennes sont très-longues, assez grosses, d'un brun obscur; le corselet est court, élevé postérieurement, arrondi en dessus et plat sur les

côtés ; l'abdomen est court, gros, terminé dans le mâle par trois pointes coniques ; les élytres sont ovales, plates, très-minces, terminées en pointes, placées perpendiculairement au plan de position, et appliquées l'une contre l'autre ; leur couleur est d'un brun clair ou jaunâtre, et le milieu est obscur ou un peu rougeâtre ; dans cette partie les nervures sont pâles, le dessous est rougeâtre, avec quelques taches pourpres et d'un blanc jaunâtre ; les ailes sont de la même grandeur que les élytres, d'un brun noirâtre, avec plusieurs taches jaunâtres d'un rouge pourpre à l'extrémité ; les cuisses et les jambes postérieures sont très-longues ; les cuisses des trois paires de pattes, ont plusieurs petites dentelures ; les jambes sont lisses et sans épines.

On la trouve à Surinam.

La Sauterelle feuille de lys, *Locusta lilifolia.*

Elle a environ huit lignes de longueur, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; elle est de couleur verte; les antennes sont longues et minces; la tête est sans taches; le corselet a deux lignes longitudinales jaunes; les élytres sont étroites, du double plus longues que le corps; les ailes beaucoup plus longues que les élytres; l'abdomen est gros et court de couleur brune, la tarière de la femelle est large, courte, recourbée en faucille; les pattes postérieures sont très-longues et minces; toutes les pattes sont sans épines.

On la trouve en Italie; elle est rare aux environs de Paris.

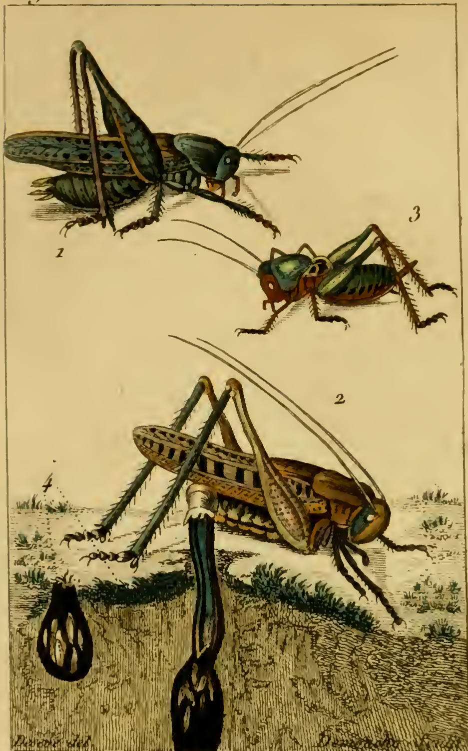
La Sauterelle tête pointue, *Locusta acuminata*.

Elle a environ trois pouces de longueur, depuis la tête jusqu'à l'extrémité des élytres; les antennes sont très-longues, noires; la tête est grande et baissée sous le corselet; elle a sur le front une pointe longue, droite, dirigée en devant; le corselet est arrondi en dessus et applati sur les côtés; les élytres et les ailes sont vertes, d'égale longueur, étroites, deux fois plus longues que le corps; la tarière de la femelle a un pouce de longueur; elle est plus large dans le milieu qu'à son origine, et terminée en pointe; les deux pièces dont elle est composée, sont très-minces, sans dentelures; elle est de couleur brune; les cuisses et les jambes sont garnies d'épines courtes.

Elle habite les Indes.

La Sauterelle verte, *Locusta viridissima.*

Elle a environ deux pouces ; elle est d'un beau vert ; les antennes sont minces, plus longues que le corps ; la tête est grande, le corselet est applati en dessus, courbé sur les côtés, arrondi postérieurement et prolongé sur la base des élytres ; l'abdomen de la femelle est terminé par une tarière longue, en forme de coutelas applati, composée de deux lames plates. Les élytres sont d'un beau vert, d'un tiers plus longues que le corps ; on voit à la base de celles du mâle, en dessous, une large ouverture, fermée par une pellicule mince, semblable à la peau d'un tambour, et qui produit le bruit que cet insecte fait entendre dans les campagnes. Les pattes postérieures sont longues ; les cuisses postérieures et les jambes de toutes les pattes sont armées d'épines assez fortes.



1. S. Rouge-Verrue M.
2 S. Rouge Verrue F.

3. Larve.
4. Œufs.

Elle habite l'Europe; elle est très-commune aux environs de Paris, on la trouve dans les prairies.

La Sauterelle ronge-verrue, *Locusta verrucivora.*

Elle est un peu moins grande que la précédente, mais plus grosse; elle est d'un vert foncé; les antennes sont presque de la longueur du corps, de couleur brune; la tête est très-grande; le corselet est arrondi postérieurement, applati en dessus avec une arrête saillante sur le milieu; l'abdomen a de chaque côté une rangée de taches brunes; la tarière de la femelle est d'un brun grisâtre, courbée en dessus; les élytres sont vertes avec des taches brunes, et un peu plus longues que le corps; on voit à la base de celles du mâle la même plaque qu'on trouve au mâle de l'espèce précédente; les cuisses postérieures sont très-longues et très-grosses; les

jambes de toutes les pattes sont armées de plusieurs rangées d'épines.

On la trouve en Europe dans les prairies. Le mâle chante continuellement en plein jour; la femelle pond des œufs alongés, un peu courbés, de couleur blanche et dont la coque est très-dure; elle les dépose dans la terre au moyen de sa tarière. Ces sauterelles ont beaucoup de force dans les pattes et dans la tête; elles sautent assez loin, mais le saut est toujours accompagné du vol; elles ne volent pas loin, et prennent souvent terre pour se reposer quand on cesse de les poursuivre. Elles mordent avec beaucoup de force et jusqu'au sang: on dit que les paysans font mordre par les sauterelles les verrues qu'ils ont souvent sur les mains, et que la liqueur que l'insecte verse en même temps dans la plaie, les fait sécher et disparoître; c'est pourquoi on leur a donné le nom de ronge-verrue.

La Sauterelle variée, *Locusta varia.*

Elle ressemble beaucoup à la sauterelle verte, mais elle est plus petite; elle est entièrement d'un beau vert sans tache : les antennes sont longues, minces, jaunâtres de même que les pattes; la femelle a une tarière recourbée en faucille et de la longueur du corps.

On la trouve à Utrecht sur l'orme.

La Sauterelle à demi-étui, [*Locusta brachyptera.*

Elle a environ huit lignes de longueur; les antennes sont plus longues que le corps; la tête est grande, d'un brun grisâtre en dessous, d'un vert pâle en dessus; le corselet est de la même couleur; il a de chaque côté une ligne blanchâtre; le dessus de l'abdomen est d'un brun grisâtre avec des raies trans-

versales obscures; tout le dessous est d'un vert clair; la tarière de la femelle est noirâtre, courbée en faucille; les élytres sont beaucoup plus courtes que le corps, verdâtres dans la femelle, d'un brun clair dans le mâle; les ailes sont plus courtes que les élytres et paroissent chiffonnées; les pattes antérieures et les intermédiaires sont brunes, les postérieures vertes; les cuisses de ces pattes ont vers les côtés une large bande longitudinale noire.

On la trouve en Europe sur le Gramen.

La Sauterelle nymphe épineuse, *Locusta pupa*.

Cette sauterelle est très-remarquable, en ce qu'elle est entièrement dépourvue d'ailes et d'élytres. On ne sait point au juste la longueur de ses antennes. Sa tête est grosse, ovale, de couleur cen-

drée ; le corselet est composé en dessus de deux plaques distinctes applaties ; l'antérieure est quarrée et garnie sur ses bords de pointes en forme d'épines courtes ; la seconde plaque est arrondie et garnie sur ses bords d'épines semblables à celles de la plaque antérieure ; on voit encore une épine plus grande que les autres de chaque côté du corselet, entre les deux plaques. L'abdomen est ovale, très-gros ; il a en dessus et vers les côtes sept rangées de tubercules durs, écailleux, terminés par une épine ; la tarière de la femelle est presque de la longueur de l'abdomen, en forme de faucille, composée de quatre pièces dentelées aux bords vers l'extrémité ; à la place des élytres, le mâle a deux pièces minces, membraneuses, semblables à des moignons d'ailes, elles sont placées dans une cavité formée par la plaque du corselet : on présume que ces pièces servent au mâle à produire des sons ; toutes les pattes sont très-grosses, les

cuisses et les jambes sont armées d'épines très-fortes.

On la trouve au Cap de Bonne-Espérance, et en Ethiopie.

LXVIIe GENRE.

MANTE.

Caractères génériques. Antennes sétacées, de longueur moyenne, posées entre les yeux; articles courts, nombreux et peu distincts. — Quatre antennules filiformes, presque égales; les antérieures composées de cinq articles, les postérieures de trois. — Cinq articles aux tarses. — Pattes antérieures, armées de piquans et d'un onglet très-fort et très-aigu. — Abdomen simple.

Les mantes sont très-faciles à distinguer des sauterelles par le nombre des articles dont leurs tarses sont composés. Plusieurs espèces de ce genre ont été confondues avec les criquets et les sauterelles; mais M. Fabricius

les en a séparées et les a réunies aux autres mantes; et le cit. Olivier a ajouté beaucoup d'espèces à celles décrites par M. Fabricius.

Les antennes des mantes sont moins longues que celles des sauterelles; elles sont composées d'un grand nombre d'articles.

La tête est penchée, elle est armée de deux mandibules fortes, courtes et droites, pointues à l'extrémité, bidentées dans leur milieu; de deux mâchoires également courtes, de quatre antennules, et d'une lèvre supérieure; les yeux sont gros, saillans, arrondis, placés de chaque côté de la tête : on voit derrière les yeux trois petits yeux lisses.

Le corselet est ordinairement alongé, mais sa forme varie; l'abdomen est également alongé.

Les élytres et les ailes sont plus ou moins larges; dans quelques espèces les élytres sont plus longues que les ailes; dans d'autres, elles sont plus

courtes et croisées sur l'abdomen. Les ailes sont quelquefois pliées en éventail; enfin quelques espèces n'ont que des rudimens d'ailes; dans d'autres, elles manquent entièrement.

Les pattes sont très-longues; les antérieures sont faites en forme de pinces, et servent à l'insecte pour saisir sa proie; elles sont terminées par un crochet très-fort que la mante enfonce dans le corps de l'insecte qu'elle veut dévorer; les pattes intermédiaires et les postérieures ne sont point épineuses, et les dernières ne sont point propres à sauter.

Comme ces insectes étendent leurs pattes antérieures, on a imaginé qu'ils devinoient et indiquoient les choses qu'on leur demandoit, et on leur a donné en latin le nom de *mantis*, qui signifie devin.

Les mantes sont très-remarquables par leurs formes singulières; elles sont très-rares dans toute l'Europe; on n'en

trouve guère qu'une espèce dans les provinces méridionales de l'Allemagne et dans les départemens méridionaux de la France, où les paysans lui ont donné le nom de prie-dieu, parce qu'elle élève souvent ses pattes antérieures et les tient jointes ensemble, de sorte qu'ils la regardent comme un insecte sacré. Mais dans les Indes on en voit beaucoup d'espèces qui sont très-singulières. Stoll en a désigné plusieurs sous le nom de spectres, à cause de leur corps long et effilé, et de leurs pattes longues et minces; et d'autres sous le nom de feuilles ambulantes, parçe que leurs élytres plates, étendues et garnies de nervures ressemblent à des feuilles vertes. Les femelles de celles qui composent cette famille ont une tarière qui leur sert à déposer leurs œufs en terre, comme font les sauterelles. Par leurs métamorphoses ces insectes appartiennent à la seconde classe, selon l'arrangement de Swammerdam; tout le chan-

gement qui leur arrive, c'est qu'ils deviennent ailés après avoir été sans ailes pendant le temps de leur accroissement. Dans l'état de larves elles ont sur le dos quatre parties applaties qui renferment les ailes que doit avoir l'insecte parfait, dont ces larves ne diffèrent que parce qu'elles ne sont point propres à se reproduire; toutes leurs métamorphoses sont semblables à celles des sauterelles; et dans l'état de nymphe elles marchent, mangent et agissent comme dans celui de perfection. Mlle de Merian, dans son Histoire des Insectes de Surinam, a parlé de mantes fort singulières. Selon les auteurs, les mantes vivent de rapine, et mangent les autres insectes qu'elles peuvent attraper; c'est ce que font au moins celles dont les pattes antérieures sont en forme de pinces, comme Roesel l'a démontré: cet auteur en a eu de vivantes qu'il a nourries de mouches et d'autres insectes, qu'elles attrapoient avec beaucoup

d'adresse. Elles sont si cruelles et si carnassières qu'elles se tuent les unes les autres, et se mangent ensuite sans y être forcées par la faim; ce que Roesel a vu faire de même à des petits nouvellement éclos, qui se sont attaqués avec fureur en levant leur corselet en l'air et tenant leurs deux pattes antérieures jointes et prêtes à l'attaque. Les mantes marchent fort vîte et peuvent voler très-haut. Les œufs que la femelle pond se trouvent rassemblés dans un grand paquet alongé, elle les attache ordinairement à quelque tige de plante, ils sont couverts d'une espèce d'enveloppe de la consistance du parchemin. A mesure que les œufs sortent du ventre de la femelle, il en sort en même temps une espèce de bouillie dont les œufs se trouvent d'abord couverts; et c'est cette matière qui, en se desséchant, forme l'enveloppe coriace du paquet ou nid d'œufs. Ces œufs sont alongés, de couleur jaune et placés sur deux ran-

gées dans la masse. Roesel, ayant voulu voir l'accouplement de ces insectes, enferma dans un poudrier un mâle et une femelle ; mais il ne put y parvenir, parce qu'ils s'attaquèrent l'un et l'autre avec une espèce de furie, et le combat se termina par la mort de l'un des deux. Nous trouvons dans l'Encyclopédie, que le cit. Poiret ayant renfermé sous verre un mâle et une femelle, celle-ci saisit le mâle avec les pointes aiguës de ses pattes antérieures et lui coupa la tête. Comme la vie de ces animaux est extrêmement tenace, le mâle vécut encore long-temps; la femelle reçut ses caresses et finit par le dévorer. Ce qui prouve que les mantes sont aussi cruelles que les araignées, et qu'elles ont grand besoin de s'éviter et d'être sur leurs gardes vis-à-vis les unes des autres.

Ce genre est assez nombreux; il est composé de plus de cent espèces. Nous allons passer à la description de quelques-unes.

La Mante filiforme, *Mantis filiformis.*

Elle a le corps extrêmement alongé et filiforme, de couleur brune; ses pattes sont filiformes, longues et simples; ses antennes sont noires.

On la trouve dans l'Amérique méridionale et dans l'Inde.

La Mante géant, *Mantis gigas.*

Cette espèce est la plus grande de toutes celles qui sont connues. Son corps est plus grand que la main d'un homme, et de l'épaisseur du doigt. Il est pâle; sa tête est arrondie, ses antennes sont sétacées. Elle a un col arrondi plus court que la tête; il est surmonté d'une crête bifide; son corselet est alongé, cylindrique, avec des petits points élevés. Les élytres sont de couleur testacée, ovales et alongées

de la longueur de la tête et du corselet, et de moitié plus courtes que les ailes. Les ailes sont très-grandes, couleur de brique pâle, avec des bandes brunâtres. Le bord antérieur a une nervure large et linéaire qui couvre les ailes et l'abdomen. L'abdomen est deux fois et souvent trois fois plus long que le corselet; il est arrondi, composé de sept anneaux. L'anus a deux folioles ovales, et en dessous une seule de forme concave.

Le mâle est souvent trois ou quatre fois plus petit que la femelle; ses ailes sont rouges ou pâles à la base.

On la trouve dans l'Asie. Ces insectes sont très-connus dans l'île d'Amboyne. Ils ont les mâchoires très-fortes et les pinces vigoureuses. Ils endommagent considérablement les feuilles des arbres, sur-tout quand ils sont rassemblés en grand nombre.

La Mante Necydaloïde, *Mantis Necydaloïdes.*

Elle a environ deux pouces trois quarts de longueur, et deux lignes de largeur. Les antennes, qui sont presque aussi longues que le corps, sont très-minces. La tête est ovale. Le corselet est applati en dessus et chagriné. L'abdomen est très-long, mince et cylindrique. Il est terminé par deux pointes coniques, qui forment une espèce de queue fourchue. Les élytres sont très-courtes; elles sont élevées et comme bossues au milieu; elles ont des nervures très-fines. Les ailes sont un peu plus courtes que l'abdomen, et très-étroites. Les pattes sont très-longues et minces, et sans épines. Les cuisses de la première paire sont plus larges que les autres, et applaties. Elle est entièrement d'un gris clair un peu jaunâtre.

La larve ne diffère de l'insecte parfait

que par le défaut d'ailes et d'élytres ; on lui voit sur le dos deux parties minces, alongées et pointues à l'extrémité, en forme de petites feuilles.

On la trouve en Asie et à Surinam.

Linnée paroît croire qu'elle est la même que la mante phthisique.

La Mante siccifeuille, *Mantis siccifolia*.

Cette espèce ressemble à une feuille sèche ; sa tête est lisse, de forme ovale ; ses antennes sont courtes et obtuses, composées de neuf anneaux de grandeur et de forme inégales ; le cou a la forme d'un cœur ; le corselet est un peu triangulaire, ses bords sont dentés ; les élytres sont ovales et verdâtres, chacune ressemble à une feuille de laurier ; elles sont obtuses et rapprochées par leurs bords intérieurs ; les ailes sont courtes ; l'abdomen est ovale et blanc, composé de huit

anneaux ; les pattes sont plus courtes que le corps.

Elle habite les Indes et Surinam.

La Mante Gongylode, *Mantis Gongylodes.*

Sa tête est triangulaire ; ses antennes sont très-petites et sétacées ; son corps est fauve ; le corselet est alongé, un peu obtus, denté sur ses bords ; l'abdomen est alongé ; les ailes sont grandes et jaunâtres, et marquées dans leur milieu par une tache fauve ; les pattes sont dentées.

On la trouve à Surinam.

La Mante religieuse, *Mantis religiosa.*

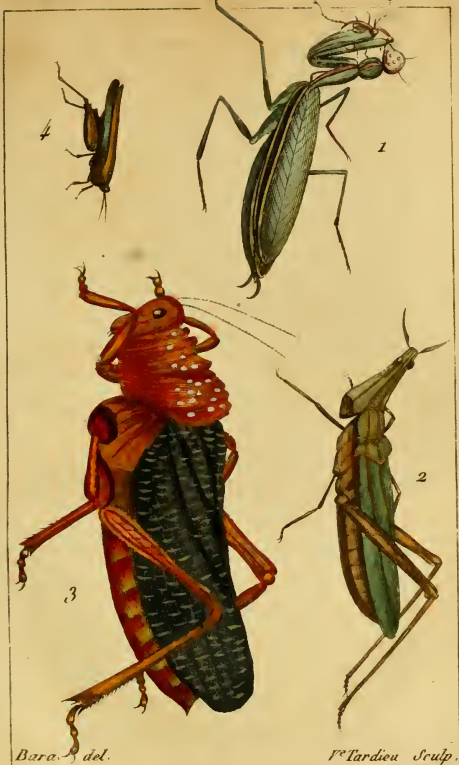
Elle est entièrement de couleur verte ; son corselet est uni, il a en dessous une élévation longitudinale très-saillante ; il est bordé d'une ligne jaune, de même

que les élytres ; les cuisses antérieures sont ponctuées de blanc en dedans.

On la trouve en Afrique et en Autriche, où on la nomme *wanderende blatt.*

La Mante oratorienne, *Mantis oratoria.*

Elle a environ deux pouces de longueur ; elle est de couleur verte ; sa tête est petite, applatie ; ses antennes sont courtes, filiformes ; le corselet est long, étroit, bordé, avec une élévation longitudinale sur le milieu ; les élytres sont de la longueur de l'abdomen, veinées et réticulées ; elles couvrent les ailes, qui sont transparentes et veinées ; les pattes postérieures sont longues, les intermédiaires le sont moins ; les antérieures sont très-larges et en forme de pinces, les jambes de ces pattes sont armées d'épines courtes, assez fortes, et terminées par un crochet très-fort.



1. Mante oratorienne. 3. Criquet Morbilleux.
2. Truxale à grand Nez. 4. Criquet biponctué.

On la trouve en France, et principalement dans les départemens méridionaux. Elle s'appuie assez souvent sur ses quatre pattes de derrière, et tient les deux antérieures élevées, ce qui l'a fait appeler par les habitans du pays, pregaediou, comme si elle prioit Dieu. Elle dépose ses oeufs ramassés en un paquet hémisphérique, plat d'un côté. Ce paquet contient deux rangées d'œufs oblongs; il est attaché à une branche d'arbre; il est léger, et paroît composé de parchemin très-mince.

La Mante suppliante, *Mantis precaria.*

Cette belle espèce se trouve dans l'Amérique méridionale, et particulièrement à Surinam, où elle est connue sous le nom de feuille-ambulante, à cause de ses ailes et de ses élytres, qui ressemblent à des feuilles d'arbres; elle est longue de près de trois pouces. La

couleur de l'insecte vivant est verte ; mais lorsqu'il est mort, son corps est d'un jaune d'ocre, ses élytres et ses ailes d'un jaune citron ; ses antennes sont minces, moins longues que le corselet ; la tête est placée verticalement et de forme triangulaire ; le corselet est long, un peu convexe en dessus avec un rebord tranchant de chaque côté, et garni de petites pointes ou dentelures ; l'abdomen est gros, ovale ; il est terminé par une espèce de tarière, courbée en dessous ; le dernier anneau a deux parties courbées, velues, articulées, recourbées en dessous et terminées en pointes ; les élytres sont tres-grandes, ovales, d'un jaune citron, avec une tache rousse sur le milieu ; leurs nervures sont semblables à celles des feuilles ; les ailes sont aussi longues que les élytres, plus larges et pliées en éventail ; elles sont transparentes, avec un grand nombre de taches ovales d'un jaune citron ; les pattes antérieures sont très-

grandes, en forme de pinces; toutes les parties qui composent ces pattes, sont armées de plusieurs rangées d'épines fortes ; les deux autres paires de pattes sont longues, principalement les postérieures : elles sont sans épines.

On la trouve en Afrique et en Amérique.

La Mante sainte, *Mantis sancta.*

La tête, le corselet et l'abdomen sont d'un vert jaunâtre; les élytres sont d'un beau vert; les ailes transparentes et verdâtres à leur extrémité ; les pattes jaunâtres ; les jambes antérieures ont en dessous deux points noirs.

On la trouve dans les départemens méridionaux de la France.

La Mante Hyaline, *Mantis Hyalina.*

Sa tête est brune; ses antennes sont en scie ; son front a deux fortes dents ai-

guës et rapprochées ; le corselet est brun, alongé, caréné et cilié sur les bords ; l'abdomen est brun, avec le bord des anneaux noir ; les élytres sont transparentes, avec le bord extérieur vert ; les ailes sont transparentes, avec l'extrémité brune.

On la trouve en Amérique.

La Mante scrophuleuse, *Mantis strumaria.*

Cette espece est fort singulière ; elle est courte ; son corselet est comme couvert par une espece de bouclier rond, de couleur jaune, parsemé de quelques taches rougeâtres ; les extrémités des côtés du corselet sont vertes ; les élytres ont la forme de feuilles, et sont d'un vert foncé ; les ailes sont de la même couleur, avec une tache d'un jaune foncé sur le côté.

On la trouve dans l'Inde et à Surinam.

La Mante païenne, *Mantis pagana.*

Cette espece est petite ; sa tête est ferrugineuse ; les yeux sont noirs et saillans ; le corselet est cylindrique et ferrugineux ; les ailes sont blanches, transparentes, avec une grande tache ferrugineuse sur le bord.

On la trouve à Orléans.

LXVIII[e] GENRE.

TRUXALE.

Caractères génériques. Antennes courtes, ensiformes ; articles courts et distincts. — Quatre antennules inégales, filiformes, les antérieures composées de cinq articles, dont les deux premiers très-courts, les autres longs, un peu renflés à leur pointe ; les postérieures composées de trois. — Trois articles aux tarses. — Pattes postérieures propres à sauter. Abdomen simple.

Linnée a placé parmi les criquets le seul insecte de ce genre qu'il a connu ; mais M. Fabricius l'a réuni aux autres insectes qui composent ce genre. Les truxales diffèrent des criquets, des sauterelles et des mantes, par la forme de la tête et par celle des antennes.

Elles ont la tête alongée, conique, applatie en devant, terminée en pointe mousse ; la bouche est placée en dessous

de la tête, près du corselet; elle est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, arquées, et terminées en pointes; de deux mâchoires cornées, tridentées à leur extrémité, et de quatre antennules.

Les antennes sont courtes, en forme de sabre, terminées en pointes; le premier article est cylindrique, les trois suivans sont prismatiques, très-larges; le premier de ces trois articles est beaucoup plus long que les deux autres; les suivans sont d'égale longueur, presque cylindriques; elles sont insérées au-dessous des yeux, et près de l'extrémité de la tête.

Les yeux sont grands, ovales, saillans, placés au-dessus des antennes.

Le corselet forme un même plan avec la tête; il est comprimé; ses bords latéraux sont courbés sur les côtés; le bord postérieur, qui s'avance sur les élytres, est terminé en pointe.

L'abdomen est long, mince, cylin-

drique, composé d'anneaux distincts.

Les élytres sont membraneuses, flexibles, étroites, plus longues que l'abdomen; les ailes sont plus courtes que les élytres, et beaucoup plus larges; dans l'état de repos, elles sont pliées longitudinalement; et entièrement cachées par les élytres qui recouvrent le corps.

Les quatre pattes antérieures sont courtes, les postérieures sont très-longues; les jambes de toutes ces pattes sont armées, dans toute leur longueur, de deux rangées d'épines courtes. L'insecte fait usage de ses pattes postérieures pour sauter. Les tarses sont composés de trois articles, et terminés par deux petits crochets.

Les truxales vivent de rapine; elles sont carnassières, et se nourrissent d'autres insectes. La larve ne diffère de l'insecte parfait que par le défaut d'ailes et d'élytres; mais on voit sur le dos de la nymphe des rudimens de ces parties. Ces insectes forment un genre peu nom-

breux ; on n'en connoît que six espèces, parmi lesquelles une seule habite l'Europe. Nous donnerons la description de quelques-unes.

La Truxale à grand nez, *Truxalis nasutus*.

Elle a environ trois pouces et demi de longueur ; elle est de couleur jaunâtre et verte, lorsqu'elle est vivante ; les antennes sont en forme de sabre, terminées en pointes, et presqu'aussi longues que la tête ; le premier article est court, cylindrique, les trois suivans sont larges, applatis, les autres courts et cylindriques ; la tête est très-longue, conique, et portée en avant ; le corselet est comprimé, un peu applati en dessus, avec trois arètes longitudinales peu élevées ; l'abdomen est long et cylindrique ; les élytres sont étroites, plus longues que l'abdomen ; les ailes sont un peu plus courtes que les élytres, et pliées longi-

tudinalement ; les pattes antérieures sont courtes, les postérieures très-longues ; les jambes sont garnies de deux rangées d'épines courtes et minces.

On la trouve en Afrique.

La Truxale à antennes courtes,
Truxalis brevicornis.

Elle a environ un pouce et demi de longueur ; elle ne diffère de la précédente que par la couleur des antennes, qui sont brunes, et par celle de l'abdomen, qui est également brun.

On la trouve en Amérique.

LXIXe GENRE.

CRIQUET.

Caractères génériques. Antennes filiformes, plus courtes que la moitié du corps ; onze articles cylindriques, égaux, distincts. — Quatre antennules presqu'égales, filiformes ; les antérieures composées de cinq articles ; les postérieures de trois. — Trois articles aux tarses. — Pattes propres à sauter. — Abdomen simple.

Les criquets sont les insectes décrits par Linnée, sous le nom de *grillus locusta ;* ils forment une des familles de son genre *gryllus*, qui est composé des grillons, des sauterelles et des truxales. Le cit. Geoffroy a séparé les criquets de ces insectes, et en a fait un genre, sous le nom d'*acridium*, qui a été adopté par le cit. Olivier.

Il est très-facile de distinguer les criquets des autres insectes, auxquels Linnée les a réunis, par la forme des an-

tennes, le nombre des articles des tarses, et par les appendices de l'abdomen.

Les antennes des criquets sont filiformes, d'égale grosseur dans toute leur longueur, à peine aussi longues que la moitié du corps; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête; et nous avons vu que celles des saurerelles sont minces et très-longues. Ce qui distingue encore ces insectes, c'est que les sauterelles ont quatre articles aux tarses, et les criquets n'en ont que trois. Les appendices qui se trouvent à l'extrémité de l'abdomen des grillons, servent également à les distinguer des criquets, dont l'abdomen est simple.

La tête est grande et perpendiculaire; de chaque coté de sa partie supérieure, on voit les yeux à réseau : ils sont grands, ovales et saillans. Entre les yeux sont placés trois petits yeux lisses, qui forment une espèce de triangle; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules fortes,

cornées, arquées, larges et tranchantes, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est de la longueur du corps; comprimé sur les côtés, applati ou caréné en dessus; sa partie postérieure se prolonge plus ou moins sur les élytres.

Les élytres sont coriacées, de la même longueur que les ailes; les ailes sont très-larges; dans l'état de repos, elles sont cachées par les élytres : plusieurs espèces les ont ornées des couleurs les plus vives.

Les pattes antérieures et les intermédiaires sont de longueur moyenne; les jambes de ces pattes sont armées de quelques épines; les pattes postérieures sont beaucoup plus longues, les cuisses sont très-renflées et cannelées, les jambes sont armées de deux rangées d'épines très-fortes : la première paire est attachée au corselet; les deux autres paires à la poitrine.

Les criquets sautent très-bien et s'élancent fort loin ; ils exécutent ces sauts au moyen de leurs pattes postérieures, qui, outre leur longueur, sont garnies de muscles très-forts. Quelques espèces volent rapidement et à de très-grandes distances ; mais en général, ils marchent mal et lentement. Comme les sauterelles, ils vivent d'herbes et de toutes sortes de plantes ; aussi les trouve-t-on en très-grande quantité dans les prairies et les champs cultivés. On ne connoît que trop, dans les pays du Levant et en Afrique, les criquets de passage, espèces qui se multiplient extraordinairement, et qui se montrent souvent en grandes troupes. Ils paroissent venir de la Tartarie et de l'Orient ; ils dévastent toutes les contrées par où ils passent, en mangeant et rongeant les plantes qu'ils rencontrent. M. Shaw, qui a observé ces criquets dans la Barbarie, dit que dans quelques saisons de l'année, leur nombre est si excessif, que toutes

les plantes sont gâtées ou détruites par ces insectes voraces. En 1748, ils pénétrèrent, non-seulement en Allemagne, même en Hollande et en Angleterre, et jusqu'à l'extrémité occidentale de notre hémisphère. Ils se firent voir aussi en Suède; et pour y arriver, ils durent nécessairement passer par-dessus la mer Baltique. On peut juger par-là du long chemin qu'ils sont capables de faire en volant. Dans les pays où ils passent par essaims, ils font les plus grands ravages, ils y dévorent l'herbe, le bled et généralement toutes les plantes.

Les larves des criquets, comme celles des grillons et des sauterelles, ne diffèrent de l'insecte parfait que par le défaut d'ailes et d'élytres. Après plusieurs mues, elles parviennent à l'état de nymphes, et alors elles ont des fourreaux, dans lesquels ces parties sont renfermées. Sous ces deux formes, ces insectes marchent et agissent comme l'insecte parfait, et, comme lui, se nourrissent

d'herbes et de feuilles des plantes. Ces larves viennent d'œufs ; quelques femelles déposent les leurs dans la terre, où la chaleur les fait éclore ; d'autres les attachent à des tiges de gramen, et les enferment dans une matière écumeuse, qui d'abord est molle, mais qui se durcit ensuite.

Les criquets font souvent entendre un son aigu semblable à un cri, qui est produit par le frottement des cuisses postérieures contre les élytres. C'est en approchant sa jambe contre sa cuisse, en les tenant appliquées l'une contre l'autre, et donnant ensuite un mouvement très-prompt à la cuisse en la frottant contre l'élytre, que le criquet produit ce son. Jamais il n'exécute ce mouvement avec les deux cuisses en même temps ; mais il se sert indifféremment de l'une ou de l'autre.

Si on en croit quelques navigateurs, les criquets, qui sont un fléau pour de certaines contrées, servent à nourrir des

peuples qui habitent des terres incultes, vers les côtes de Barbarie. Comme ces insectes sont en abondance et très-gros dans ce pays, les habitans les recueillent, les font rôtir et les mangent. Nous trouvons aussi dans l'Encyclopédie, que dans les départemens méridionaux de la France, il est des enfans qui rongent avec plaisir les cuisses charnues de ces insectes.

Ce genre est composé de quatre-vingts espèces, que le cit. Olivier a divisées en deux familles. La première est composée de celles qui ont le corselet plus court que l'abdomen : cette famille est beaucoup plus nombreuse que la seconde; celle-ci ne contient que quelques espèces dont le corselet se prolonge audelà de l'abdomen, et dont les élytres sont très-courtes et à peine apparentes. Nous décrirons quelques espèces de ce genre nombreux.

PREMIÈRE FAMILLE.

Corselet plus court que l'abdomen.

Le Criquet serripède, *Acridium serripes*.

Il a environ deux pouces et demi; il a les antennes courtes, un peu applaties; sa tête est ovale, arrondie en devant, de couleur brune; le corselet est de même couleur, élevé et caréné en dessus: il est marqué de chaque côté de traits longitudinaux de couleur pâle, avec trois points enfoncés qui paroissent transparens; les élytres sont brunes, plus longues que l'abdomen, et plus larges vers le milieu qu'aux deux extrémités; elles ont de grosses nervures, dont quelques-unes sont ondées; les quatre pattes antérieures ont leurs jambes garnies de petites épines; les cuisses postérieures sont larges, applaties, et garnies à leurs bords supérieur et infé-

rieur de dentelures en forme de scie.

On le trouve aux Indes.

Le Criquet en scie, *Acridium serratum.*

Ce criquet a trois pouces de longueur; ses antennes sont un peu applaties et plus courtes que le corselet; sa tête est très-grande, d'un jaune verdâtre, le haut est terminé en pointe mousse; le corselet est grand, élevé en carêne tranchante, dentelé à sa partie supérieure, prolongé en pointe : il est entièrement chagriné et de couleur jaune, avec des taches vertes; les élytres et les ailes sont d'un jaune verdâtre; tout le dessous du corps est jaune mêlé de vert; les pattes sont grises; les épines des jambes intermédiaires et des antérieures sont très-petites; celles des jambes postérieures sont longues; les cuisses postérieures ont deux rangées de petits tubercules de couleur rouge.

Il habite Cayenne et Surinam.

Le Criquet dentelé, *Acridium dentatum.*

Il diffère peu du précédent, pour la forme, mais il n'a que deux pouces de longueur; sa tête est grande et terminée en pointe mousse; elle est jaune, avec une tache verte entre les yeux; le corselet est vert, élevé en carène, et terminé en pointe postérieurement; il est marqué de chaque côté d'une raie d'un jaune roussâtre; les élytres et les ailes sont d'un vert obscur; les élytres ont à leur bord intérieur une bande d'un gris jaunâtre; l'abdomen est d'un brun jaunâtre; les deux premières paires de pattes sont brunes, les postérieures sont d'un vert mêlé de brun et de jaune.

On le trouve à Cayenne et à Surinam.

Le Criquet miliaire, *Acridium miliare.*

Il a deux pouces de longueur; la tête est ronde en dessus, un peu angulaire

sur les côtés, d'un jaune pâle, avec un peu de brun près des mandibules; les antennes sont noires; le corselet est d'un brun mêlé de noir en dessus, d'un blanc jaunâtre sur les côtés et à sa partie postérieure; il est comme divisé en deux parties: la première est de forme quarrée, garnie de deux mamelons élevés, blanchâtres et de quatorze tubercules noirs, coniques, très-durs; la seconde est arrondie par-derrière, elle est raboteuse, garnie au milieu d'une arête longitudinale, et au bord postérieur, de plusieurs petites pointes dures; l'abdomen est noir et luisant, avec des bandes transversales blanches; les élytres et les ailes sont brunes; les quatre pattes anrieures sont brunes, avec des taches obscures; les cuisses postérieures sont d'un gris blanchâtre, avec des lignes obscures: les jambes de ces pattes sont rousses en dessus, et noires en dessous.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Criquet morbilleux, *Acridium morbillosum*.

Il a environ deux pouces et demi de long; les antennes sont noires, de la longueur du corselet; la tête est rouge, marquée antérieurement de quatre lignes longitudinales; les yeux sont bruns; le corselet est rouge, presque quarré postérieurement; il a plusieurs impressions transversales et des tubercules élevés; les élytres sont d'un brun violet et marquées de petites taches irrégulières jaunâtres; les ailes sont rouges, avec des points noirâtres; l'abdomen est jaunâtre, avec des bandes transversales obscures; les pattes sont rouges, avec les tarses noirs.

On le trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Le Criquet hématope, *Acridium hœmatopum.*

Il a un pouce de longueur; tout le corps est d'un gris cendré avec des points blancs sur la tête et le corselet; la tête est grande, inégale; le corselet est raboteux, inégal, garni au milieu d'une crête peu élevée et dentelée; les élytres et les ailes sont de la longueur de l'abdomen; les cuisses postérieures sont larges, très-grosses et garnies de six arêtes longitudinales élevées, dont la supérieure et l'inférieure sont ciliées; le côté intérieur de ces cuisses est noir avec une bordure rouge; les jambes et les tarses de ces pattes sont d'un beau rouge, avec des épines de la même couleur, et noires à leur extrémité.

Il habite les Indes.

Le Criquet flavicorne, *Acridium flavicorne.*

Il a deux pouces et demi ; il est fort gros ; les antennes sont jaunes, aussi longues que la tête et le corselet ; la tête, le corselet et les pattes sont d'un vert foncé ; l'abdomen est brun, nuancé de vert ; les élytres sont d'un vert plus clair que le corselet ; les ailes sont transparentes, rouges à leur bord intérieur, verdâtres à leur bord extérieur ; les pattes postérieures sont rouges en dessus, jaunes en dessous ; les jambes ont deux rangées d'épines courbées, jaunes à la base, noires à l'extrémité.

On le trouve en Chine et aux Indes orientales.

Le Criquet albipède, *Acridium albipes.*

Il a deux pouces et demi de long, les antennes sont de la longueur de la

tête et du corselet; la tête est petite, de couleur verte sans taches; le corselet est d'un vert obscur, garni d'une arête longitudinale qui a quatre dentelures à sa partie antérieure; il est terminé postérieurement par une pointe qui s'avance sur les élytres; les élytres sont d'un vert foncé; les ailes violettes avec l'extrémité verte; les pattes sont vertes; les cuisses postérieures ont de chaque côté deux rangées de grandes taches blanches; les jambes postérieures ont deux rangées d'épines rougeâtres.

On le trouve à Surinam.

Le Criquet émigrant, *Acridium migratorium.*

Il a environ deux pouces et demi de long; les antennes sont brunes, de la longueur de la tête et du corselet; la tête est obtuse; le corselet est un peu caréné et marqué de chaque côté d'une ligne enfoncée; sa couleur est verdâtre;

l'abdomen est d'un brun grisâtre en dessus, avec des taches noires et une bande longitudinale d'un brun blanchâtre sur les côtés; les élytres sont d'un brun clair ou jaunâtre, avec un grand nombre de taches noires; les pattes sont d'un brun grisâtre; les cuisses postérieures ont des taches noires à leur partie interne; les jambes sont jaunâtres.

On le trouve dans tout l'Orient. On a donné à cette espèce le nom de sauterelle de passage; elle est originaire de Tartarie; elle vole en grande troupe: ces insectes dévastent souvent la Tartarie, la Pologne et les pays du Levant. On le trouve quelquefois aux environs de Paris, mais plus petit.

Le Criquet rayé, *Acridium vittatum.*

Il a environ deux pouces. Les antennes sont d'un brun clair, aussi lon-

gues que le corselet; tout le corps est de couleur brune avec une raie longitudinale, d'un jaune rougeâtre sur le milieu de la tête du corselet et sur le bord intérieur des élytres, et une petite raie de même couleur de chaque côté du corselet; les élytres sont d'un brun clair verdâtre; les cuisses postérieures ont deux rangées de taches obliques blanchâtres; les jambes antérieures et les intermédiaires ont quelques épines courtes; les épines des jambes postérieures sont jaunes à la base et noires à l'extrémité.

On le trouve à Cayenne et à Surinam.

Le Criquet stridule, *Acridium stridulum.*

Il a environ un pouce de long; il est d'une couleur cendrée-jaunâtre, avec des taches brunes sur les élytres et les pattes; les antennes sont filiformes de

la longueur du corselet ; le corselet est légérement caréné ; les élytres ont deux bandes formées par des taches irrégulières de couleur brune ; les ailes sont rouges avec l'extrémité noire ; les pattes sont de la même couleur que les élytres ; les épines des pattes postérieures sont noires.

On le trouve dans toute l'Europe ; il est commun aux environs de Paris, on le trouve dans les prairies.

Le Criquet Surinamois, *Acridium Surinamum.*

Il a environ neuf lignes de longueur ; les antennes sont filiformes noirâtres ; la tête, le corselet et les élytres sont d'un vert obscur ; le corselet a quatre lignes longitudinales d'un jaune citron, qui s'étendent sur la tête jusqu'au-dessous des yeux ; on voit sur la poitrine trois taches de la même couleur ; l'abdomen est d'un vert jaunâtre, avec

une suite de taches jaunes de chaque côté ; les ailes sont d'un bleu brillant; les pattes vertes et les cuisses rouges à leur origine.

On le trouve à Surinam.

Le Criquet azuré, *Acridium cœruleum.*

Il varie par la grandeur ; il a depuis un pouce jusqu'à seize lignes; le corps est cendré obscur ; les antennes sont de la longueur du corselet, obscures, avec des anneaux cendrés ; le corselet n'est point caréné ; les élytres sont cendrées, obscures à la base, avec deux bandes et quelques taches obscures ; les ailes ont une légère tache bleue à leur partie intérieure ; les cuisses postérieures sont bleues intérieurement ; les quatre pattes antérieures sont grises, tachées de bleu.

On le trouve en Italie et en France ; il est rare aux environs de Paris.

Le Criquet Carolinois, *Acridium Carolinum.*

Il a environ un pouce et demi; les antennes sont brunes, de la longueur du corselet; tout le corps est brun, beaucoup plus foncé sur les élytres où sont plusieurs taches obscures, irrégulières; le corselet est à vive-arête avec une ligne transversale peu enfoncée; les ailes sont d'un noir brillant avec une large bordure d'un jaune de soufre le long du côté postérieur, et quelques taches obscures à l'extrémité.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale; il habite les chemins et les lieux secs et élevés; lorsqu'il saute, il se sert toujours de ses ailes pour voler.

Le Criquet bleuâtre, *Acridium cœrulescens.*

Il varie de grandeur depuis un pouce jusqu'à un pouce et demi; ses

antennes sont filiformes de la longueur du corselet ; il est de couleur cendrée, mêlée d'obscur ; le corselet est raboteux, légèrement caréné, avec une ligne longitudinale peu élevée de chaque côté ; les élytres sont d'un gris foncé, avec trois bandes formées par des taches irrégulières de couleur brune ; les ailes sont bleues avec une large bande noire à l'extrémité ; les cuisses postérieures sont cendrées, d'un noir bleuâtre à leur partie intérieure ; les jambes ont une légère teinte bleuâtre.

On le trouve dans toute l'Europe méridionale, et aux environs de Paris.

Le Criquet sanguinolent, *Acridium sanguinolentum.*

Il a environ un pouce et demi ; les antennes sont noires ; la tête est jaune, avec des taches noires et quelques taches rouges ; le corselet est jaune, sans taches ; les élytres et les ailes sont plus cour-

tes que l'abdomen, et d'un vert foncé; l'abdomen a des bandes transversales brunes et fauves; les quatre pattes antérieures sont d'un brun obscur, avec des taches rouges; les cuisses des pattes postérieures ont des taches noires et un anneau rouge, près des genoux; les jambes de ces pattes sont jaunes en dessus, noires en dessous, avec un anneau rouge près des genoux.

On ignore l'endroit que ce criquet habite.

Le Criquet jaune, *Acridium flavum.*

Il a un peu plus d'un pouce de longueur; les antennes sont brunes; la tête est verte, avec un peu de brun; le corselet est également vert, avec deux taches latérales noires et deux lignes jaunes placées en croix; l'abdomen est brun; les élytres sont étroites d'un jaune pâle à leur origine, avec trois bandes

transversales et deux taches rondes noires; leur partie postérieure est blanche et transparente, le côté intérieur est bordé de vert jusqu'à la moitié de sa longueur; les ailes sont transparentes; elles ont une large bande noire au milieu, elles sont verdâtres à la base, leur extrémité est blanche, nuancée d'un peu de brun; les quatre pattes antérieures sont brunes; les jambes postérieures sont rouges.

On le trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Le Criquet fémoral, *Acridium femorale*.

Il a environ un pouce de long; les antennes sont brunes, de la longueur du corselet; la tête est grosse, arrondie antérieurement d'un brun grisâtre, nuancée de noir et de jaune; le corselet et les élytres sont de la même couleur, avec des taches semblables; la poitrine

est noirâtre, avec une courte raie oblique d'un jaune roussâtre de chaque côté; l'abdomen est brun en dessus, jaunâtre en dessous; les pattes sont d'un brun rougeâtre; le dessus des cuisses postérieures est de la même couleur, leur côté intérieur est d'un jaune rougeâtre, avec trois taches noires, les jambes postérieures sont rouges, avec de petites épines noires.

On le trouve en Pensylvanie.

Le Criquet marginé, *Acridium marginatum.*

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont brunes, de la longueur du corselet, un peu renflées à leur extrémité; la tête, le corselet, la poitrine et les cuisses postérieures sont verts; l'abdomen est d'un brun jaunâtre; les élytres sont d'un brun clair, vertes le long du bord inférieur; les ailes sont noires, transparentes, d'un jaune citron

au bord intérieur ; le corselet est caréné ; les quatre pattes antérieures sont brunes ; les cuisses postérieures ont en dessous une suite de taches noires ; les jambes postérieures sont d'un brun clair.

On le trouve en Pensylvanie.

Le Criquet bimoucheté, *Acridium biguttulum*.

Il a environ neuf lignes de long ; les antennes sont brunes, de la longueur du corselet ; il varie beaucoup pour les couleurs ; il est verdâtre ou d'un gris obscur ; le corselet a de chaque côté une petite ligne longitudinale blanche élevée en arête ; l'abdomen est gris en dessus, avec des taches noires et verdâtres en dessous ; les élytres ont chacune au-delà du milieu, une petite tache oblique blanche ; les ailes ont une légère teinte obscure.

Il est très-commun dans toute l'Eu-

rope : on le trouve en quantité dans les prairies aux environs de Paris.

Le Criquet ensanglanté, *Acridium grossum*.

Il a environ quinze lignes de long, les antennes sont brunes, de la longueur du corselet ; la tête, le corselet, l'abdomen et les pattes sont d'un vert plus ou moins obscur ; le corselet est nuancé de noir, son bord postérieur est arrondi, il a trois lignes longitudinales peu élevées ; les élytres sont d'un vert obscur, avec une large bande d'un jaune citron le long du bord extérieur ; les ailes sont d'un jaune clair ; l'abdomen a des taches et des lignes noires, et de chaque côté une raie d'un vert jaunâtre ; les cuisses postérieures sont vertes en dessus, avec deux ou trois taches noires, en dessous ; elles sont d'un rouge vif ; les jambes postérieures sont jaunes, avec des taches et des épines noires.

Il habite l'Europe : on le trouve en quantité dans les prairies ; il saute et vole en même temps, le mâle est très-vif, la femelle est pesante ; le mâle ne fait entendre du bruit avec ses pattes postérieures, que pendant que le soleil éclaire l'horizon. En restant tranquille dans une prairie, on entend de tous côtés un bruit semblable à de petits coups de marteau ; ce sont ces criquets qui frappent à coups redoublés.

Le Criquet fauve, *Acridium rufum.*

Il a environ neuf lignes de long ; les antennes sont plus longues que le corselet, filiformes, un peu renflées à l'extrémité et terminées en pointes ; elles sont brunes avec la masse noire et l'extrémité blanche ; tout le corps est d'un brun obscur ; la tête a une raie noire de chaque côté de sa partie postérieure ; le corselet a une élévation longitudinale ;

l'abdomen et les pattes sont roussâtres; dans quelques espèces, les élytres ont une légère teinte roussâtre.

On le trouve en Europe dans les prairies; il se tient caché dans l'herbe.

DEUXIÈME FAMILLE.

Corselet prolongé, plus long que l'abdomen.

Le Criquet biponctué, *Acridium bipunctatum*.

Il a environ cinq lignes de long, les antennes sont filiformes; le corps est obscur, raboteux; le corselet est caréné, avec une élévation longitudinale de chaque côté; il est prolongé, terminé en pointe au-delà de l'abdomen, et marqué de deux taches noires; les ailes sont cachées sous le prolongement du corselet, et à la place des élytres on voit deux petites pièces courtes, au-dessus de la base des ailes; les cuisses postérieures sont d'un jaune brun.

On le trouve dans toute l'Europe, dans les bois et dans les lieux secs et élevés, où il croît de l'herbe ; il saute avec beaucoup de légéreté.

Le Criquet subulé, *Acridium subulatum.*

Il ressemble au précédent ; il est de la même grandeur ; les antennes sont filiformes; la couleur du corps est brune; le corselet est caréné, terminé postérieurement par une pointe qui s'avance au-delà de l'abdomen ; les ailes sont couvertes par le corselet ; et à la place des élytres, on ne voit point les deux petites pièces plates et alongées, qu'on trouve à l'espèce précédente ; la peau qui couvre tout le corps, est très-dure et raboteuse.

On le trouve dans les prairies et dans les bois ; il habite l'Europe.

CARACTERES DES GENRES

DE L'ORDRE DES COLÉOPTÈRES.

PREMIÈRE SECTION.

Cinq articles aux tarses.

LUCANE. — Antennes en masse ; dix articles, dont le premier très-long, les autres courts et égaux ; les quatre derniers, en masse feuilletée d'un seul côté.

Quatre antennules filiformes, inégales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le second et le dernier beaucoup plus longs ; les postérieures de trois, dont le premier très-court, et le dernier long et renflé.

Mandibules alongées et dentées.

Jambes antérieures dentées.

PASSALE. — Antennes arquées de dix articles, le premier plus long que les autres, les six suivans arrondis, les

trois derniers en masse feuilletée d'un seul côté.

Quatre antennules courtes, les antérieures composées de quatre articles, le premier court et petit, les deux suivans presque égaux, le dernier un peu plus long que les autres, arrondi à l'extrémité; les postérieures de trois, dont le premier petit, le second un peu arqué, gros, le dernier, petit, ovale, alongé.

Mandibules un peu plus courtes que la tête, armées de dents, terminées par trois dentelures.

Jambes antérieures dentées.

Corps alongé, déprimé.

Léthrus. — Antennes en masse; neuf articles, dont le premier long, presque cylindrique, les suivans filiformes, un peu grenus, le dernier en masse solide, coupé à son extrémité.

Quatre antennules, les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois.

Jambes antérieures dentées.

Sinodendron. — Antennes de neuf articles, les trois derniers en masse.

Quatre antennules, les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois.

Jambes antérieures dentées.

Corps alongé, cylindrique.

SCARABÉ. — Antennes courtes, en masse; dix articles, dont le premier plus long et plus gros que les autres, les trois derniers en masse obtuse, feuilletée.

Quatre antennules filiformes, courtes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-court; les postérieures de trois presqu'égaux.

Jambes antérieures dentées.

TROX. — Antennes courtes, en masse; dix articles, dont le premier est gros et velu, les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

Quatre antennules courtes, un peu en masse; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois.

Jambes antérieures dentées.

Tête presqu'entièrement cachée dans le corselet.

HANNETON. — Antennes en masse alongée, feuilletée; dix articles, dont le

premier gros et presque sphérique.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très-court; les postérieures de trois.

Jambes antérieures, avec deux petites dentelures.

Cétoine. — Antennes courtes, en masse; dix articles, dont le premier plus gros, les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

Quatre antennules filiformes, presqu'égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier al.ngé; les postérieures de trois.

Mandibules presque membraneuses, peu apparentes.

Jambes antérieures dentées.

Pièce triangulaire, plus ou moins distincte, à la base extérieure des élytres.

Trichie. — Antennes de dix articles, le premier gros, velu, les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures de quatre articles, les postérieures de trois.

Jambes antérieures dentées.

Corps court, ramassé; élytres courtes.

Hexodon. — Antennes de onze articles, le premier gros, velu, renflé à l'extrémité, les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

Quatre antennules filiformes; les antérieures de quatre articles, dont le premier très-petit, le dernier alongé; les postérieures courtes, de trois articles, le premier et le second égaux et coniques, le dernier ovale, alongé.

Jambes antérieures dentées.

Corps arrondi, plat en dessous.

Escarbot. — Antennes coudées, en masse, onze articles, dont le premier très-long, les autres courts et globuleux, les trois derniers en masse solide, ovale.

Quatre antennules presque filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier obtus; les postérieures de trois.

Jambes antérieures dentées.

Tête petite, un peu cachée dans le corselet.

Dermeste. — Antennes courtes, en masse;

premier article plus gros, les autres égaux, presque globuleux, les trois derniers en masse perfoliée.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles égaux, les postérieures de trois.

Jambes simples sans dentelures.

TÉTRATOME. — Antennes en masse, les premiers articles petits, arrondis, les quatre derniers larges, applatis.

Quatre antennules inégales; les antérieures longues, composées de quatre articles, dont le dernier en masse ovale, alongée; les postérieures courtes, de trois articles.

Jambes simples, sans dentelures.

Corselet bordé.

NICROPHORE. — Antennes en masse; premier article, gros et assez long, les autres courts et presque globuleux. les quatre derniers très-gros, applatis, en masse perfoliée.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures de quatre articles, dont le premier très-court; les postérieures de trois, dont le premier plus long que les autres.

Corselet bordé, applati.

BOUCLIER. — Antennes en masse, premier article assez long, les autres courts et égaux, les quatre derniers un peu plus gros, en masse perfoliée, le dernier ovale.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très-court et très-petit, et le second gros et conique ; les postérieures de trois, dont le premier plus long que les autres.

Corselet et élytres bordés.

NITIDULE. — Antennes en masse ; articles courts, presqu'égaux, les trois derniers très-gros, applatis, en masse perfoliée.

Quatre antennules égales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles presqu'égaux, et les postérieures de trois.

Corselet et élytres un peu bordés.

BYRRHE. — Antennes courtes, en masse ; articles courts et grenus ; les six derniers en masse perfoliée, applatis, et grossissant insensiblement.

Quatre antennules égales, presqu'en masse, le dernier article

ovale et plus gros ; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Jambes comprimées.

ANTHRÈNE. — Antennes courtes, en masse ; articles presqu'égaux, les trois derniers en masse solide, un peu comprimée.

Quatre antennules cylindriques, inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Corps ovale, presque arrondi.

SPHÉRIDIE. — Antennes courtes, en masse ; articles égaux, presque arrondis, les quatre derniers plus gros, en masse perfoliée, le dernier plus petit et ovale.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures très-courtes, composées de trois.

Jambes épineuses.

Corps ovale, presque hémisphérique.

VRILLETTE. — Antennes filiformes, légèrement en masse ; les trois derniers articles un peu plus gros et plus

longs, presque ovales, amincis à leur base.

Quatre antennules égales, terminées en masse; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Tête enfoncée dans le corselet.

Corselet convexe, un peu bordé.

Ptine. — Antennes longues, filiformes, articles presqu'égaux, un peu coniques.

Quatre antennules égales, filiformes, les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Corselet relevé en bosse.

Ptilin. — Antennes pectinées d'un seul côté, composées de onze articles, dont le premier et le second sont simples, les autres terminés latéralement par une longue appendice.

Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures un peu plus longues, de quatre articles, le premier petit, le second et le troisième coniques, le dernier alongé, pointu; les postérieures de trois articles, le premier petit, le se-

cond conique, le dernier alongé.

Corps convexe, cylindrique.

Tête un peu enfoncée dans le corselet.

IPS. — Antennes droites, en masse; articles presque sphériques et égaux, les trois derniers plus gros, applatis et perfoliés, le dernier arrondi à sa pointe.

Quatre antennules très-courtes, égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, le premier petit, le second et le troisième arrondis, le dernier ovale; les postérieures, de trois articles presqu'égaux, le dernier ovale, un peu renflé.

Corps alongé, presque parallélipipède.

Premier article des tarses très-court, et plus petit que les autres.

LYCTUS. — Antennes terminées par une masse solide, composée de deux ou trois articles plus gros.

Quatre antennules filiformes, très-courtes.

Corps alongé, déprimé, corselet souvent étroit.

MICÉTOPHAGUE. — Antennes grossissant in-

sensiblement ; articles un peu perfoliés.

Quatre antennules ; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois.

Corps ovale, convexe, tête petite.

HYPOPHLE. — Antennes plus grosses vers leur extrémité, en masse perfoliée.

Quatre antennules presque filiformes ; les antérieures de quatre articles, les postérieures de trois.

Corps alongé cylindrique.

TROGOSSITE. — Antennes courtes, composées de onze articles ; le premier gros, les suivans grenus, les trois derniers distincts, un peu en masse.

Quatre antennules presqu'égales ; les antérieures de quatre articles, le premier très-court, les deux suivans égaux et coniques, le dernier très-gros ; les postérieures de trois articles, le premier petit, le dernier assez gros.

Corps alongé, légèrement déprimé.

SCAPHIDIE. — Antennes de onze articles, les six premiers minces, alongés, les cinq derniers en masse alongée, perfoliée.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures de quatre articles, les postérieures de trois.

Tête petite, un peu enfoncée dans le corselet.

Mélyre. — Antennes filiformes, un peu en scie, presque de la longueur du corselet, onze articles ; le premier assez gros, le second petit, le troisième alongé, les autres égaux.

Quatre antennules filiformes, inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles ; les postérieures courtes, de trois articles.

Tête avancée, un peu inclinée.

Tille. — Antennes en scie, de onze articles, le premier un peu renflé.

Quatre antennules inégales ; les antérieures filiformes, de quatre articles ; les postérieures de trois articles, le dernier grand, sécuriforme.

Corps alongé.

Drille. — Antennes pectinées, de onze articles, premier article court, un peu renflé, le second petit, arrondi, le troisième triangulaire, les autres pectinés.

Quatre antennules inégales ; les antérieures plus longues, de quatre articles ; les postérieures de trois, articles velus, presqu'égaux.

Tête courte, presque aussi large que le corselet.

Omalyse. — Antennes filiformes ; articles presque cylindriques ; le second et le troisième presque globuleux.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, presque globuleux ; les postérieures de trois articles égaux.

Corselet un peu applati, terminé postérieurement en deux angles aigus.

Lymexylon. — Antennes filiformes, articles presque globuleux, les trois premiers plus petits, le dernier terminé en pointe alongée mousse.

Quatre antennules inégales, presqu'en masse ; les antérieures un peu plus longues, de quatre articles, dont le dernier plus gros ; les postérieures courtes, obtuses, composées de trois articles.

Tarses filiformes.

Corps alongé.

TÉLÉPHORE. — Antennes filiformes ; articles cylindriques, égaux, le second beaucoup plus court.

Quatre antennules inégales, sécuriformes ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles ; les postérieures de trois, le dernier article dilaté, comprimé, triangulaire, en forme de hache.

Côtés du ventre plissés et à papilles.

Corselet plat, légérement bordé.

MALACHIE. — Antennes filiformes, presque en scie ; le premier article gros et arrondi.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles égaux, presque cylindriques ; les postérieures de trois.

Vésicules cachées de chaque côté de la poitrine et du ventre.

LAMPYRE. — Antennes filiformes, articles égaux, presque cylindriques, le premier un peu plus gros.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre ar-

ticles, et les postérieures de trois.

Corselet grand, applati, cachant la tête par un large rebord.

LYCUS. — Antennes filiformes, comprimées, souvent en scie ; premier article plus petit et arrondi.

Quatre antennules inégales, un peu plus grosses à leur extrémité ; le dernier article large, comprimé, presque triangulaire ; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Tête étroite, plus ou moins alongée.

Corselet applati, un peu bordé.

COLLIURE. — Antennes filiformes, de onze articles, le premier un peu plus gros et plus long que les autres.

Quatre antennules filiformes.....

Tête conique, déliée par-derrière ; yeux saillans.

Corselet étroit, long et cylindrique.

MÉLASIS. — Antennes pectinées d'un seul côté, de la longueur du corselet, composées de onze articles, le premier long, les deux suivans simples, courts, les autres latéralement prolongés.

Quatre antennules ; les antérieures une fois plus longues, le premier article petit, les deux suivans arrondis, le dernier un peu plus gros et ovale ; les postérieures filiformes, courtes, de trois articles.

Tête assez grosse, un peu enfoncée dans le corselet.

Corps alongé, cylindrique.

CEBRION. — Antennes filiformes, presque en scie, composées de onze articles, le second et le troisième très-courts.

Quatre antennules filiformes ; les antérieures un peu plus longues, de quatre articles, le premier court, les autres égaux ; les postérieures de trois articles, le premier court, les autres égaux.

Tête courte, corps oblong.

TAUPIN. — Antennes filiformes, en scie, souvent pectinées ; premier article plus gros, arrondi, le second très-petit.

Quatre antennules courtes, inégales, sécuriformes ; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois ; le der-

nier article plus gros, dilaté, applati, presque triangulaire.

Corselet terminé en dessous par une pointe reçue dans une cavité de la poitrine.

BUPRESTE. — Antennes courtes, filiformes, en scie; articles égaux, le premier gros et arrondi.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois, le dernier article obtus, presque tronqué.

Tête à moitié enfoncée dans le corselet.

CICINDÈLE. — Antennes filiformes, presque sétacées; articles cylindriques, égaux, le second très-court.

Six antennules filiformes; les antérieures composées de deux articles alongés, égaux; les moyennes plus longues, composées de quatre, dont le premier très-court, et le second très-long; les postérieures de quatre, dont les deux derniers très-courts.

Yeux saillans. Tarses filiformes.

Appendice à la base des cuisses postérieures.

ELAPHRE. — Antennes sétacées ; articles courts et égaux, le premier plus gros.

Six antennules presqu'égales, filiformes ; les antérieures composées de deux articles égaux, les moyennes de quatre, cylindriques, et les postérieures de trois, dont le premier plus court.

Yeux saillans.

Appendice à la base des cuisses postérieures.

CARABE. — Antennes filiformes, articles alongés, égaux, presque cylindriques, le premier plus gros et arrondi, le second très-petit.

Six antennules inégales, filiformes, le premier article un peu plus gros et tronqué ; les antérieures très-courtes, de deux articles égaux, les moyennes plus longues de quatre, et les postérieures de trois.

Corselet avec un rebord.

Appendice à la base des cuisses postérieures.

SCARITE. — Antennes filiformes, premier article long, gros et presque cylindrique, les autres plus courts et égaux entr'eux.

Six antennules filiformes ; les antérieures courtes, composées de deux articles alongés; les moyennes plus longues, composées de quatre, dont le premier très-court, et le second très-long ; les postérieures de deux égaux.

Mâchoires grandes et dentées.

Appendice à la base des cuisses postérieures.

Pattes antérieures épineuses, presque palmées.

Manticore. — Antennes filiformes, presque sétacées, de la longueur du corselet.

Six antennules filiformes ; les antérieures plus courtes et plus minces, composées de deux articles égaux ; les moyennes de quatre, dont le premier très-court ; les postérieures de trois, dont le premier très-court et le second très-long.

Mandibules fortes, grandes, dentées à leur base.

Appendice à la base des cuisses postérieures.

Elophore. — Antennes courtes, en masse ; articles arrondis, les trois derniers

beaucoup plus gros, en masse ovale, perfoliée, presque solide.

Quatre antennules inégales, presque en masse, le dernier article ovale et renflé; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le second long et cylindrique; les postérieures de trois, dont le premier très-court.

Tarses filiformes, premier article très-court, le second assez long.

HYDROPHILE. — Antennes en masse, plus courtes que les antennules; premier article gros et assez long, les autres courts et globuleux, les quatre derniers très-gros, en masse perfoliée.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures longues, composées de quatre articles cylindriques, dont le premier très-court; les postérieures composées de trois.

Tarses des quatre pattes postérieures larges et ciliées des deux côtés.

DYTIQUE. — Antennes filiformes, presque sétacées, de la longueur du corselet; articles presque égaux, coni-

ques, le premier assez long, le second très-court, les derniers amincis.

Six antennules inégales, filiformes; les antérieures très-courtes, composées de deux articles égaux; les moyennes longues et composées de quatre; les postérieures de trois.

Tarses postérieurs larges, applatis et ciliés.

Gyrin. — Antennes très-courtes, pédonculées; premier article grand, en forme de cuiller, les autres très-courts, peu distincts.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures de quatre articles arrondis, presque égaux; les postérieures composées de trois.

Tarses des quatre pattes postérieures applatis.

Dryops. — Antennes très-courtes, second article très-grand, voûté, latéralement dilaté.

Quatre antennules; les antérieures un peu plus longues, de quatre articles, le premier plus court, le second et le troisième coniques, le dernier alongé, renflé, pointu;

les postérieures courtes, de trois articles, le second conique, le dernier plus gros et renflé.

Tête un peu enfoncée dans le corselet.

STAPHYLIN. — Antennes filiformes ; premier article alongé, les autres globuleux, les six derniers plus courts, un peu comprimés, le dernier ovale, souvent coupé obliquement.

Quatre antennules courtes, égales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier court et petit, et le second plus long et conique ; les postérieures composées de trois égaux.

Elytres très-courtes.

OXYPORE. — Antennes courtes, moniliformes, presque en masse ; premiers articles minces, les autres renflés, lenticulaires, perfoliés, le dernier arrondi à sa pointe.

Quatre antennules courtes, égales ; les antérieures composées de quatre articles égaux, filiformes ; les postérieures de trois, dont le dernier en masse, large, applati, triangulaire, presque en croissant.

Elytres courtes.

PAEDÈRE. — Antennes moniliformes; premiers articles un peu alongés, les autres égaux, presque sphériques.

Quatre antennules inégales; les antérieures beaucoup plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier ovale, un peu plus gros, presque en masse; les postérieures de trois articles égaux, filiformes.

Elytres très-courtes.

SECONDE SECTION.

Cinq articles aux tarses des quatre pattes de devant, et quatre seulement à ceux des pattes de derrière.

MELOE. — Antennes moniliformes; premier article assez long, le second court et petit, le dernier sétacé.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très-court et très-petit; les postérieures de trois, dont le dernier ovale et un peu plus gros.

Tarses terminés par quatre crochets.

Elytres courtes, presque ovales.

COSSYPHE. — Antennes plus courtes que le corselet, un peu en masse, composées de onze articles, les quatre derniers en masse.

Quatre antennules inégales ; les antérieures plus longues, de quatre articles, le dernier article large, sécuriforme ; les postérieures de trois articles, le premier plus petit, les deux autres presque égaux.

Corps déprimé.

Tête petite, cachée sous le corselet.

CANTHARIDE. — Antennes filiformes, plus longues que le corselet ; articles égaux, presque cylindriques, le premier assez gros, et le second très-court.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-court ; les postérieures composées de trois.

Tarses terminés par quatre crochets.

Elytres molles et flexibles.

Tête inclinée.

MYLABRE. — Antennes moniliformes, gros-

sissant vers le bout, de la longueur du corselet.

Quatre antennules filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-court ; les postérieures composées de trois.

Tête inclinée.

Tarses terminés par quatre crochets.

Cérocome. — Antennes moniliformes, en masse, articles inégaux, irréguliers, applatis, dilatés dans les mâles, arrondis dans les femelles ; le dernier gros, en masse, comprimé par les côtés.

Quatre antennules égales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-petit, et le dernier très-alongé, le second et le troisième très-renflés, presque vésiculeux dans les mâles ; les postérieures composées de trois articles égaux.

Tarses terminés par quatre crochets.

Elytres molles et flexibles.

Lagrie. — Antennes moniliformes, allant un peu en grossissant vers l'extré-

mité, le dernier article un peu plus alongé que les autres.

Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, de quatre articles, dernier article plus grand, sécuriforme; les postérieures courtes, composées de trois articles, le dernier ovale, alongé.

Tête penchée, un peu déprimée.

Elytres molles et flexibles.

AEDEMÈRE. — Antennes filiformes, presque de la longueur du corps; articles égaux, cylindriques, le premier à peine plus gros, le second un peu plus court.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier plus court et très-petit; les postérieures composées de trois articles, dont le premier un peu plus petit.

Tarses terminés par deux crochets; article pénultième, large, bifide, garni de houppes.

NOTOXE. — Antennes filiformes, articles presque coniques, les derniers arrondis, moniliformes.

Quatre antennules moniliformes;

les antérieures composées de quatre articles arrondis, le dernier à peine plus gros et presque ovale ; les postérieures composées de trois, dont le premier très-petit.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

APALE. — Antennes filiformes, plus longues que le corselet; articles égaux, presque coniques.

Quatre antennules égales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles presque égaux ; les postérieures composées de trois articles alongés, cylindriques.

Tarses terminés par quatre crochets.

Tête inclinée.

PYROCHRE. — Antennes en scie, ou pectinées ; premier article gros et un peu alongé, le second petit et presque rond.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures beaucoup plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très-court et très-petit, et le dernier ovale, alongé ; les postérieures composées de trois.

Pénultième article des tarses court, bifide, garni de houppes.

HORIE. — Antennes filiformes, de onze articles presque cylindriques, le dernier terminé en pointe.

Quatre antennules, plus grosses à leur extrémité.

Tête applatie, très-large postérieurement.

Cuisses renflées.

CISTÈLE. — Antennes filiformes, un peu plus longues que le corselet; articles presque coniques, le second un peu plus petit que les autres, et arrondi.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très-court, et les autres presque égaux et coniques; les postérieures de trois articles très-courts, le premier un peu plus long et conique.

Tarses filiformes.

DIAPÈRE. — Antennes courtes, renflées; premier et second articles petits, les autres courts, petits, perfoliés.

Quatre antennules courtes, filiformes; les antérieures composées

de quatre articles, dont le premier petit et le dernier ovale ; les postérieures très-courtes, composées de trois, dont le premier à peine distinct.

Articles des tarses très-courts, le dernier très-long.

OPATRE. — Antennes moniliformes, un peu plus grosses par le bout, plus courtes que le corselet ; second article petit et arrondi.

Quatre antennules inégales, en masse ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier gros, ovale, tronqué ; les postérieures composées de trois articles plus gros à leur extrémité.

Corselet avec un rebord.

TÉNÉBRION. — Antennes moniliformes, articles presque égaux, le troisième à peine plus long que les autres, les derniers globuleux, un peu renflés.

Quatre antennules filiformes ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier un peu plus petit, et le

dernier un peu plus gros et tronqué.
Corps alongé.

SERROPALPE. — Antennes filiformes, un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles presque égaux, presque coniques.

Quatre antennules inégales ; les antérieures très-longues, composées de quatre articles, les trois premiers articles en scie, le dernier ovale, sécuriforme ; les postérieures de trois articles, le dernier plus gros.

Tête penchée.

HÉLOPS. — Antennes filiformes, souvent presque moniliformes ; second article un peu plus court, le troisième à peine plus long que les autres.

Quatre antennules inégales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-mince à sa base, les autres coniques, le dernier en masse large, comprimé, presque triangulaire, en forme de hache ; les postérieures composées de trois articles, dont le dernier plus gros et obtus.

Corps oblong, corselet plat.

PIMEL'E. — Antennes filiformes à leur base,

moniliformes à leur extrémité ; premier et second articles très-courts, le troisième très-long, presque cylindrique, les derniers globuleux.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures beaucoup plus longues, composées de quatre articles presque coniques, un peu renflés, le dernier obtus ; les postérieures plus courtes, composées de trois articles presque égaux.

Corps souvent renflé.

Blaps. — Antennes filiformes, moniliformes à leur extrémité ; premier article un peu plus gros, le second très-petit, le troisième très-long, les derniers courts et arrondis.

Quatre antennules inégales, en masse ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-petit, et le dernier gros, conique, un peu comprimé et tronqué ; les postérieures composées de trois articles presque égaux, et le dernier tronqué.

Corps oblong, renflé.

Sépidie. — Antennes filiformes, troisième article long, les autres courts et

cylindriques, le dernier ovale, aigu.

Quatre antennules filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles cylindriques, dont le second plus long, et le dernier obtus; les postérieures de trois articles égaux.

Corselet souvent inégal.

SCAURE. — Antennes moniliformes, premiers articles très-courts, presque coniques, le troisième long, les autres courts, égaux, moniliformes.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles cylindriques, dont le second un peu plus long; les postérieures composées de trois articles très-courts et cylindriques.

Corps oblong, sans rebord.

ERODIE. — Antennes courtes, moniliformes; articles presqu'égaux, le troisième long et cylindrique.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles presque éganx; les posté-

rieures de trois, dont le dernier un peu plus gros et globuleux.

Corps arrondi, très-renflé.

MORDELLE. — Antennes filiformes, souvent un peu en scie, quelquefois pectinées, de la longueur du corselet.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros et alongé; les postérieures filiformes, composées de trois articles égaux.

Corselet convexe.

Abdomen terminé en pointe dans les femelles.

RIPIPHORE. — Antennes flabelliformes, composées de onze articles, les quatre derniers avec des appendices latérales.

Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, filiformes, composées de quatre articles; les postérieures de trois.

Corps oblong, comprimé.

Cuisses renflées.

TROISIÈME SECTION.

Quatre articles à tous les tarses.

PRIONE. —Antennes longues, sétacées, quelquefois en scie ; premier article renflé, le second très-court et arrondi ; posées devant les yeux.

Quatre antennules presqu'égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le second très-long, et le dernier renflé à sa pointe et comme tronqué ; les postérieures composées de trois, dont le second très-long.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet applati, tranchant sur les côtés, dentelé ou épineux.

SPONDYLE. — Antennes presque moniliformes, à peine de la longueur du corselet, posées devant les yeux ; premier article un peu plus long, le second un peu plus petit, les autres égaux entr'eux.

Quatre antennules presque égales, filiformes ; les antérieures com-

posées de quatre articles presque égaux ; les postérieures de trois, dont le dernier un peu plus gros.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

CAPRICORNE.— Antennes sétacées, longues, posées dans les yeux ; premier article gros et assez long, le second très-court et très-petit, les suivans un peu renflés à leur pointe, les derniers égaux, comprimés.

Quatre antennules presqu'égales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-court et très-petit ; les postérieures composées de trois, dont le premier court et petit.

Pénultième article des tarses, large, bifide, garni de houppes.

Corselet arrondi, tuberculé ou épineux sur les côtés.

Yeux en croissant, entourant la base des antennes.

LAMIE.— Antennes sétacées, posées dans les yeux, composées de onze articles, les derniers plus courts que les autres.

Quatre antennules filiformes, inégales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier

oblong, obtus; les postérieures de trois.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Tête verticale. — Corselet court.

SAPERDE. — Antennes longues, sétacées, posées dans les yeux; articles presque cylindriques, le premier un peu plus gros, et le second très-court.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier court, et le second assez long; les postérieures composées de trois presque égaux.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet cylindrique.

Yeux en croissant entourant la base des antennes.

STENCORE. — Antennes filiformes, posées devant les yeux; premier article un peu plus gros, le second court et arrondi.

Quatre antennules inégales, presque filiformes, le dernier article un peu plus gros, presque ovale, à peine tronqué; les antérieures

composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet épineux ou tuberculé.

Yeux ovales.

CALIDIE. — Antennes filiformes, à-peu-près de la longueur du corps, posées dans une échancrure au-devant des yeux.

Quatre antennules égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier petit, et le dernier presque en masse; les postérieures composées de trois, dont le dernier assez gros.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet globuleux, ou rond et légèrement applati.

LEPTURE. — Antennes filiformes, à peine de la longueur du corps, posées devant les yeux; second article très-petit.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles presque égaux; les postérieures de trois

Pénultième article de tarses lar-

ge, bifide, et garni de houppes.

Corselet un peu plus étroit antérieurement.

DONACIE. — Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps, posées devant les yeux; premier article assez gros, le second à peine plus court que les autres.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles égaux, et les postérieures de trois.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Yeux ronds et saillans.

CALOPE. — Antennes filiformes, souvent en scie, posées dans une échancrure au-devant des yeux; articles comprimés, le premier plus gros et en masse.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le second est assez long et le dernier renflé, en masse, tronqué à sa pointe; les postérieures composées de trois articles égaux, filiformes.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

CUCUJE. — Antennes filiformes, plus courtes que le corps : de onze articles, le premier alongé, le second court, les autres égaux entr'eux.

Quatre antennules filiformes, tronquées.

Corps déprimé.

NÉCYDALE. — Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps, posées dans une échancrure au-devant des yeux ; premier article renflé à son extrémité, le second très-petit.

Quatre antennules presque égales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier petit, et le dernier alongé ; les postérieures de trois, dont le dernier un peu plus long que les autres.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Elytres souvent très-courtes, ou rétrécies à leur pointe.

MOLORQUE. — Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps, premier article un peu plus gros que les autres.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures composées

de quatre articles, les postérieures de trois.

Elytres très-courtes, rétrécies à leur extrémité.

LUPÈRE. — Antennes filiformes, de la longueur du corps, articles égaux, cylindriques, alongés.

Quatre antennules filiformes, les antérieures composées de quatre articles presque égaux, les postérieures de trois, dont le dernier pointu.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

CLAIRON. — Antennes presque moniliformes, plus grosses à leur extrémité; le premier article long et en masse, le second court, assez gros et globuleux.

Quatre antennules presqu'égales; les antérieures à peine plus courtes, composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros et conique; les postérieures composées de trois, dont le dernier presque triangulaire, presqu'en forme de hache.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet arrondi, un peu aminci à sa partie postérieure.

Bostriche. — Antennes courtes, en masse; le premier article assez gros, et un peu alongé; le second gros et globuleux, les trois derniers très-gros, en masse perfoliée.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles presque cylindriques, et les postérieures de trois, dont le dernier ovale, un peu plus gros

Tarses simples.

Corselet gros et globuleux.

Scolyte. — Antennes courtes, en masse, premier article assez gros, le second globuleux, les derniers gros, en masse solide.

Quatre antennules courtes, filiformes, presque égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier terminé en pointe; les postérieures de trois.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet gros, presque cylindrique, un peu renflé.

Tête enfoncée dans le corselet,

arrondie et terminée en pointe.

Bruche. — Antennes filiformes, presque en scie, premier article assez gros, les suivans simples, arrondis, les sept derniers presque en scie.

Quatre antennules filiformes, inégales ; les antérieures plus longues, composées de cinq articles presque égaux, les postérieures de quatre, dont le dernier ovale.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Tête avancée et penchée.

Antribe. — Antennes courtes, en masse ; premier article gros et alongé, les autres un peu renflés, les quatre derniers en masse, perfoliés.

Quatre antennules inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier en masse triangulaire ; les postérieures de trois articles.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Corselet large un peu bordé.

Attelabe. — Antennes moniliformes, un peu plus courtes que le corselet, premier et second articles un peu

plus gros, les trois derniers en masse, perfoliés.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles égaux, arrondis, les postérieures de trois.

Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Brachycère. — Antennes très-courtes, grossissant insensiblement ; articles très-courts, le dernier plus gros et plus long, presqu'en masse.

Quatre antennules très-courtes, à peine apparentes ; les antérieures grosses et très-courtes, composées de trois articles, dont le dernier un peu plus petit ; les postérieures de deux articles, dont le premier plus gros, et le dernier terminé en pointe arrondie.

Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée.

Mandibules fortes, courtes et dentées.

Tarses simples.

Charanson. — Antennes brisées, presque

en masse; le premier article long, et renflé à son extrémité, les quatre derniers formant une masse ovale, solide.

Quatre antennules courtes, filiformes, presque égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier terminé en pointe; les postérieures composées de trois.

Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée.

Mandibules simples.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

BRENTE. — Antennes moniliformes, grossissant insensiblement; premier article à peine plus long et plus gros que les autres.

Quatre antennules inégales; les antérieures composées de trois articles, dont le premier long et cylindrique, et le dernier court et terminé en pointe; les postérieures très-courtes, à peine distinctes, composées de deux articles, dont le dernier terminé en pointe.

Bouche placée au bout d'une es-

pèce de trompe, souvent très-longue, dure et cornée.

Mandibules simples.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

COLYDIUM.—Antennes en masse, perfoliées.

Quatre antennules courtes en masse; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier plus grand; les postérieures de trois.

Corps alongé, cylindrique.

RHINOMACER. — Antennes filiformes, presque sétacées; premier et second articles à peine plus gros que les autres.

Quatre antennules presque filiformes, inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros, tronqué obliquement; les postérieures composées de trois.

Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

MACROCÉPHALE. — Antennes filiformes, en masse, presque de la longueur du corps dans les mâles, beaucoup

plus courtes dans les femelles; premier article court et globuleux, les trois derniers un peu plus gros, formant une masse alongée.

Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de trois articles, dont le premier plus gros et le dernier plus mince, terminé en pointe; les postérieures composées de trois, presqu'égaux et arrondis.

Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée.

Pénultième article des tarses très-court, à peine apparent, caché dans le second, bifide et garni de houppes.

ZONITE. — Antennes longues, sétacées; articles cylindriques presque égaux.

Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures composées de quatre articles, dont le second et le dernier obtus; les postérieures de trois, dont le second très-long.

Tête inclinée.

ZYGIE. — Antennes moniliformes, grossissant insensiblement; articles presqu'égaux, le premier un peu plus

gros, les autres un peu saillans à leur extrémité.

Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier long et sétacé; les postérieures composées de trois, dont le premier très-court, et les autres cylindriques.

Tête inclinée, corps oblong.

EROTYLE. — Antennes filiformes, à-peu-près de la longueur du corselet; premier article renflé, le second court, les trois derniers plus gros et en masse.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier plus gros, presque en forme de hache, tronqué obliquement; les postérieures composées de trois, dont le dernier tronqué, presque en masse.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

ALURNE. — Antennes filiformes, plus longues que le corselet; articles cylindriques, presque égaux.

Quatre antennules inégales ; les antérieures un peu plus longues et filiformes, composées de trois articles presque égaux ; les postérieures presque filiformes, composées de trois, dont le premier très-court.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Pénultième article des tarses bifide, large et garni de houppes.

CHRYSOMÈLE. — Antennes moniliformes, plus longue que le corselet ; articles presque égaux, le premier un peu plus gros.

Quatre antennules inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier plus gros et en masse ; les postérieures composées de trois, dont le premier très-petit, et le second conique.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Corselet large, un peu bordé.

EUDOMIQUE. — Antennes un peu plus longues que la moitié du corps ; articles grenus, les trois derniers un peu renflés, plus longs.

Qua're antennules, les antérieures en masse, sécuriformes.

Corps ovale, un peu convexe.

Tête petite, enfoncée.

Altise. — Antennes filiformes, presque de la longueur du corps.

Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très-court, le troisième assez gros et arrondi, le quatrième terminé en pointe; les postérieures composées de trois.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Cuisses postérieures renflées.

Galeruque. — Antennes filiformes, presque de la longueur du corps; premier article gros et alongé.

Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures composées de quatre articles presqu'égaux, arrondis, le dernier terminé en pointe; les postérieures très-courtes, composées de trois, dont le premier à peine distinct, et les deux autres arrondis.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Cuisses simples. — Corselet inégal.

Criocère. — Antennes presque moniliformes, à peine de la longueur de la moitié du corps ; le premier article un peu plus gros, et le second un peu plus petit.

Quatre antennules courtes, égales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros, et terminé en pointe ; les postérieures de trois articles presque égaux.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Hispe.—Antennes filiformes, de la longueur du corselet, très-rapprochées à leur base ; articles égaux, le premier seulement un peu plus gros.

Quatre antennules courtes, égales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles presque égaux, et les postérieures de trois.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Tête petite, avancée.

Corselet arrondi.

Gribouri. — Antennes filiformes, quelquefois en scie ; premier article assez

gros, les deux ou trois suivans plus petits et globuleux, les derniers presque cylindriques ou en scie.

Quatre antennules filiformes, égales; les antérieures composées de quatre articles presque égaux, les derniers terminés en pointe mousse; les postérieures composées de trois articles égaux.

Mâchoires divisées en deux pièces.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Tête à moitié enfoncée dans le corselet.

Corselet convexe, relevé en bosse.

Clytre. — Antennes en scie, plus conrtes que la moitié du corps, composées de onze articles, le second et le troisième petits, les autres égaux, en scie.

Antennules antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier petit, le dernier mince; les postérieures de trois articles, le premier court, le dernier un peu plus mince.

Tête assez large, un peu enfoncée dans le corselet.

Casside. — Antennes courtes, presque fili-

formes, grossissant insensiblement vers la pointe, très-rapprochées à leur base.

Quatre antennules inégales, presque filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier est ovale, alongé, terminé en pointe; les postérieures de trois, dont le dernier un peu plus gros et ovale.

Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Corselet et élytres débordant considérablement le corps.

ANASPE. — Antennes presque moniliformes, grossissant insensiblement; premiers articles un peu plus petits et un peu plus alongés, les autres égaux entr'eux et moniliformes.

Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier plus gros, tronqué obliquement, presque en forme de hache; les postérieures de trois.

Pénultième article des quatre pattes antérieures, court et garni de houppes; tarses postérieurs pres-

que sétacé ; articles assez longs et très-distincts.

Corps alongé. — Tête penchée.

QUATRIÈME SECTION.

Trois articles à tous les tarses.

Coccinelle. — Antennes courtes, presque en masse ; premier article un peu alongé, les autres globuleux, les trois derniers plus gros et en masse.

Quatre antennules inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de trois articles, dont le dernier plus gros, en forme de hache ; les postérieures composées de deux articles égaux.

Corps hémisphérique, plat en dessous.

Corselet et élytres bordés.

Tritome. — Antennes très-courtes, en masse ; les trois derniers articles gros et perfoliés.

Quatre antennules inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de trois articles, dont le dernier dilaté, applati, aigu de chaque côté ; les postérieures com-

posées de deux, dont le dernier presque en masse.

Corselet et élytres très-peu bordés.

FORFICULE. — Antennes filiformes, presque sétacées ; premier article gros et alongé, les autres égaux, cylindriques.

Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures beaucoup plus longues, composées de cinq articles, dont les deux premiers assez courts ; les postérieures composées de trois, dont le premier très-court.

Elytres très-courtes.

Abdomen terminé par des pinces longues, cornées, très-fortes.

ORDRE SIXIÈME.

DES COLÉOPTÈRES.

Les insectes de cette classe ont été plus étudiés que ceux des autres classes ; la singularité de leurs formes, la netteté de leurs contours, la solidité de leur corps, et la facilité qu'on avoit de les conserver, les ont fait remarquer davantage et rassembler avec plus de soin. Ils forment aussi une classe plus nombreuse en espèces qu'aucune de celles dont nous avons déjà fait l'histoire.

Leur forme, leurs habitudes diffèrent aussi considérablement de celles des insectes des autres classes. Leurs ailes membraneuses sont au nombre de deux seulement ; et dans la plupart des momens de sa vie, l'insecte les tient ca-

chées et pliées sous des espèces d'étui, assez durs, secs et élastiques. Ces ailes, trop longues, déborderoient ces étuis, si l'insecte n'avoit le pouvoir de les plier transversalement vers leurs deux tiers postérieurs; par ce moyen, elles sont entièrement cachées sous les étuis coriaces dont nous venons de parler.

C'est cette disposition des ailes sous les étuis coriaces, que l'on nomme aussi élytres, qui fait le caractère distinctif de ces insectes. Ce caractère est d'autant meilleur, qu'il est plus apparent; il sert sur-tout à distinguer les coléoptères de l'ordre des orthoptères, dont les ailes sont pliées longitudinalement sous des élytres membraneuses, ainsi que nous venons de le voir.

Lorsque les coléoptères volent, ils écartent leurs élytres, sortent leurs ailes membraneuses de dessous, et mettent en mouvement ces dernières seulement: les élytres restent immobiles. Ce ne sont point de véritables ailes, mais des étuis

qui servent à conserver des ailes dont la structure délicate pourroit être dérangée par les corps durs au milieu desquels vivent un grand nombre de coléoptères.

Le vol de ces insectes est lourd et bruyant ; on diroit qu'ils sont emportés par le mouvement de leurs ailes , et qu'ils ne peuvent point le diriger à leur volonté ; car leurs mouvemens sont brusques ; leur impulsion est telle, qu'ils ne changent pas facilement de direction ; ils se heurtent souvent contre les corps qui se trouvent sur leur passage, et leur vol est arrêté par ce choc ; ils tombent, et ne peuvent reprendre leur essor qu'après plusieurs tentatives.

Un grand nombre volent plutôt la nuit que le jour ; et ce sont, avec les lépidoptères nocturnes , presque les seuls insectes de nuit ; car on doit avoir remarqué qu'aucun hyménoptère , que peu d'orthoptères , peu d'hémiptères, encore moins de névroptères et de dip-

tères, volent la nuit. Le nombre des insectes nocturnes est, par comparaison avec le nombre de ces animaux, beaucoup plus petit que le nombre des quadrupèdes qui agissent et mangent pendant la nuit; car il est aisé de voir, en parcourant la liste de ces gros animaux, que la plupart restent tranquilles pendant le jour, et ne sortent que la nuit.

La nourriture des coléoptères est très-variée, cependant la bouche de ces insectes est construite sur le même modèle, quant aux principales parties; les différences qui existent ne se remarquent que dans les formes de ces parties; il est vrai qu'elles sont souvent assez consirables pour modifier les moyens que peut avoir l'insecte pour saisir et broyer ses alimens.

C'est la bouche des coléoptères, qu'il est le plus facile de disséquer et d'étudier; c'est aussi celle que nous avons choisie pour faire connoître les parties de cet organe, dans les généralités sur

la structure, l'organisation et les habitudes des insectes. Nous ne ferons donc que rappeler ici les parties qui la composent.

Elle est fermée supérieurement par une pièce cornée, très-courte, demi-circulaire, mobile, qui est la lèvre supérieure; on remarque au-dessous les mandibules qui sont presque toujours fortes, arquées et dentelées intérieurement. Les mâchoires sont situées encore au-dessous; elles sont distinctement divisées en deux parties : celle qui leur sert de base est cornée; la partie antérieure est ordinairement membraneuse. C'est dans la jonction de ces deux parties que sont insérées les palpes ou antennules antérieures, au nombre d'une ou de deux sur chaque mâchoire. Enfin la bouche est fermée inférieurement par la lèvre inférieure, qui est également divisée en deux parties : celle de la base est aussi cornée. Le cit. Latreille en a fait une partie distincte, et l'a nommée ganache.

La partie antérieure est membraneuse, souvent même comme poilue et séparée en deux ou trois divisions. C'est également dans la jonction de ces deux parties que sont placées les palpes ou antennules postérieures.

Telles sont les parties qui composent la bouche des coléoptères; et telle est la disposition qu'elles conservent entre elles. Ces parties, et sur-tout les mandibules et les mâchoires, sont fortes, arquées, pointues dans les insectes carnassiers, qui se nourrissent d'autres insectes vivans, comme les cicindèles, les carabes, les ditiques, etc.; on remarque en outre que ces insectes ont six palpes, tandis que les autres n'en ont que quatre.

La lèvre inférieure, les palpes et les mâchoires existent dans tous les coléoptères, mais tous n'ont point une lèvre supérieure et des mandibules, ou du moins ces parties sont si molles, qu'elles

ne peuvent être d'aucun usage pour la mastication.

C'est parmi les coléoptères que se présentent les variétés les plus nombreuses, et les différences les plus considérables dans la forme des antennes. Aussi ces parties offrent-elles des caractères nombreux, tranchés et naturels, pour distinguer les divers genres de coléoptères. Les antennes des coléoptères sont ordinairement insérées si près des yeux, qu'elles semblent, dans quelques espèces, partir de dessus les yeux mêmes.

Il n'y a point d'yeux lisses dans ces insectes; ils n'ont jamais plus de deux yeux, qui sont des yeux à réseaux.

La tête, le corselet et l'abdomen sont très-distincts, même dans ceux qui ont le corps hémisphérique. Les formes du corselet sont très-variées, mais en général cette partie est solide et souvent armée de tubérosités, d'épines ou de dents.

Les élytres ou étuis des ailes qui re-

couvrent presque toujours entièrement l'abdomen, partent de la partie postérieure du corselet; leur forme est moins variable ; mais leur consistance est souvent très-différente : tantôt, ils sont durs et fragiles au point de se laisser briser lorsqu'on veut les percer; tantôt, ils sont très-flexibles et mous, plutôt qu'élastiques. On remarque, qu'en général les coléoptères à élytres molles s'envolent plus facilement que les coléoptères à élytres dures; cependant cette règle n'est pas sans exception, ainsi que le prouvent les cétoines, les buprestes, les cicindèles, etc.

A la base des élytres, il y a dans la plupart des espèces une petite pièce triangulaire, dont on ignore l'usage, et que l'on nomme l'écusson.

Les pattes des coléoptères sont généralement plus courtes que longues, quand on les compare à celles de beaucoup d'autres insectes. Il n'y a que les cicindèles, les carabes et quelques autres

coléoptères, également légers à la course, qui aient ces membres longs et déliés ; elles sont composées des mêmes articulations que les pattes des autres insectes ; mais on doit observer que la hanche est très-courte, que la cuisse est assez renflée, que la jambe est comprimée, et que le tarse est formé d'articles distincts, dont le nombre ne passe jamais celui de cinq, et n'est pas moindre de trois. Le nombre des pièces du tarse est constant, non-seulement dans les espèces d'un même genre, mais presque toujours aussi dans les genres d'une même famille. En sorte que ce n'est pas seulement un bon caractère artificiel, il peut être aussi rangé au nombre des caractères naturels du dernier ordre.

Le tarse est terminé par deux ou quatre ongles, entre lesquels on voit quelquefois des espèces de houppes, pinceaux ou brosses de poils, qui servent à fixer l'insecte plus solidement sur les corps sur lesquels il se place.

Les coléoptères sont tous privés d'un véritable aiguillon; s'il en est un ou deux qui peuvent piquer, c'est, comme nous le verrons, avec un instrument bien différent. L'abdomen, dans les femelles, est quelquefois terminé par une espèce de tarrière, qui est le canal de l'oviducte prolongé hors du corps. Cette disposition est sur-tout remarquable dans les insectes qui pondent leurs œufs dans le bois.

Les couleurs des coléoptères sont généralement tranchées, brillantes et fixes; elles tiennent à la matière même de leurs os extérieurs, et rarement à des écailles qui les recouvrent. Plusieurs ont un éclat métallique; et on a remarqué que ceux-là sur-tout partageoient avec plus ou moins de force la propriété vésicante des cantharides.

Plusieurs aussi répandent des odeurs, tantôt agréables comme l'odeur de rose, de quelques capricornes, cicindèles, etc., tantôt rebutante comme celle des blaps,

carabes, etc. ; dans ces derniers, cette odeur paroît venir d'une liqueur caustique qu'ils renferment, et qu'ils peuvent faire sortir à volonté.

Quelques coléoptères ont la propriété de faire entendre un petit bruit analogue à celui produit par le frottement de deux morceaux de chagrin l'un contre l'autre; c'est en effet en frottant la partie postérieure de leur corselet contre la face articulaire et chagrinée de leur abdomen, qu'ils savent produire ce bruit singulier, que les criocères et toute la famille des capricornes peuvent faire entendre.

Ce sont les seules remarques que nous croyons devoir faire sur les facultés des coléoptères. Quant à leurs habitudes en général, nous ne pourrions en parler qu'en tombant dans des répétitions inutiles ; elles sont trop variées pour qu'on puisse en conclure rien de général. On trouve dans ces insectes tous les appétits, la plupart des ruses que nous avons

déjà reconnus dans les autres insectes, et que nous décrirons en traitant chaque genre de coléoptères. Il ne nous reste plus à parler que de la métamorphose de ces insectes.

La métamorphose des coléoptères est de l'espèce de celle que nous avons nommée complète. La larve qui sort de l'œuf n'a aucune analogie avec l'insecte parfait; cette larve est ordinairement molle et blanchâtre ou jaunâtre; les anneaux de son corps sont très-visibles; elle a six pattes antérieures, écailleuses, qui sont quelquefois si foibles, qu'on ne les apperçoit pas au premier moment. On voit en outre sur quelqu'autre partie du corps, dans certaines espèces, des tubérosités ou des mamelons agglutinatifs, au moyen desquels l'insecte s'attache plus fermement aux corps sur lesquels il se tient.

Ces larves vivent quelquefois trois ans avant d'avoir atteint leur dernière grandeur; alors la plupart se composent,

avec une soie grossière et les matières qui les environnent, une coque sale, dans laquelle elles subissent leur première transformation. La chrysalide ou nymphe qui en résulte, a toutes les parties de l'insecte parfait ; mais ces parties sont emmaillottées séparément dans une pellicule très-mince, ce qui les empêche de se mouvoir ; elles ne sont point appliquées et comme continues avec le corps de la chrysalide, ainsi qu'on l'observe dans la classe des lépidoptères. C'est de cette chrysalide que sort, au bout d'un temps plus ou moins long, l'insecte parfait.

Les coléoptères mangent peu à l'état parfait, et leurs alimens sont alors bien différens de ceux qu'ils prenoient lorsqu'ils étoient en larves ; c'est ainsi que les dermestes se trouvent sur les fleurs dont ils lèchent la matière sucrée, tandis qu'ils se nourrissoient de matières animales, putréfiées ou sèches, lorsqu'ils étoient en larves. La durée de la

vie des coléoptères à l'état parfait est aussi très-courte : il en est fort peu qui vivent trois mois sous ce dernier état.

L'ordre nombreux des coléoptères avoit besoin d'être divisé, pour être étudié plus facilement, la division basée sur le nombre des pièces des tarses, introduite par Geoffroy, a été adoptée par le cit. Olivier : c'est aussi celle-là que nous suivrons.

ORDRE SIXIÈME.

LES COLÉOPTÈRES.

LXXe GENRE.

LUCANE.

PREMIÈRE SECTION.

Cinq articles aux tarses.

Caractères génériques. Antennes en masse ; dix articles, dont le premier très-long, les autres courts et égaux, les quatre derniers en masse feuilletée d'un seul côté. — Quatre antennules filiformes, inégales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le second et le dernier beaucoup plus longs ; les postérieures de trois, dont le premier très-court, et le dernier long et renflé. — Mandibules alongées et dentées. — Jambes antérieures dentées.

Les anciens naturalistes ont donné à ces insectes le nom de *platycerus*, qui signifie large corne ; le citoyen Geoffroy

leur a conservé ce nom; mais Scopoli les ayant nommés lucane, Linnée et tous les auteurs qui ont écrit depuis lui, ont adopté ce nom. Quelques naturalistes ont confondu les lucanes avec les scarabés, dont ils diffèrent par la forme des antennes et des mandibules.

Les antennes des lucanes sont grandes, coudées, composées de dix articles, dont le premier est très-long, presque cylindrique, les cinq suivans sont courts, arrondis; les quatre derniers ont du côté intérieur un prolongement en forme de lame, ce qui rend l'extrémité des antennes feuilletée.

La tête est plus ou moins grosse, celle du mâle l'est plus que celle de la femelle; elle est plus large que longue, anguleuse, souvent irrégulière, avec des élévations plus ou moins saillantes.

Le chaperon est assez grand, avancé en pointe; les mandibules sont très-grandes, fortes, cornées, arquées et dentées intérieurement; celles des fe-

melles sont moins longues que celles des mâles.

Le corselet est un peu convexe en dessus, arrondi sur les côtés, et plus ou moins bordé.

L'écusson est plus ou moins grand, presque triangulaire, peu visible dans quelques espèces.

Les pattes sont longues; les antérieures sont attachées au corselet; les jambes de ces pattes sont dentées latéralement; les intermédiaires et les postérieures tiennent à l'abdomen; les jambes de celles-ci sont armées à leur extrémité, de quelques épines grosses et courtes; les tarses sont composées de cinq articles, dont les quatre premiers sont égaux; le dernier est long, arqué, renflé à l'extrémité, et terminé par trois crochets, dont les deux latéraux sont grands, arqués et très-forts.

Les élytres sont dures, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses repliées, dont l'in-

secte fait souvent usage pour voler.

La larve de ces insectes est très-grosse; son corps est courbé en arc, et composé de treize anneaux. Sa tête est brune, écailleuse, armée de deux fortes mâchoires, dont elle se sert pour ronger le bois qu'elle réduit en une espèce de tan; elle a six pattes écailleuses attachées aux trois premiers anneaux : parvenue à sa grosseur, elle construit dans le bois où elle a vecu, une coque ou cellule, avec la sciure du bois qu'elle a rongé; elle se change en nymphe dans cette coque, d'où elle ne sort que sous la forme d'insecte parfait. Roisel croit qu'il faut six ans à la larve pour acquérir toute sa grosseur.

Les lucanes vivent peu de temps sous leur dernière forme; après leur métamorphose, ils cherchent à s'accoupler, et ensuite la femelle fait sa ponte; elle se sert de ses mandibules pour couper le bois pourri, afin de placer ses œufs plus avant dans l'intérieur de

l'arbre. Degéer croit que l'insecte parfait se nourrit de la liqueur mielleuse qui se trouve répandue sur les feuilles du chêne; mais la larve fait beaucoup de tort aux arbres, parce qu'elle attaque non-seulement le bois mort, mais encore le bois vivant. Les larves se tiennent plus souvent dans les racines, que dans les troncs ou les branches.

On voit voler ces insectes principalement le soir, autour des vieux arbres. Ils forment un genre composé de vingt à vingt-quatre espèces; dont le plus grand nombre est étranger à l'Europe.

Le Lucane cerf-volant, *Lucanus cervus.*

Il varie beaucoup pour la grandeur, celui qu'on trouve aux environs de Paris, n'a pas deux pouces de longueur; il y en a de beaucoup plus grands, dans quelques cantons de la France; il est d'un brun rougeâtre en dessus, noir en



1. Lucane cerf volant M. 3. Parrule interrompu.
2. Lucane cerf volant F. 4. Letbrus Céphalote.

dessous; les mandibules sont grosses, plus longues que le corselet, armées intérieurement vers le milieu d'une forte dent, et bifurquées à leur extrémité; elles ont en outre plusieurs petites dentelures très-fines, depuis le milieu jusque près de l'extrémité; le chaperon est incliné, pointu, avec une élévation transversale, saillante sur le milieu; la tête est plus large que le corselet, elle a plusieurs angles saillans; le corselet est un peu convexe en dessus, moins large que la tête et le corps, et rebordé tout autour; les élytres sont lisses, rebordées; elles recouvrent le corps et les ailes; les jambes antérieures ont quelques dentelures, et les quatre autres sont terminées par quelques épines fortes.

La femelle est beaucoup plus petite que le mâle, dont elle diffère par les mandibules, qui sont très-courtes; sa tête est beaucoup plus petite, et n'est point anguleuse comme celle du mâle,

et son corselet est moins applati sur les côtés.

Quelques entomologistes ont douté que cet insecte fût la femelle du cerf-volant; mais le cit. Maréchal, peintre d'histoire naturelle, très-estimé et bon observateur, a vu l'accouplement de ces insectes; ainsi il ne doit plus rester aucun doute à cet égard.

On le trouve en Europe, dans les bois; il vole le soir, auprès des vieux arbres.

Le Lucane Chèvre, *Lucanus Capra*.

Il est beaucoup plus petit que le précédent, il a environ quinze lignes de longueur, les mandibules sont d'un brun rougeâtre, un peu plus longues que la tête; elles ont plusieurs dentelures, depuis le milieu jusque vers l'extrémité; le chaperon est incliné, arrondi à son extrémité, avec une éléva-

tion transversale; la tête est noire, de la largeur du corselet; elle a une élévation peu marquée à sa partie antérieure; le corselet est noir, sans élévation et finement pointillé, l'écusson est petit, arrondi; les élytres sont d'un brun rougeâtre, lisses; les jambes antérieures ont quelques dentelures, les intermédiaires et les postérieures ont quelques épines; le dessous du corps est noirâtre.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, sur les troncs à demi pourris des chênes; il est rare aux environs de Paris.

Le Lucane Elaphe, *Lucanus Elaphus.*

Il est plus petit que le lucane cerf-volant, auquel il ressemble beaucoup; son corps est d'une couleur brune luisante; ses antennes sont noires; le second article est long, un peu renflé à son extré-

mité; les mandibules sont un plus longues que le corselet; elles ont une dent vers le tiers de leur base, quelques crénelures, et l'extrémité bifurquée; le chaperon est avancé et très-incliné; la tête est plus large que le corselet, elle a plusieurs élévations transversales; les élytres sont lisses et légèrement bordées; les pattes sont assez longues; les jambes ont quelques épines.

On le trouve au nord de l'Amérique, et dans la Virginie.

Le Lucane Chevreuil, *Lucanus Capreolus*.

Il a environ quinze lignes; sa couleur est d'un brun rougeâtre luisant; les cuisses sont d'un jaune fauve; les mandibules sont de la longueur de la tête, arquées, terminées par une pointe simple; elles ont une seule dent à leur côté intérieur; la tête est plus large à sa partie antérieure, qu'à sa partie postérieure,

et paraît coupée antérieurement; le corselet est plus large que long et bordé; il a une ligne longitudinale peu enfoncée, et un petit point enfoncé de chaque côté; les élytres sont lisses.

La femelle ressemble à celle du cerf-volant.

Le Lucane parallélipipède, *Lucanus parallelipipedus*.

Il a environ dix lignes de longueur; il ressemble un peu à la femelle du lucane cerf-volant; mais il est entièrement noir; le premier article des antennes est presque aussi long que tous les autres ensemble; les mandibules sont moins longues que la tête; elles ont une dent très-forte à leur partie intérieure; la tête est un peu plus étroite que le corselet, et finement chagrinée; on voit sur celle du mâle deux petits tubercules, arrondis et rapprochés; le corselet est de la largeur du corps; il est finement pointillé, et lé-

gèrement bordé; l'écusson est arrondi; les élytres sont finement chagrinées; les jambes antérieures sont dentées, les autres ont quelques épines.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur le tronc des arbres pourris; il est commun aux environs de Paris.

Le Lucane caraboïde, *Lucanus caraboides*.

Il a environ six lignes de longueur; il est d'un bleu verdâtre luisant; ses antennes sont noires, coudées; le premier article est presque aussi long que les autres ensemble; les quatre derniers sont lamellés; les mandibules sont plus courtes que la tête; le corselet est bordé et beaucoup plus large que la tête, un peu échancré et arrondi sur les côtés, l'écusson est très-petit et arrondi; les élytres sont finement chagrinées; les jambes antérieures ont quelques dentelures, les autres sont ciliées et armées

de quelques épines ; le dessous du corps et les pattes sont noirs ; on en trouve quelquefois dont tout le dessus du corps est d'un vert doré brillant.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sur le bois pourri.

Le Lucane ténébrioïde, *Lucanus tenebrioides.*

Il est un peu plus grand que le précédent, d'un noir luisant en dessus, d'un brun noirâtre en dessous ; les antennes sont brunes ; les trois derniers articles sont lamellés ; les mandibules sont plus courtes que la tête, épaisses à la base et terminées en pointe ; la tête est finement pointillée, moins large que le corselet, applatie antérieurement ; elle a une ligne longitudinale peu enfoncée ; le corselet est finement pointillé, bordé, il a une élévation transversale sur le milieu ; l'écusson est triangulaire ; les élytres sont striées, ponctuées, et

bordées ; les jambes de toutes les pattes sont dentées, les antérieures un peu plus que les autres.

On le trouve à la Caroline.

Le Lucane bicolor, *Lucanus bicolor.*

Il a les mandibules noires, avancées, larges, plus courtes que la tête, arquées et dentées intérieurement ; le corselet est noir, échancré postérieurement ; il a de chaque côté une petite dent et une lame cornée au-devant des yeux ; l'écusson est petit, noir et arrondi ; les élytres sont lisses, d'un jaune testacé, avec la suture et un peu du bord extérieur noir ; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

LXXIe GENRE.

PASSALE.

Caractères génériques. Antennes arquées de dix articles, le premier plus long que les autres, les six suivans arrondis, les trois derniers en masse feuilletée d'un seul côté. — Quatre antennules courtes, les antérieures composées de quatre articles, le premier court et petit, les deux suivans presque égaux, le dernier un peu plus long que les autres, arrondi à l'extrémité; les postérieures de trois, dont le premier petit, le second un peu arqué, gros; le dernier, petit, ovale, alongé. — Mandibules un peu plus courtes que la tête, armées de dents, terminées par trois dentelures. — Jambes antérieures dentées. — Corps alongé, déprimé.

Les passales ont été confondus avec les lucanes par tous les entomologistes. M. Fabricius dans ses premiers ouvrages les avoit également placés avec ces insectes; mais dans son dernier ouvrage

il les en a séparés, et en a formé un genre sous le nom de *passalus*. Les passales sont très-faciles à distinguer des lucanes par les antennes qui ne sont point coudées, par la forme du corps et par les mandibules.

Ils ont les antennes courtes, épaisses, courbées, un peu velues, et terminées en masse, feuilletée d'un seul côté.

Les mandibules courtes, épaisses à la base, garnie intérieurement d'une dent courte et épaisse, et terminées par trois dentelures.

La tête est applatie, moins large que le corselet, très-inégale en dessus, les mâles ont sur le milieu une corne courte, droite, dirigée en devant.

Les yeux sont petits, arrondis, peu apparens.

Le corselet est de la largeur du corps, lisse, applati en dessus, bordé sur les côtés; point d'écusson.

Le corps est alongé, déprimé, arrondi à l'extrémité.

Les pattes sont courtes, les jambes antérieures sont dentelées latéralement, les intermédiaires et les postérieures sont armées de quelques épines, les tarses sont terminés par deux crochets.

Ces insectes habitent l'Amérique et Surinam. Mlle de Mérian, qui a donné une figure du passale interrompu, dit avoir trouvé sa larve dans la racine des battates, plante qui croît à Surinam. Elle a aussi donné la figure de cette larve, qui ressemble à un gros ver par la forme : elle a le corps très-gros, la tête petite, l'extrémité du corps mince, et six pattes écailleuses. Comme les passales ont beaucoup de rapport avec les lucanes, on peut croire que leurs larves vivent de même, subissent les mêmes métamorphoses, et sont également plusieurs années avant de parvenir à l'état parfait.

On ne connoît encore que trois espèces de ce genre, nous en décrirons une.

Le Passale interrompu, *Passalus interruptus*.

Il varie beaucoup par la grandeur; on en voit qui ont environ vingt lignes, d'autres n'ont qu'un pouce ; il est d'un brun presque noir, très-luisant tant en dessus qu'en dessous; les antennes sont arquées; les derniers articles sont en masse, feuilletée d'un seul côté; la tête est inégale; le mâle a sur le milieu une corne courte, droite, dirigée en devant; le corselet est de la largeur du corps ; il est lisse, applati sur le milieu, bordé sur les côtés, avec un sillon longitudinal peu enfoncé sur le milieu ; les élytres sont comme coupées antérieurement, de forme quarrée, arrondies postérieurement; elles ont des stries très-marquées; elles sont séparées du corselet par un étranglement assez long ; les jambes antérieures sont dentées latéralement ; les intermédiaires sont forte-

ment ciliées, les postérieures un peu moins; le corselet et l'abdomen sont ciliés tout autour.

Cet insecte est très-commun dans les cabinets de Paris; on le trouve à Cayenne et à Surinam, sur le tronc de différens arbres.

LXXIIe GENRE.

LETHRUS.

Caractères génériques. Antennes composées, de neuf articles; premier article long, presque cylindrique, les suivans filiformes, un peu grenus, le dernier en masse solide, coupé à son extrémité. — Quatre antennules filiformes, égales; les antérieures de quatre articles, le premier très-petit, le dernier pointu; les postérieures composées de trois, le second long et poileux, le dernier pointu. — Jambes antérieures dentées.

Le seul insecte qui compose ce genre a les mandibules très-grandes, ce qui est cause que quelques naturalistes l'ont

placé avec les lucanes ; mais Scopoli l'en a séparé, et l'a nommé lethrus. M. Fabricius et le cit. Olivier ont adopté ce genre, et lui ont conservé le nom que Scopoli lui a donné ; cet insecte diffère des lucanes par la forme des antennes, et se rapproche des scarabés sans écusson par la forme de son corps ; mais il diffère également de ceux-ci par les antennes.

Le lethrus a la bouche composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Les mandibules sont très-grosses, fortes, arquées ; celles du mâle sont bifurquées ; celles de la femelle sont simples et arquées.

Les mâchoires sont minces, et armées intérieurement de plusieurs épines longues.

On ne connoît encore qu'une seule espèce de lethrus. Il habite les champs arides de la Tartarie et de la Hongrie : on

le trouve dans les fumiers secs, auprès des racines des plantes vivaces. Suivant Scopoli, le mâle et la femelle vivent ensemble dans un même trou cylindrique, qu'ils creusent en terre; ce qui fait croire que la larve vit également dans la terre, et se nourrit de racines des plantes.

Le Lethrus Cephalote, *Lethrus Cephalotes*.

Il a environ huit lignes de longueur; il est d'un noir luisant; la tête est grosse, beaucoup moins large que le corselet, anguleuse sur les côtés; près des antennes, elle a quelques lignes longitudinales peu marquées; le corselet est très-large, lisse, convexe, un peu échancré antérieurement, les côtés du bord postérieur sont arrondis; il est légèrement bordé tout autour; les élytres sont courtes, lisses et réunies; il n'y a point d'ailes en dessous, les pattes

sont assez longues; les jambes antérieures ont quelques dents latérales, les autres sont velues, et ont quelques épines près de leur jonction avec le tarse.

On le trouve dans les déserts de la Russie méridionale, de la Tartarie, et dans la Hongrie et l'Autriche.

LXXIIIe GENRE.

SINODENDRON.

Caractères génériques.— Antennes courtes, en masse, composées de neuf articles, le premier très-long, les suivans très-courts et grenus, les trois derniers en masse lamellée. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois. — Corps alongé, cylindrique. — Jambes antérieures dentées.

Le seul insecte qui compose ce genre, a été placé par Linnée, Degéer, M. Fabricius et le cit. Olivier, parmi les sca-

rabés, et par Scopoli, parmi les lucanes; mais M. Fabricius dans son dernier ouvrage, l'a séparé des scarabés, et en a fait un genre.

Cet insecte diffère des scarabés par la forme de ses antennes, et par le nombre des articles dont elles sont composées; celles des scarabés ont dix articles, et sont terminées par une masse de trois feuillets; celles des sinodendrons sont de neuf articles, et en masse feuilletée à-peu-près comme les antennes des lucanes; mais elles ne sont point coudées comme celles de ces insectes.

La tête du sinodendron est petite, applatie; le chaperon est arrrondi; la bouche est composée de deux mandibules courtes, unies, dentées, de deux mâchoires, d'une lèvre cornée, et de deux antennules inégales, filiformes.

Les yeux sont petits, arrondis, placés de chaque côté de la tête; le corselet est grand, de la largeur du corps, con-

vexe, tronqué antérieurement et bordé tout autour.

L'écusson est petit, triangulaire.

L'abdomen est alongé, cylindrique, entièrement couvert par les élytres.

Les pattes sont de longueur moyenne, les jambes sont dentées latéralement, les tarses sont terminés par deux crochets, longs et très-pointus.

Tout l'insecte est de forme alongée.

Sa larve n'est point connue : on trouve l'insecte parfait, dans le nord de l'Europe, sur les troncs des pruniers et des cerisiers ; peut-être sa larve vit-elle dans l'intérieur du tronc de ces arbres, ou de leurs racines.

M. Fabricius a placé dans ce genre trois autres insectes que nous ne pouvons pas reconnoître, quoique dans la synonymie du *sinodendron muricatum*, qui est un dermeste de son *mantissa*, il cite le cit. Olivier. Comme il ne désigne point dans quel genre de cet auteur cet insecte est placé, nous avons



1. Sinodendrou Cylindrique. 4. Scarabe boureau M.
2. Scarabé hercule. 5. Scarabé boureau F.
3. Scarabé ſimetaire.

cherché à la planche et à la page qu'il indique, sans y trouver aucun insecte qui puisse appartenir à ce genre. Il en est de même du *sinodendron capucinus*, qui est le *bostrichus capucinus* de son *mantissa*, qui se trouve cité dans le genre apate, mais décrit d'une autre manière. Ainsi il y a dans ces citations une confusion qui nous empêche de savoir quels sont les insectes dont M. Fabricius a composé son genre sinodendron. Quant à la quatrième espèce, elle est étrangère, et nous ne la connoissons pas. Ainsi nous ne donnerons que la description du scarabé cylindrique de Linnée, de Degéer et du cit. Olivier.

Le Sinodendron cylindrique, *Sinodendron cylindricum.*

Il a environ six lignes de longueur; il est de couleur noire, un peu luisant: ses antennes sont courtes, avec les trois

derniers articles en masse feuilletée d'un seul côté ; la tête est petite, armée d'une corne relevée, recourbée, un peu velue postérieurement ; le corselet est pointillé, coupé antérieurement, et muni de cinq dentelures mousses, dirigées en avant ; celle du milieu est un peu plus longue que les autres ; l'écusson est petit, triangulaire ; les élytres sont striées longitudinalement, un peu raboteuses et fortement ponctuées ; les pattes sont noires ; les jambes antérieures sont dentelées latéralement ; les intermédiaires et les postérieures ont du même côté deux rangées de dentelures.

La corne de la femelle est très-courte ; le corselet est à peine tronqué, il a trois petites dentelures peu marquées, et une élévation longitudinale sur le milieu.

On le trouve au nord de l'Europe sur les troncs à demi pourris des pruniers et des cerisiers.

LXXIV[e] GENRE.

SCARABE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, composées de dix articles, dont le premier plus long et plus gros que les autres, les trois derniers en masse obtuse, feuilletée. — Quatre antennules courtes, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-court; les postérieures de trois presqu'égaux. — Jambes antérieures dentées.

Linnée, dans son genre scarabé, a confondu les hannetons, les cétoines et les trox avec les scarabés des auteurs qui ont écrit depuis lui, et il les a divisés en trois familles. Sa première famille est composée des scarabés, dont le corselet est armé de cornes. La seconde, de ceux dont la tête est armée de corne, mais dont le corselet en est dépourvu, et la troisième, de ceux dont la tête et le corselet n'ont ni corne ni tubercule.

Le cit Geoffroy a formé deux genres de ces insectes : l'un est composé de ceux qui ont un écusson, c'est son genre scarabé ; l'autre comprend tous ceux qui n'ont point d'écusson, il les a nommés bousiers. Quoique ces insectes ayent une forme qui leur soit particulière, Degéer n'a pas trouvé le caractère que le cit. Geoffroy a assigné aux bousiers suffisant pour en former un genre ; parce que plusieurs scarabés vivent de la même manière que les bousiers, et qu'il y a entr'eux la plus grande analogie ; c'est pourquoi ce naturaliste a conservé le genre de Linnée, et l'a divisé en trois familles : la première est composée des scarabés, des bousiers et des trox, auxquels il a donné le nom de scarabés de terre. La seconde est composée des hannetons, qu'il a nommés scarabés des arbres ; et il a donné aux cétoines, qui composent sa troisième famille, le nom de scarabés des fleurs. M. Fabricius a divisé le genre scarabé

de Linnée en cinq genres, qui sont les sinodendrons, les scarabés, les hannetons, les cétoines et les trox; mais le citoyen Olivier n'en a fait que quatre, et il a divisé le genre scarabé en trois grandes familles : la première est composée des scarabés qui ont des mandibules et point de lèvre supérieure; la seconde, de ceux qui ont des mandibules et une lèvre supérieure; et la troisième comprend ceux qui n'ont ni mandibules ni lèvre supérieure.

Outre ces caractères, qu'il n'est pas toujours facile d'appercevoir, le cit. Olivier s'est servi d'autres caractères plus visibles. Pour diviser ces familles en sections, nous les décrirons par ordre de familles.

Les scarabés de la première famille ont les antennes composées de dix articles : le premier est gros et court; les trois suivans sont un peu plus alongés, cylindriques; les trois autres sont petits et grenus, et les trois derniers for-

ment une masse oblongue feuilletée; elles sont ordinairement plus courtes que la tête, et insérées au-dessous des yeux.

La tête est simple ou armée d'une corne plus ou moins longue, ou munie d'un ou de plusieurs tubercules; le chaperon est avancé, pointu, échancré ou bidenté; les yeux sont petits et globuleux.

La bouche est composée de deux mandibules, très-dures, assez grandes, arquées, creusées intérieurement, arrondies et tranchantes à l'extrémité, souvent terminées par quelques dents; de deux mâchoires dures et tranchantes, terminées en pointe et velues extérieurement; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules inégales et filiformes.

Le corselet est grand, de la largeur du corps, bordé, inégal, raboteux, simple ou armé d'une ou de plusieurs

cornes; l'écusson est triangulaire plus ou moins grand.

Les élytres sont convexes, bordées, lisses, raboteuses ou striées, couvrant le dessus et les côtés de l'abdomen; elles cachent deux ailes membraneuses, qui sont repliées lorsque l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Le dessous du corps est plus ou moins velu; les pattes sont de longueur moyenne; les jambes antérieures sont garnies extérieurement de quelques dentelures, les autres ont des épines ou des élévations qui forment des espèces de dents; les tarses sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont petits et égaux; le dernier est plus long et terminé par deux crochets très-forts et très-pointus, entre lesquels il s'en trouve un troisième plus petit et garni de poils.

Les scarabés vivent dans les terres grasses et humides, mais principalement dans les fumiers et les couches,

où ils trouvent leur nourritture. On les voit quelquefois courir à la surface de la terre, ou voler le soir d'un endroit à l'autre; les femelles déposent leurs œufs dans les fumiers; les larves qui sortent de ces œufs ont le corps alongé, cylindrique, composé de douze anneaux; il est un peu applati en dessous, leur peau est molle et flexible, la tête est dure, écailleuse et armée de deux fortes dents; ces larves subissent toutes leurs métamorphoses dans la terre; lorsqu'elles sont prêtes à se changer en nymphe, elles pêtrissent une certaine quantité de terreau qu'elles humectent avec une liqueur visqueuse qui sort de leur corps; elles en forment une espèce de boule dans laquelle elles s'enferment pour subir leur métamorphose. On distingue sur la nymphe toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait, quoiqu'elle soit couverte d'une peau qui l'enveloppe entièrement.

Cette première famille est composée de plus de soixante espèces, dont deux seulement se trouvent en Europe, et une aux environs de Paris.

Caractères des scarabés de la seconde famille.

Antennes composées de onze articles, dont le premier est assez gros, un peu renflé à son extrémité; le second arrondi; les trois suivans un peu alongés; les trois autres courts, comprimés par les bouts; et les trois derniers en masse ovale lamellée.

La tête est avancée, étroite, formant supérieurement une espèce de losange; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules simples, arquées, dures et ciliées intérieurement; de deux mâchoires courtes, simples et ciliées tout autour; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules égales et filiformes.

Les scarabés de cette famille ressemblent beaucoup à ceux de la troisième division ; mais on les distingue facilement par leur écusson, qui manque totalement à ces derniers ; ils vivent dans les bouses et les fientes des animaux ; ils creusent en terre, au milieu des bouses, un trou cylindrique assez profond pour y faire leur ponte. Lorsqu'on lève une bouse fraîche, on est presque sûr de trouver en dessous un ou plusieurs de ces trous, et chaque trou contient ordinairement un insecte de cette famille ou de la troisième : leurs larves vivent dans la terre, et ressemblent à celles des scarabés de la première famille.

Cette division ne contient qu'une vingtaine d'espèces, dont quelques-unes habitent les environs de Paris.

Caractères des scarabés de la troisième famille.

Le cit. Olivier a conservé aux scarabés de cette famille le nom de bousier, qui leur a été donné par le citoyen Geoffroy, pour les distinguer des scarabés des deux familles précédentes : la famille des bousiers est composée en grande partie des scarabés sans écusson, et de quelques autres qui ont un écusson. Le cit. Olivier a réuni ces insectes, à cause des rapports qui se trouvent entre les parties de la bouche, la forme du corps, la manière de vivre et le nombre d'articles des antennes.

Les antennes des bousiers sont composées de neuf articles, dont le premier est long, presque cylindrique, un peu renflé à son extrémité ; les suivans sont courts et granuleux ; le cinquième et le sixième sont comprimés par les bouts ; les trois derniers sont en masse ovale feuilletée.

La tête est beaucoup plus large que celle des scarabés ; le chaperon est avancé, applati, arrondi, échancré ou denté, il couvre entièrement les parties de la bouche ; les yeux sont arrondis, peu saillans ; ils sont placés sous le chaperon à la partie postérieure et latérale de la tête.

La bouche est composée de deux mâchoires bifides, dont la pièce extérieure est beaucoup plus grande que l'autre ; elles sont membraneuses, applaties et arrondies ; de deux mandibules très-petites, qui ne paroissent être d'aucun ou de peu d'usage à l'insecte ; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules inégales, filiformes.

Le corselet est légèrement rebordé, convexe, lisse, armé d'une ou de plusieurs cornes, de dentelures ou de tubercules.

L'écusson est triangulaire, arrondi postérieurement ; il manque au plus

grand nombre des espèces ; ou il est si petit, qu'il est peu visible.

Les élytres sont convexes, très-courtes, rebordées ; elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées lorsque l'insecte n'en fait point usage.

Le corps est moins alongé que dans les scarabés ; l'abdomen sur-tout est très-court.

Les pattes sont assez grandes, principalement les postérieures ; les cuisses sont grosses, les jambes arquées ; les antérieures sont armées de trois ou quatre dentelures latérales ; les intermédiaires et les postérieures ont quelques épines ; les tarses sont plus larges à leur origine qu'à l'extrémité ; les articles sont triangulaires, applatis, et vont en diminuant de grosseur ; le dernier est plus petit que le premier ; dans quelques espèces les tarses des pattes antérieures manquent à l'un des deux sexes ; dans ce cas, les jambes sont longues, arquées et velues en dessous.

Tous ces insectes vivent dans les bouses et les fumiers ; attirés par l'odeur fétide des excrémens, on les voit accourir et se précipiter en grand nombre sur ceux nouvellement sortis du corps des animaux. Presque tous les bousiers sans écusson forment des petites boules avec ces matières, les enfoncent en terre et y déposent leurs œufs.

On a nommé bousiers pilulaires quelques espèces qui forment, avec du fumier ou du terreau, une boule assez grosse, qu'ils roulent avec leurs pattes postérieures : cette boule, qui renferme leurs œufs, est d'abord de consistance molle et de forme irrégulière ; mais à force d'être roulée elle se durcit et devient ronde ; lorsqu'elle a acquis assez de solidité, l'insecte la pousse avec ses pattes postérieures jusqu'au trou qu'il a creusé et l'y enfonce ; elle sert de logement et de nourriture à la larve qui sort de l'œuf. On ne voit point de

ces insectes au nord de l'Europe, mais il y en a plusieurs espèces dans le midi et aux environs de Paris.

On trouve les bousiers, vers la fin du printemps, sur les fientes des animaux; souvent une seule bouse en contient un grand nombre, qui sont occupés à rouler leurs pilules: quelquefois plusieurs se réunissent pour la rouler en commun; mais il arrive assez souvent que pendant ce travail le bousier perd l'équilibre, roule d'un côté et la pilule d'un autre; et pendant le temps qu'il met à se relever, elle devient la propriété du premier qui s'en empare; dès qu'il est parvenu à se remettre sur ses pattes, il va à la recherche d'une autre pilule, pour remplacer celle qu'il a perdue; s'il n'en trouve pas, il travaille de nouveau avec une ardeur infatigable pour en former une autre. Ces insectes sont peu fermes sur leurs quatre pattes antérieures; aussi leur arrive-t-il souvent de rouler,

pendant qu'ils sont occupés à la construction de leurs boules; et lorsqu'ils sont sur le dos, ils ont beaucoup de peine à se relever; mais ils volent assez bien.

Les larves des bousiers ressemblent à celles des scarabés; elles vivent dans la terre, et se nourrissent pendant quelque temps avec la matière de la boule dans laquelle elles sont renfermées.

Cette famille contient plus de cent soixante espèces, dont on trouve une soixantaine en Europe, et une trentaine aux environs de Paris. Nous allons passer à la description de quelques espèces de ce genre nombreux.

PREMIÈRE FAMILLE.

Antennes de dix articles.

PREMIÈRE DIVISION.

Corselet cornu, épineux, tuberculé, inégal.

Le Scarabé Hercule, *Scarabæus Hercules*.

Il a environ cinq pouces et demi de long, et il est très-remarquable par la longueur de ses cornes. Sa tête est noire, luisante; elle a en dessus une corne très-longue, avancée, recourbée, garnie à sa partie supérieure de trois ou quatre dents saillantes; le corselet est noir, luisant; il a une corne très-longue, avancée, courbée, velue en dessous, échancrée à son extrémité, garnie d'une dent de chaque côté vers le milieu; l'écusson est noir et luisant; les élytres sont d'un gris verdâtre, avec des points

et des taches noirs ; tout le dessous du corps et les pattes sont noirs ; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

La femelle diffère beaucoup du mâle. Elle a la tête noire, point luisante, munie d'un tubercule arrondi ; le corselet est noirâtre, chagriné, point luisant ; l'écusson est noir et luisant ; les élytres sont obscures à leur base, et d'un gris verdâtre à l'extrémité, raboteuses ; elles ont chacune deux ou trois lignes longitudinales élevées ; le dessous du corps est noir et couvert de poils ferrugineux.

On le trouve aux Antilles : il y est commun.

Le Scarabé Actéon, *Scarabæus Acteon.*

Il a environ trois pouces et demi de long ; tout son corps est noir luisant ; la tête a une corne avancée, un peu recourbée, bifide à son extrémité, et garnie à sa base d'une dent très-forte ; le

corselet a deux cornes comprimées, avancées et pointues, à sa partie antérieure, et une petite élévation au milieu du dos; les élytres sont lisses; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

La femelle est noire, point luisante, toute raboteuse en dessus; le chaperon est bidenté, la tête a une petite corne extrêmement courte; le corselet est raboteux sans corne.

On le trouve fréquemment à Cayenne et à Surinam.

Le Scarabé Chorinée, *Scarabæus Chorinæus*.

Il a environ deux pouces et demi de long; tout son corps est d'un brun presque noir, luisant; la tête est armée d'une grosse corne, longue, recourbée et creusée à sa partie intérieure, échancrée à son extrémité; le corselet est ridé de chaque côté, très-élevé sur le milieu

qui forme une corne très-grosse, courbée et échancrée, dont l'extrémité est bifurquée; l'écusson est triangulaire; les élytres sont lisses, avec une strie longitudinale près de la suture; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

On le trouve à Cayenne et à Surinam.

Le Scarabé porte-clef, *Scarabæus claviger.*

Il a environ deux pouces de long; il est entièrement d'un brun marron plus ou moins clair; ses antennes sont brunes; sa tête est un peu velue, armée d'une corne mince, recourbée; le corselet est armé en dessus d'une corne relevée, terminée par trois pointes qui forment une espèce de triangle; elle est concave et très-velue en dessous; l'écusson est triangulaire; les élytres ont leur suture noirâtre, et une strie peu marquée de chaque côté près de la suture; les jambes et les tarses sont bruns; les jambes

antérieures ont trois dents latérales.
On le trouve à Cayenne.

Le Scarabé Aloéus, *Scarabœus Aloeus*.

Il a environ deux pouces et demi de long; il est d'un brun presque noir en dessus, et tout noir en dessous, luisant, le chaperon est avancé, et forme une corne assez large, comprimée, recourbée, échancrée à son extrémité, et de la longueur de la tête. On apperçoit sur la partie supérieure de la tête deux tubercules. Le corselet est lisse, armé de trois cornes, dont deux latérales, courtes, élevées, et une beaucoup plus longue, élevée, recourbée, placée à la partie antérieure; l'écusson est triangulaire; les élytres sont presque lisses; elles ont une strie de chaque côté de la suture, et deux autres très-peu marquées vers le milieu; les jambes antérieures ont quatre dents latérales; les

autres ont quelques épines; les cuisses sont larges et applaties; l'extrémité du corps est garnie de poils roussâtres.

On le trouve en Amérique.

Le Scarabé Nasicorne, *Scarabœus Nasicornis*.

Celui qu'on trouve aux environs de Paris a un pouce et demi de long; mais il est beaucoup plus grand au midi de l'Europe. Tout le corps est d'un châtain plus ou moins foncé; la tête est armée d'une corne simple, élevée, recourbée; le corselet est un peu raboteux sur les côtés, coupé antérieurement, lisse; il a une élévation transversale, tridentée à sa partie supérieure; l'écusson est triangulaire; les élytres sont lisses, avec une strie longitudinale de chaque côté de la suture; tout le dessous du corps est couvert de poils ferrugineux; les jambes antérieures ont trois dents latérales; les pattes sont un peu velues.

La femelle a la corne très-courte, et le corselet légèrement coupé antérieurement.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans les couches des jardins, et près des racines des arbres à demi pourris.

SECONDE DIVISION.

Corselet convexe, lisse.

Le Scarabé longimane, *Scarabœus longimanus*.

Il a environ trois pouces de long; il est d'un brun ferrugineux. sa tête est lisse, un peu relevée sur les côtés; le corselet est lisse, convexe, avec un sillon longitudinal au milieu; les bords latéraux sont crénelés; l'écusson est triangulaire; les élytres sont lisses; les pattes sont d'un brun noirâtre: les antérieures sont très-longues; les cuisses antérieures ont deux dents très-fortes; les jambes sont simples et arquées; les

jambes postérieures et les intermédiaires ont quelques épines.

On le trouve aux Indes oridentales.

Le Scarabé crassipède, *Scaraboeus crassipes*.

Il est beaucoup plus petit que le scarabé nasicorne; ses antennes sont d'un brun roux; sa tête est noirâtre, avec un petit tubercule en forme de corne à sa partie supérieure; le corselet est noirâtre : il a une légère impression à sa partie antérieure; l'écusson est brun et triangulaire; les élytres sont brunes, le dessous du corps est brun et couvert de poils roussâtres; les jambes antérieures ont trois dents latérales; les cuisses postérieures sont grosses, et les jambes sont renflées à leur extrémité. La femelle n'a ni tubercule, ni avancement sur le corselet.

On le trouve au Cap de Bonne-Espérance.

DEUXIÈME FAMILLE.

Antennes de onze articles.

PREMIÈRE DIVISION.

Corselet cornu, denté, inégal.

Le Scarabé Typhée, *Scarabœus Typhœus.*

Il a environ huit lignes; il est entièrement noir, luisant; sa tête est étroite, avancée; le corselet a trois cornes, dont deux latérales, longues, droites, dirigées en devant, et la troisième sur le milieu de sa partie antérieure : elle est plus courte que les autres, et un peu recourbée; l'écusson est triangulaire; les élytres sont striées; le dessous du corps et les pattes sont un peu velues; les jambes antérieures ont plusieurs dentelures latérales.

La femelle a les cornes latérales très-

courtes, et une ligne saillante à la place de celle du milieu.

On le trouve dans toute l'Europe, dans les bouses et dans les fientes, où il fait un trou : il est assez commun aux environs de Paris.

Le Scarabé mobilicorne, *Scarabœus mobilicornis*.

Il a environ quatre lignes de long; il est de couleur brune, testacée ou noirâtre; le chaperon est arrondi; la tête est armée d'une corne longue, mince et recourbée; le corselet est pointillé et sillonné; il a sur le milieu deux dents rapprochées, et de chaque côté une corne relevée et recourbée; les élytres sont striées, et les stries sont pointillées; le dessous du corps est velu; les jambes antérieures sont dentelées dans toute leur longueur.

La femelle est plus petite que le mâle, quelquefois entièrement testacée; elle

a sur la tête deux petits tubercules ; une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu du corselet, et une ligne transversale élevée à sa partie antérieure.

On le trouve dans le nord de l'Europe, en Suisse et en Angleterre : il est rare aux environs de Paris.

SECONDE DIVISION.

Corselet convexe, lisse.

Le Scarabé stercoraire, *Scarabœus stercorarius.*

Il a environ dix lignes de long ; les antennes sont noires, avec la masse brune ; la tête a sur le milieu un petit tubercule élevé ; le corselet est lisse, convexe, avec un point enfoncé de chaque côté, et une petite ligne longitudinale enfoncée, peu marquée, au milieu ; l'écusson est triangulaire ; les élytres sont striées ; les jambes antérieures ont cinq dentelures ; tout le des-

sous du corps et les pattes sont un peu velus ; tout le dessus de l'insecte est d'un noir bronzé ; le dessous est d'un bleu noirâtre ou d'un vert doré ou cuivreux.

On le trouve dans toute l'Europe : il vit dans les bouses ; il fait un trou assez profond au milieu de ces bouses, et en sort le soir pour voler : il est très-commun aux environs de Paris.

Le Scarabé printanier, *Scarabœus vernalis*.

Il ressemble au précédent par la forme ; mais il est un peu plus petit, et entièrement d'un bleu violet luisant ; les élytres sont lisses ; la masse des antennes est noire.

Il habite l'Europe : il vit dans les bouses comme le précédent. On le trouve en plus grande quantité au printemps qu'en été.

Le Scarabé testacé, *Scarabœus testaceus*.

Il a environ trois lignes de long; il est de couleur testacée; ses yeux seuls sont noirs; la tête a deux petits tubercules; le corselet a une ligne transversale peu élevée, et une ligne longitudinale enfoncée, sur le milieu, et il est pointillé; les élytres sont striées, et les stries sont pointillées; le dessous du corps est légèrement velu.

On le trouve en Angleterre : il est très-rare aux environs de Paris.

Cette espèce ressemble beaucoup à la femelle du scarabé mobilicorne. Le citoyen Olivier croit qu'elle en est peut-être une variété.

TROISIÈME FAMILLE.

BOUSIERS, *COPRIS.*

Antennes de neuf articles.

PREMIÈRE DIVISION.

A écusson. — Tête cornue ou tuberculée.

Le Scarabé fossoyeur, *Scarabœus fossor.*

Il a environ quatre lignes et demie de long; il est de forme alongée; sa tête a trois petits tubercules, dont celui du milieu est plus élevé que les deux autres; le corselet est lisse, convexe; les élytres sont striées; l'écusson est triangulaire et alongé; les jambes antérieures ont trois dents latérales; tout l'insecte est d'un noir luisant, tant en dessus qu'en dessous.

On le trouve en Europe, dans les bouses : il est très-commun aux environs de Paris.

Le Scarabé Fimetaire, *Scarabœus Fimetarius*.

Il est de moitié plus petit que le précédent ; la tête, le corselet, l'abdomen et les pattes sont d'un noir luisant ; les élytres sont rouges ; les antennes sont ferrugineuses ; la tête a trois petits tubercules peu marqués ; le corselet est lisse, convexe ; il a une tache jaunâtre de chaque côté de sa partie antérieure ; les élytres sont striées ; l'écusson est triangulaire.

On le trouve en Europe, dans les bouses : il est très-commun aux environs de Paris.

A écusson. — Tête sans cornes ni tubercules.

Le Scarabé rufipède, *Scarabœus rufipes*.

Il a environ cinq lignes de long ; il est de couleur brune plus foncée en des-

sus qu'en dessous ; les antennes sont d'un brun ferrugineux ; le chaperon est arrondi ; la tête est sans corne ni tubercule ; le corselet est lisse, convexe et luisant ; l'écusson est triangulaire ; les élytres sont striées, les pattes brunes.

On le trouve au nord de l'Europe, dans les bouses : il n'est pas très-commun aux environs de Paris.

Le Scarabé Jayet, *Scarabœus Gagates.*

Il a environ trois lignes et demie ; il ressemble au précédent, mais il est un peu moins convexe ; ses élytres sont striées ; et dans l'espace qui se trouve entre chaque strie, on remarque des points enfoncés ; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

On le trouve en Europe, dans les bouses : il n'est pas rare aux environs de Paris.

SECONDE DIVISION.

Sans écusson.

PREMIÈRE FAMILLE.

Corselet cornu, denté, tuberculé.

Le Scarabé Molosse, *Scarabœus Molossus.*

Il a environ quatorze lignes de long; il est noir, peu luisant; le chaperon est grand, arrondi; la tête a une corne courte, et de chaque côté de la base de cette corne, une ligne élevée; le corselet est coupé antérieurement, et il a, de chaque côté, une petite corne avancée; les élytres sont lisses, sans stries; les jambes antérieures ont trois dents latérales; les cuisses sont grosses et très-courtes.

La femelle a la corne de la tête très-courte, et celles du corselet à peine marquées.

On le trouve en Chine.

Le Scarabé porte-lance, *Scarabœus lancifer.*

Il a environ deux pouces de long; le chaperon est bidenté; la tête est armée d'une corne simple, recourbée, très-longue; le corselet est coupé et creusé antérieurement; il est armé de quatre dents, dont deux à sa partie supérieure, et une de chaque côté; les élytres sont striées, et dans chaque strie, il y a de petites élévations transversales, ce qui rend les élytres raboteuses; tout le dessus du corps est d'une couleur violette, plus foncée sur la tête et les élytres que sur le corselet; le dessous du corps est d'un noir violet, avec quelques poils roux; les jambes antérieures ont quatre dentelures.

On le trouve à Cayenne et à Surinam.

Le Scarabé Mimas, *Scarabœus Mimas.*

Il a environ quinze lignes de long; le chaperon est grand, presque bidenté; la tête est noire, avec une tache dorée de chaque côté de sa partie postérieure; elle est armée de deux cornes courtes et d'une ligne transversale; le corselet est noir en-dessus, d'un vert doré très-brillant, antérieurement; il est élevé, anguleux et tronqué; les élytres sont vertes et striées; le dessous du corps est noir; les côtés sont d'un vert doré; les pattes sont noires; les cuisses sont très-grosses: elles ont une tache d'un vert doré.

La femelle a deux lignes transversales sur la tête, au lieu de cornes.

Il est très-commun à Cayenne et à Surinam.

Le Scarabé lunaire, *Scarabœus lunaris*.

Il a environ dix lignes de long; il est noir, quelquefois brun; le chaperon est arrondi, fendu dans le milieu; la tête est armée d'une corne longue, mince, un peu recourbée; le corselet est grand, élevé, coupé antérieurement, armé de chaque côté d'une corne courte : il a sur le milieu un avancement séparé en deux par une ligné enfoncée; les élytres sont striées. La femelle a la corne de la tête courte; le corselet coupé antérieurement, avec deux échancrures peu marquées.

On le trouve en Europe, dans les bouses; il est très-commun dans les départemens méridionaux de la France : il est moins commun aux environs de Paris.

Le Scarabé séniculus, *Scarabœus seniculus.*

Il a environ huit lignes de long; le chaperon est un peu pointu antérieurement. La tête est noirâtre, avec deux petites cornes courtes et une ligne transversale, élevée; le corselet est d'un noir bronzé, avec les côtés fauves; sur sa partie supérieure, il a deux cornes droites, avancées et un peu divergentes; les élytres sont très-légèrement striées, d'un noir bronzé, avec quelques taches ferrugineuses; les pattes sont noirâtres et les cuisses ferrugineuses; les jambes antérieures ont quatre dentelures.

La femelle a deux lignes transversales sur la tête, et deux dents courtes sur le corselet.

On le trouve à la côte de Coromandel.

Le Scarabé Vache, *Scarabœus Vacca.*

Il a environ cinq lignes de long ; le chaperon est arrondi ; la tête est bronzée, avec une ligne transversale et deux petites cornes courtes ; le corselet est bronzé, un peu coupé antérieurement ; il a une espèce de dent courte, dirigée en devant, à sa partie supérieure ; les élytres sont testacées avec des points irréguliers, bruns ; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir bronzé ; les jambes antérieures ont quatre dents latérales très-courtes. La femelle n'a point de cornes, mais deux lignes transversales sur la tête.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans les bouses : il est commun aux environs de Paris.

DEUXIÈME FAMILLE.

Sans écusson. — Corselet sans cornes ni tubercules. Tête cornue.

Le Scarabé Carolinois, *Scarabœus Carolinus.*

Il a environ quinze lignes; le chaperon est arrondi, un peu avancé; la tête est armée d'une corne courte; le corselet est un peu coupé antérieurement: il a de chaque côté un enfoncement; au-dessus de ces enfoncemens, une espèce de corne courte, et sur le milieu un sillon longitudinal; les élytres sont striées, et souvent ces stries sont remplies de terre; tout le dessus du corps est noir et luisant; le dessous est très-luisant, avec quelques poils ferrugineux; la masse des antennes est ferrugineuse.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, à la Caroline.

Le Scarabé boureau, *Scarabœus cornifex.*

Il a environ deux lignes de long ; le chaperon est arrondi ; la tête est d'un vert doré : elle a une corne noire, longue, recourbée ; le corselet est très-grand, d'un vert doré sur les côtés, cuivreux sur le milieu, raboteux, applati et triangulaire ; il est terminé de chaque côté de sa partie postérieure par un angle saillant ; les élytres sont vertes, striées et raboteuses ; le dessous du corps est d'un vert noirâtre bronzé ; les cuisses sont vertes ; les jambes et les tarses sont noirs.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle n'a qu'un rudiment de corne sur la tête, et que son corselet n'est point triangulaire.

On le trouve à la Caroline et à la Virginie : il vit dans les fientes, où il forme des pilules, qu'il roule ensuite dans son nid.



1. Scarabé sacré. 4. Cetoine marginée.
2. Trox Sabuleux. 5. Trichie delta.
3. Hanneton foulon.

Le Scarabé Taureau, *Scarabœus Taurus*.

Il a environ cinq lignes; il est entièrement noir; son chaperon est arrondi; la tête est armée de deux cornes, longues et arquées; le corselet est lisse, convexe, avec un enfoncement de chaque côté; les élytres sont légèrement striées; les jambes antérieures ont quatre dents latérales.

La femelle a deux cornes très-courtes.

On le trouve en France, en Italie, en Allemagne : il est assez commun aux environs de Paris, dans les bouses.

TROISIÈME FAMILLE.

Sans écusson. — Corselet lisse, tête sans cornes.

Le Scarabé sacré, *Scarabœus sacer*.

Il varie par la grandeur : il a depuis dix jusqu'à quatorze lignes; il est en-

tièrement noir; le chaperon est sixdenté, la tête a deux petits tubercules ; le corselet est de la largeur des élytres ; lisse, un peu convexe, et cilié sur les côtés ; les élytres sont lisses ; le dessous du corps a quelques poils noirs; les pattes sont ciliées ; les jambes antérieures ont quatre dentelures, les postérieures sont un peu arquées.

Il est très-commun dans les départemens méridionaux de la France : on le trouve dans presque tout le midi de l'Europe, dans l'Orient, en Egypte, en Barbarie, au Cap de Bonne-Espérance. Cet insecte étoit autrefois en grande vénération en Egypte : il est sculpté sur toutes les colonnes antiques des Egyptiens, qui se trouvent à Rome.

Le Scarabé pilulaire, *Scarabœus pilularius.*

Il a environ six lignes de long ; il est entièrement noir ; le chaperon est échan-

oré ; la tête a trois lignes élevées, dont une longitudinale peu marquée, et deux obliques ; le corselet est grand, lisse, convexe, avec un point enfoncé de chaque côté ; les élytres sont lisses : elles ont une échancrure de chaque côté du bord extérieur ; le dessous du corps est d'un noir luisant ; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

Il est commun dans les départemens méridionaux de la France, en Espagne et en Italie : on le trouve dans les bouses, occupé à former et à rouler des pilules.

Le Scarabé bossu, *Scarabæus gibbosus.*

Il a environ un pouce de long ; il est d'un noir un peu bronzé ; le chaperon est un peu relevé de chaque côté ; il a quatre dents, dont les deux du milieu sont un peu plus longues que les autres ; le corselet est très-large, convexe, arrondi sur les côtés et postérieurement, échan-

cré antérieurement ; il a un point élevé de chaque côté ; les élytres ont des stries peu marquées, formées par des points élevés et enfoncés ; elles ont une ligne élevée, courte, de chaque côté de la base, et une élévation en forme de bosse, près de la suture vers la base ; la masse des antennes est ferrugineuse ; les cuisses antérieures ont une tache brune à leur base ; les jambes postérieures sont grandes, minces et arquées.

On le trouve à la Caroline.

Le Scarabé de Schæffer, *Scarabœus Schœfferi*.

Il a environ cinq lignes ; il est entièrement noir, point luisant ; le chaperon est bidenté ; le corselet est grand, convexe, arrondi postérieurement ; les élytres sont courtes, un peu anguleuses à l'extrémité ; les pattes antérieures sont courtes ; les intermédiaires, et sur-tout les postérieures, sont très-longues ; les

cuisses postérieures sont renflées à leur extrémité ; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

On le trouve en Allemagne, en Italie et aux environs de Paris, dans les bouses.

LXXVe GENRE.

TROX.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, composées de dix articles, dont le premier gros et velu ; les trois derniers en masse ovale, feuilletée. — Quatré antennules courtes, un peu en masse ; les antérieures composées de quatre articles; les postérieures de trois. — Jambes antérieures dentées. — Tête presqu'entièrement cachée dans le corselet.

Les trox ont éte confondus par Linnée et le cit. Geoffroy, avec les scarabés. Mais M. Fabricius les en a séparés, et en a formé un genre que le cit. Olivier a adopté. Les trox ont quelques ressem-

blance avec les scarabés, par la forme du corps, mais ils en diffèrent par la manière de vivre ; on ne les trouve jamais dans les fientes ni les bouses, comme on y trouve les scarabés.

Les antennes des trox sont très-courtes composées de dix articles, dont le premier est gros et couvert de poils, les six suivans sont très-petits, granuleux ; et les trois derniers en masse ovale, feuilletée.

La tête est petite, cachée en partie par le corselet ; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans ; le chaperon est arrondi ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, très-dures, cornées, concaves intérieurement, et ciliées extérieurement ; de deux mâchoires formées de deux pièces, d'une lèvre inférieure et de quatre antennules inégales ; les antérieures un peu plus longues que les postérieures.

Le corselet est plus large que la

tête et moins que les élytres, rebordé et raboteux; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont grandes, bordées; elles recouvrent les côtés de l'abdomen; elles sont raboteuses et couvertes de petits points élevés; elles cachent deux ailes membraneuses repliées.

Tout le corps est un peu alongé; les pattes sont de longueur moyenne, les cuisses sont un peu renflées à leur partie supérieure et applaties intérieurement; les jambes antérieures sont un peu comprimées, elles ont quelques dents latérales; les autres sont presque cylindriques, un peu velues et armées de quelques épines; les tarses sont filiformes; le dernier est plus long que les autres, et armé de deux crochets assez forts et pointus.

La larve de ces insectes n'est point connue: on trouve ordinairement l'insecte parfait, dans les champs et les endroits arides et sablonneux; il paroît qu'ils vivent comme les bouclier

de substances cadavéreuses : on les trouve au printemps et en été. Dès qu'on les touche ils reployent leurs pattes et leurs antennes, sous leur corps, et restent immobiles dans cette position, jusqu'à ce qu'ils jugent que le danger est passé, et ensuite ils se remettent à marcher.

Ce genre est composé de quinze à dix-huit espèces : on en trouve quatre ou cinq aux environs de Paris. Nous n'en décrirons que quelques espèces.

Le Trox raboteux, *Trox suberosus*.

Il a environ huit lignes de long; il est noir, et couvert d'une poussière cendrée; son corselet est raboteux, inégal, rebordé et denté sur les côtés; l'écusson est petit; les élytres ont des stries élevées, et entre chaque strie des points élevés arrondis; les jambes antérieures n'ont qu'une dent latérale, vers le milieu.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Trox sabuleux, *Trox sabulosus.*

Il a quatre à cinq lignes de long; il est noir, point luisant, la tête est un peu chagrinée; le corselet est bordé, raboteux, les bords latéraux sont un peu ciliés; l'écusson est arrondi; les élytres sont raboteuses; elles ont plusieurs rangées de points élevés; les cuisses antérieures sont grosses, applaties; les jambes ont quelques dents latérales.

On le trouve en Europe, dans les endroits sablonneux : il est commun aux environs de Paris.

LXXVI[e] GENRE.

HANNETON.

Caractères génériques. Antennes en masse alongée, feuilletée, composées de dix articles, dont le premier est gros et presque sphérique. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles; les postérieures de trois. — Jambes antérieures avec deux petites dentelures.

Linnée, Degéer et le cit. Geoffroy, ont placé les Hannetons parmi les scarabés; mais M. Fabricius les en a séparés et en a formé un genre, que les auteurs qui ont écrit depuis lui ont adopté. On distingue facilement les hannetons des scarabés, par la forme du corps.

Les hannetons ont les antennes composées de dix articles, dont le premier est gros et assez long; le second est gros et court, le troisième est un peu plus alongé; les suivans sont presque égaux;

les trois, quatre ou quelquefois les sept derniers forment une masse feuilletée, alongée et arquée.

Ils ont le chaperon quelquefois très-avancé, arrondi ou échancré, et plus ou moins bordé.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, épaisses, comprimées, quelquefois dentées à leur extrémité ; de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules filiformes, dont les antérieures sont un peu plus longues que les autres, composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Le corselet est un peu convexe, plus large que la tête, arrondi sur les côtés, et plus ou moins bordé ; l'écusson est triangulaire; les élytres sont plus courtes que l'abdomen ; elles ont un rebord très-petit de chaque côté, et elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage.

L'abdomen est alongé, triangulaire à l'extrémité.

Les pattes sont de longueur moyenne, plus minces que celles des scarabés; les jambes antérieures ont quelques dentelures, les autres ont quelques épines; les tarses ont cinq articles, dont le dernier, plus long que les autres, est un peu arqué et terminé par deux crochets assez forts et aigus.

Les hannetons ne sont que trop connus, par le tort qu'ils font aux arbres en les dépouillant de leurs feuilles. Pendant toute leur vie, ces insectes se nourrissent de substances végétales; sous l'état de larve, ils rongent et détruisent les racines des plantes vivaces, des arbrisseaux et même des arbres les plus durs. Dans les climats froids et tempérés, les larves restent engourdies pendant l'hiver : elles sont alors enfoncées assez profondément en terre, enfermées dans une loge qu'elles construisent en autômne; mais au printemps

on voit paroître l'insecte parfait; c'est sous cet état que le hanneton dévore les feuilles des arbres : dans de certaines années, ces insectes sont si abondans aux environs de Paris, qu'ils dépouillent presqu'entièrement les arbres de leurs feuilles. Dans le midi de la France, on en trouve une espèce qui y est assez commune, qui mange les feuilles des vignes, et qui attaque les saules, les peupliers et la plupart des arbres fruitiers. Ce genre est assez nombreux; mais toutes les espèces ne sont pas également nuisibles. Celle qui fait le plus de tort, est le hanneton vulgaire. C'est ordinairement au printemps qu'on voit paroître ces insectes; pendant la plus grande partie du jour, ils sont comme engourdis, et restent immobiles attachés aux branches et aux feuilles des arbres; mais pressés par le besoin de manger, et sur-tout de s'accoupler, dès que le soleil est couché, et même un peu avant, ils prennent l'essor et volent de tous

côtés. Leur vol est lourd; en volant ils font entendre un bourdonnement semblable à celui des grosses abeilles. Ces insectes qui vivent à peine huit jours sous leur dernière forme, s'accouplent peu de temps après être sortis de terre, et leur accouplement dure vingt-quatre heures. Pendant l'accouplement, le mâle pend au derrière de la femelle, ayant le dos renversé ; dans cette position, il se laisse entraîner par-tout où elle veut le conduire; peu de temps après il tombe épuisé et meurt. Mais la femelle vit plus long-temps. Aussi-tôt après qu'elle a été fécondée, elle creuse un trou en terre, à l'aide de ses pattes antérieures; s'y enfonce à la profondeur d'un demi-pied ; y dépose des œufs oblongs, d'un jaune clair, que quelquefois elle arrange les uns auprès des autres, et après sa ponte elle sort du trou, mange encore pendant quelques jours, et meurt ensuite.

Les larves qui sortent de ces œufs

sont molles, alongées; elles ont six pattes courtes, écailleuses; la tête grosse et écailleuse; deux antennes composées de cinq articles, et neuf stigmates de chaque côté; leur corps est composé de treize anneaux. Ces larves, qui sont connues des jardiniers sous le nom de vers blancs, vivent trois ou quatre années sous cette forme, et changent plusieurs fois de peau : elles restent engourdies pendant l'hiver, et ne mangent qu'au commencement du printemps. A la fin du dernier automne qu'elles passent sous l'état de larve, elles s'enfoncent très-avant dans la terre, s'y construisent une coque dans laquelle elles s'enferment, s'y changent en nymphe, et deviennent insecte parfait à la fin de l'hiver. Mais à cette époque le hanneton est mou et blanchâtre. Ce n'est que vers le milieu du printemps, que ses parties étant affermies, il sort de terre et prend l'essor. Comme on trouve souvent à la fin de l'hiver de ces hannetons, quelques per-

sonnes ont cru que ces insectes passoient cette saison en terre, pour se mettre à l'abri du froid. On distingue facilement les mâles des femelles; les premiers ont la masse des antennes beaucoup plus longue, et la femelle a la pointe qui termine l'abdomen, plus courte.

On a essayé plusieurs moyens pour détruire ces insectes; mais ils sont tous insuffisans. Celui qui pourroit être employé avec quelque succès, seroit, comme le dit l'abbé Rosier, à l'article Hanneton de son Cours d'agriculture, de faire plusieurs années de suite, une chasse générale à ces insectes, et de les détruire sous leur dernière forme; et on pourroit, dit cet auteur, employer à cet effet des femmes et des enfans. On a encore proposé un autre moyen, qui consiste à donner au printemps un labour profond à la terre, et à faire suivre la charrue par des enfans pour ramasser dans des paniers les larves que le soc mettroit à découvert; mais il paroît

bien difficile de venir à bout de détruire des insectes, dont chaque femelle pond une centaine d'œufs.

Ce genre est composé de plus de cent trente espèces, dont on trouve plusieurs aux environs de Paris. Nous ferons la description de quelques-unes.

Le Hanneton foulon, *Melolontha fullo*.

Il a environ quinze lignes de long; les antennes du mâle sont terminées par une masse très-longue, arquée, composée de sept feuillets; la masse de celles de la femelle est petite et ovale; le chaperon est très-peu échancré et peu bordé; le corps est fauve ou brun; la tête est couverte de petites écailles; le corselet a trois lignes longitudinales blanches, et des petites taches de même couleur; l'écusson est en cœur, avec deux taches blanches; les élytres sont plus ou moins marquées de taches irrégulières et de

points blancs; le dessous du corselet et de la poitrine est couvert de poils d'un gris fauve; l'abdomen est cendré; les pattes sont de même couleur que le corps.

On le trouve en quantité dans les dunes de la Hollande, dans les départemens méridionaux de la France, en Italie, et sur les côtes de Barbarie.

Le Hanneton cotonneux, *Melolontha villosa*.

Il est un peu plus grand que le hanneton vulgaire; ses antennes sont testacées; la masse est alongée, arquée, composée de sept feuillets; le chaperon est un peu échancré, un peu bordé; la tête et le corselet sont bruns, couverts d'un duvet cendré; l'écusson est noirâtre, en cœur, couvert de poils courts, cendrés; les élytres sont testacées, couvertes d'un duvet cotonneux cendré; le dessous du corps est brun et entièrement couvert

de poils fins, assez longs, cendrés : on voit de chaque côté de l'abdomen plusieurs taches noirâtres triangulaires ; les pattes sont testacées ; l'abdomen est terminé en pointe alongée inclinée.

On le trouve en Europe au printemps sur les arbres ; il est moins commun aux environs de Paris que le hanneton vulgaire.

Le Hanneton villageois, *Melolontha pagana.*

Il a environ six lignes de long; ses antennes sont brunes, avec les trois derniers articles en masse feuilletée ; la tête est noire, avec quelques poils cendrés ; le chaperon est arrondi, rebordé ; le corselet est noirâtre, couvert de poils cendrés ; les élytres sont testacées, avec un peu du bord extérieur et la suture noirâtres ; la poitrine est velue ; l'abdomen est lisse et jaunâtre ; les pattes sont noires.

Il habite l'Europe; il n'est pas commun aux environs de Paris.

Le Hanneton marqué, *Melolontha signata.*

Il a environ sept lignes; la tête est d'un brun pâle antérieurement, et noire postérieurement; le corselet est luisant, testacé, avec deux lignes longitudinales noires, moins longues que le corselet; les élytres sont testacées, finement pointillées, avec quelques taches noires, oblongues, et quelquefois sans taches; le dessous du corps et les pattes sont testacés; l'abdomen et les tarses sont noirs.

On le trouve à Saint-Domingue, à Cayenne et à Surinam.

Le Hanneton laineux, *Melolontha lanigera.*

Il a environ dix lignes; les antennes sont brunes; la masse est composée de

trois feuillets; le chaperon est un peu échancré; la tête est d'un jaune vert doré; le corselet et l'écusson sont d'un jaune vert doré très-brillant; les élytres sont jaunes et pointillées; le dessous du corps est vert brillant, couvert d'un duvet long et serré, de couleur grise; les pattes sont d'un jaune verdâtre brillant.

On le trouve à l'Amérique septentrionale, à la Nouvelle-York, et dans le Maryland.

Le Hanneton ponctué, *Melolontha punctata*.

Il est de la grandeur du précédent; mais un peu moins gros; les antennes sont brunes; la masse est composée de trois feuillets; le chaperon est arrondi; la tête est d'un vert cuivreux, lisse; le corselet est lisse, testacé, luisant, avec un point noir de chaque côté; l'écusson est triangulaire, d'un vert cui-

vreux ; les élytres sont lisses, testacées, avec trois points noirs sur chaque, placés sur une même ligne le long du bord extérieur ; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert noirâtre luisant.

On le trouve dans le Maryland, la Virginie et la Caroline.

Le Hanneton d'Orcy, *Melolontha Orcyi.*

Il a environ huit lignes ; le chaperon est échancré ; les antennes sont testacées, la masse est composée de trois feuillets ; la tête est d'un jaune testacé, avec une ligne longitudinale noire de chaque côté ; le corselet est lisse, testacé ; il a quatre lignes longitudinales courtes, noires et un point de même couleur de chaque côté ; les élytres sont d'un jaune testacé, lisse, avec la suture et quelques lignes longitudinales courtes, noires ; le dessous du corps est

d'un brun plus ou moins foncé, avec quelques lignes jaunes.

On le trouve à Saint-Domingue.

Le Hanneton de la vigne, *Melolontha vitis.*

Il est à-peu-près de la grandeur du précédent; il est d'un vert brillant en dessus, et d'un vert brillant cuivreux en dessous; les antennes sont jaunâtres; le chaperon est arrondi; la tête et le corselet sont finement pointillés; il a de chaque côté une tache jaune; l'écusson est arrondi; les élytres sont striées et pointillées; les pattes sont bronzées.

Il se trouve dans presque toute l'Europe et en Amérique, sur la vigne, dont il mange les feuilles.

Le Hanneton brun, *Melolontha brunnea.*

Il a environ cinq lignes: il est entièrement de couleur testacée, mate; la

masse des antennes est alongée et composée de trois feuillets; les yeux sont noirs ; l'écusson est alongé, triangulaire ; les élytres sont striées ; les pattes sont longues et minces.

On le trouve dans toute l'Europe, sur les plantes et les arbres, dont il mange les feuilles.

Le Hanneton Ours, *Melolontha Ursus.*

Il est de la grandeur du précédent; tout son corps est noir, entièrement couvert de poils roux ; les antennes sont brunes et la masse est composée de trois feuillets; les élytres sont un peu plus courtes que l'abdomen, de couleur brune, avec trois lignes longitudinales jaunes ; les pattes sont noires, couvertes de poils roux.

On le trouve en Afrique.

Le Hanneton farineux, *Melolontha farinosa.*

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont testacées; le chaperon est arrondi, un peu bordé; tout le dessus du corps est couvert de petites écailles d'un jaune verdâtre, point brillantes; les élytres sont lisses, elles ont une petite bosse de chaque côté de leur base; le dessous du corps est couvert de petites écailles d'un blanc argenté très-brillant; les pattes sont noirâtres; les cuisses sont couvertes d'écailles argentées.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est très-commun dans les départemens méridionaux de la France, sur les fleurs : on ne le trouve point aux environs de Paris.

Le Hanneton écailleux, *Melolontha squamosa*.

Il est de la grandeur du précédent; ses antennes sont brunes; la masse est noire, ovale, composée de trois feuillets; tout le dessus du corps est d'une belle couleur bleue brillante, produite par de petites écailles semblables à celles qui couvrent les ailes des papillons; le dessous du corps et les pattes sont couverts d'écailles d'un blanc verdâtre argenté, très-brillantes ; les élytres sont lisses sans stries.

On le trouve dans presque toute la France.

LXXVIIe GENRE.

CÉTOINE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse; dix articles, dont le premier plus gros, les trois derniers en masse ovale, feuilletée. — Quatre antennules filiformes, presqu'égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier alongé; les postérieures de trois. —Mandibules presque membraneuses, peu apparentes. — Jambes antérieures dentées. — Pièce triangulaire, plus ou moins distincte, à la base extérieure des élytres.

M. Fabricius a séparé ces insectes des scarabés, parmi lesquels Linnée et le cit. Geoffroy les ont placés; et le cit. Olivier a adopté ce genre.

Il est facile de distinguer les cétoines des scarabés, par la forme du chaperon, et par les parties de la bouche. Les scarabés des deux premières familles ont des mandibules, fortes et cornées, au lieu

que celles des cétoines sont extrêmement minces et membraneuses ; le chaperon grand et arrondi des scarabés de la troisième famille, et l'absence de l'écusson, les fait aisément reconnoître d'avec les cétoines. Celles-ci se rapprochent un peu plus des hannetons, dont elles diffèrent cependant, par la forme du corps qui est plus quarré, par une pièce triangulaire à la base des élytres ; par l'absence de la lèvre supérieure, et par des mandibules minces ; tandis que celles des hannetons sont fortes et cornées.

Les cétoines ont les antennes composées de dix articles, dont le premier est assez long et assez gros à son extrémité ; le second est un peu plus petit ; les suivans sont grenus ; les trois derniers forment une masse ovale, composée de trois feuillets.

La tête est penchée, assez étroite ; le chaperon est avancé, échancré ; les yeux sont petits, arrondis et saillans ;

la bouche est composée de deux mandibules membraneuses, très-minces; de deux mâchoires cornées à leur base, terminées par deux lobes; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules, dont les antérieures sont composées de quatre articles, et les postérieures de trois.

Le corselet a une forme triangulaire; il est un peu bordé, échancré postérieurement pour recevoir l'écusson, ou terminé par une pointe qui se prolonge entre les élytres et qui remplace l'écusson.

Les élytres ont une forme presque quarrée; elles sont un peu plus courtes que l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler; à la base latérale des élytres, on voit une pièce triangulaire plus ou moins saillante; elle se trouve comme enchâssée entre les élytres et le corselet; mais cette pièce manque à quelques espèces; le sternum d'un grand

nombre est plus ou moins avancé. On trouve ce caractère sur quelques hannetons, qui se rapprochent des cétoines par le brillant et le poli de leurs élytres.

Les pattes sont de longueur moyenne; les jambes antérieures sont un peu moins applaties que celles des scarabés; elles ont quelques dents latérales; les intermédiaires et les postérieures sont souvent ciliées; les tarses sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont presque égaux, le dernier est plus long et terminé par deux crochets recourbés, longs, assez forts et pointus.

L'abdomen est composé de six anneaux; à la base latérale du premier, près de l'insertion des cuisses, on voit une grande pièce écailleuse, qui se lève quand l'insecte remue les pattes; les élytres sont un peu échancrées dans cet endroit.

On trouve les cétoines, pendant l'été, sur les fleurs en ombelles et les

fleurs composées. Ces insectes ne sont point aussi malfaisans que les hannetons; sous leur dernière forme ils ne se nourrissent que du suc des fleurs; en volant d'une fleur à l'autre, ils font entendre un bourdonnement assez fort.

Leurs larves ont le corps mou, alongé, cylindrique, un peu applati en dessous; il est composé de douze anneaux peu distincts, sur lesquels sont placés neuf stigmates de chaque côté; leur tête est écailleuse, munie de dents très-fortes et de deux antennes filiformes, composées de cinq articles; leurs yeux sont cachés sous les enveloppes de larve et de nymphe; elles ont six pattes écailleuses, placées sur les trois premiers anneaux; elles vivent dans les terres grasses et humides, le terreau et les terres argilleuses, et se nourrissent de leurs sucs; quelques-unes mangent des feuilles ou des racines à demi-pourries. Comme celles des hannetons, les larves sont trois ou quatre ans avant

de parvenir à l'état parfait. Elles passent l'hiver sans prendre de nourriture ; elles sont alors engourdies et enfoncées très-avant dans la terre, d'où elles sortent au commencement de la belle saison pour manger ; elles changent trois ou quatre fois de peau, c'est-à-dire, une fois chaque année ; lorsqu'elles ont pris tout leur accroissement, elles font une coque solide, composée de substances dont elles se nourrissent, auxquelles elles en ajoutent d'étrangères, telles que de petites pierres et de petits morceaux de bois ; de sorte que ces coques sont irrégulières en dessus, mais leur intérieur est lisse ; les larves s'enferment dans ces coques et s'y changent en nymphe. On distingue sur la nymphe toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait.

Nous séparerons des cétoines les insectes dont M. Fabricius a formé son genre trichius, quoique le cit. Olivier les ait réunis : parce que, malgré la res-

semblance qui se trouve entre les parties de la bouche de ces insectes, les trichies diffèrent assez des cétoines, par la forme du corps, et par la manière dont elles vivent sous l'état de larves, pour faire un genre séparé. Les trichies forment une des trois familles du genre cétoine du cit. Olivier, ainsi ce genre ne sera composé que de deux familles, dont la première comprendra toutes les espèces qui ont des mandibules membraneuses, et la pièce triangulaire à la base des élytres. La seconde, celles qui n'ont point de pièces triangulaires : celles-ci ont les mandibules cornées, elles se rapprochent de quelques espèces de hannetons, dont le sternum est avancé et les élytres brillantes et polies comme celles des cétoines. Les larves des cétoines de cette famille ne sont point connues, mais on présume qu'elles vivent dans la terre, et qu'elles ressemblent à celles des hannetons.

Ce genre est composé de plus de cent espèces ; on n'en trouve que cinq ou six aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques-unes.

La Cétoine Cacique, *Cetonia Cacicus.*

Elle a près de trois pouces de long et un pouce et demi de large à la base des élytres : ses antennes sont noires ; la tête est couverte d'un duvet jaunâtre ; elle a de chaque côté une dent aiguë noire ; le chaperon est avancé et terminé par deux cornes noires arquées ; le corselet est jaunâtre, marqué de six raies noires ; l'écusson est triangulaire et jaunâtre ; les élytres sont d'un blanc argenté avec tous les bords noirs ; le dessous du corps est couvert de poils roussâtres ; les pattes sont noires, avec le bord interne des jambes couvert de poils serrés, roussâtres.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Cétoine Polyphême, *Cetonia Polyphemus*.

Elle est moins grande que la précédente : la tête est couverte d'un duvet d'un gris verdâtre, armée de trois cornes noires, dont une bifide, plus longue que les autres ; le corselet est d'un vert mat un peu foncé, avec cinq lignes longitudinales jaunâtres ; les élytres sont de la même couleur que le corselet, avec trois rangées longitudinales de taches irrégulières d'un jaune sale ; les élytres ont à leur extrémité une petite épine courte ; la pièce triangulaire est grisâtre, le dessous du corps est d'un vert luisant avec les côtés grisâtres, et deux taches de la même couleur à l'extrémité de l'abdomen ; les pattes sont d'un vert luisant, avec un peu de gris aux cuisses et à la

partie interne des jambes postérieures.

On la trouve dans l'Afrique équinoxiale.

La Cétoine éclatante, *Cetonia micans*.

Elle est moins grande que la précédente : les antennes sont noires, tout le corps est d'un vert très-brillant ; la tête a antérieurement une corne saillante, bifide, dont les divisions sont divergentes, et de chaque côté deux dentelures ; le corselet est lisse, finement pointillé ; les élytres sont lisses, un peu plus courtes que l'abdomen, et terminées par une petite épine ; les pattes sont vertes avec les tarses noirs ; les jambes antérieures ont quelques dents aiguës ; le sternum est avancé et marqué d'une ligne ferrugineuse.

On la trouve dans l'Afrique équinoxiale.

La Cétoine dorée, *Cetonia aurata.*

Elle varie par la grandeur depuis sept jusqu'à dix lignes : sa couleur varie aussi. Elle a les antennes noires, la tête verte ; le corselet d'un vert doré, finement pointillé, les élytres d'un beau vert doré ou cuivreux, avec plusieurs taches blanches ondées, et quelques élévations longitudinales ; le dessous du corps est cuivreux très-brillant ; les pattes sont d'un vert cuivreux avec des poils roussâtres sur les cuisses ; la poitrine et les côtés de l'abdomen ont aussi des poils de la même couleur ; elle est quelquefois sans taches et toute verte, ou entièrement cuivreuse, avec des taches blanches ondées.

On la trouve dans toute l'Europe sur les fleurs.

La Cétoine marbrée, *Cetonia marmorata*.

Elle ressemble beaucoup à la précédente : les antennes sont noires ; elle est d'un vert bronzé brillant ; le corselet a plusieurs petites taches blanches ; l'écusson est grand ; les élytres sont lisses et couvertes de taches blanches irrégulières qui forment des bandes transversales ; tout le dessous du corps et les pattes sont d'un vert bronzé brillant ; on voit quelques poils roux sous le corselet et la poitrine.

On la trouve en Allemagne sur le chêne : elle est rare aux environs de Paris.

La Cétoine brillante, *Cetonia nitida*.

Elle a environ un pouce de long : elle est d'un vert mat, velouté en des-

sus, et d'un vert doré très-brillant en dessous; les antennes sont noires; le chaperon est relevé antérieurement en forme de corne plate; la tête a sur son milieu une épine couchée et avancée en devant. Le corcelet est bordé de jaune testacé sur les côtés et prolongé en pointe entre les élytres en forme d'écusson; l'écusson est très-petit, d'un vert brillant; les élytres sont bordées par une large bande d'un jaune testacé; et souvent elles ont sur le milieu une ligne longitudinale de la même couleur.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale, la Caroline et la Jamaïque.

La Cétoine marginée, *Cetonia marginata.*

Elle varie pour la grandeur, elle a quelquefois un pouce de long; les antennes sont noires; la tête est brune, sans taches; le corselet est brun, bordé d'une ligne d'un jaune testacé tout au-

tour ; l'écusson est triangulaire ; les élytres sont brunes et bordées tout autour par une large bande d'un jaune testacé ; tout le dessous du corps et les pattes sont noires.

Elle est quelquefois d'un brun plus foncé. On la trouve à Sierra-Léona et au Sénégal.

La Cétoine du Cap, *Cetonia Capensis.*

Elle est un peu moins grande que la précédente : les antennes sont noires ; la tête est noire, un peu velue ; le corselet est velu, d'un rouge foncé avec quelques points blancs et une ligne enfoncée ; l'écusson est noir ; les élytres sont d'un rouge foncé avec beaucoup de points blancs, la suture noire et quelques lignes élevées ; le dessous du corps et les pattes sont noirs, couverts de poils roussâtres ; les jambes antérieures ont quelques dents latérales.

Elle se trouve fréquemment sur les fleurs, au Cap de Bonne-Espérance.

La Cétoine ondée, *Cetonia undata*.

Elle a environ huit lignes de long; ses antennes sont noires; la tête est noirâtre avec quelques taches jaunes; le corselet noirâtre avec des taches jaunes irrégulières; il se prolonge en pointe entre les élytres en forme d'écusson; les élytres sont noirâtres, comme veloutées, avec des taches irrégulières jaunes qui forment des lignes transversales en zig-zag; le dessous du corps est un peu bronzé; les pattes sont noirâtres avec des poils cendrés.

On la trouve à Cayenne.

La Cétoine interrompue, *Cetonia interrupta*.

Elle a environ sept lignes: les antennes sont noires; la tête est noire;

le corselet noir ; il a de chaque côté une ligne d'un rouge jaunâtre, et une ligne longitudinale de même couleur sur le milieu ; l'écusson est rouge ; les élytres sont noires, avec le bord extérieur rouge, une tache à la base et deux lignes transversales interrompues, de même couleur sur le milieu ; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir luisant.

On la trouve au Sénégal.

La Cétoine fasciculée, *Cetonia fascicularis.*

Elle a environ dix lignes : les antennes sont noires ; le corselet est lisse noir, avec quatre lignes longitudinales enfoncées, blanches ; l'écusson est lisse ; les élytres sont d'un vert mat foncé ; le dessous du corps est noir, couvert de poils serrés assez longs, qui paroissent disposés par faisceaux de chaque côté de l'abdomen ; les pattes sont noires ;

les cuisses et le bord intérieur des jambes sont couverts de poils fauves.

On le trouve au Cap de Bonne-Espérance.

La Cétoine versicolor, *Cetonia versicolor*.

Elle a environ sept lignes de long: les antennes sont noires; la tête est noire; le corselet est d'un rouge foncé, bordé de noir, avec deux taches noires et une ligne blanche; l'écusson est noir; les élytres sont d'un rouge foncé, bordées de noir, avec plusieurs taches blanches; le dessous du corps est noir, avec deux taches blanches de chaque côté de la poitrine, et deux rangées de points blancs de chaque côté de l'abdomen; les pattes sont noires, les cuisses velues.

On la trouve aux Indes orientales et en Egypte.

DEUXIÈME FAMILLE.

Mandibules cornées. Point de pièce triangulaire à la base latérale des élytres.

La Cétoine linéale, *Cetonia lineata*.

Elle a environ huit lignes de long : les antennes sont brunes ; elle est d'un brun noir luisant ; la tête a une ligne longitudinale, jaune sur le milieu ; le corselet a une tache jaune de chaque côté, sur laquelle est un point noir ; l'écusson est noir avec une tache jaune ; les élytres ont quelquefois une tache jaune ; le dessous du corps est brun mélangé de jaune ; les pattes sont brunes ; les cuisses sont mêlangées de brun et de jaune.

On la trouve à Cayenne, à Surinam, au Bresil.

La Cétoine bicolor, *Cetonia bicolor*.

Elle a environ un pouce de long : ses antennes sont brunes ; la tête, le cor-

selet et l'écusson sont d'un vert foncé très-luisant; les élytres sont brunes et sillonées; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert foncé très-luisant.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

LXXVIIIe GENRE.

TRICHIE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, composées de dix articles, le premier gros, velu, les suivans presque égaux, arrondis, les trois derniers en masse ovale, feuilletée. — Quatre antennules égales, filiformes, les antérieures composées de quatre articles, les postérieures de trois. — Jambes antérieures dentées. — Corps court, ramassé.

Les trichies sont des scarabés de Linnée et du cit. Geoffroy, dont M. Fabricius a fait un genre. Mais le cit. Olivier a réuni ces insectes aux cétoines, et en a fait une famille de ce genre.

Comme les trichies diffèrent des cétoines par la forme du corps et par la manière dont elles vivent sous l'état de larves, nous suivrons ce genre établi par M. Fabricius.

Ces insectes ont les antennes composées de dix articles, dont les trois derniers forment une masse ovale, feuilletée; la tête inclinée, alongée, plus étroite que le corselet; le chaperon est avancé, rebordé et échancré; les yeux sont petits, arrondis, saillans; la bouche est composée de deux mandibules presque membraneuses, obtuses, épaisses et sans dentelures; de deux mâchoires divisées en deux et terminées par un lobe velu; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules égales.

Le corselet est moins large que le corps; il est bordé, un peu convexe, arrondi postérieurement et sur les côtés; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont de forme quarrée, un peu applaties en dessus, un peu

bossues à la base et échancrées à l'extrémité ; elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Le corps est court, ramassé ; l'abdomen est composé de six anneaux, dont le dernier est dans une position presque verticale par rapport aux autres, et terminé en pointe mousse. Dans quelques espèces, la femelle a une tarière assez longue, pointue, dentelée supérieurement, ou sans dentelures.

Les pattes sont assez longues et minces ; les jambes antérieures sont dentées latéralement ; les intermédiaires et les postérieures ont quelques épines ; les tarses sont longs, filiformes, composés de cinq articles presque égaux, dont le dernier est armé de deux crochets assez forts, longs, arqués et pointus.

On trouve ces insectes, en été, sur les fleurs et sur les troncs des arbres ;

les femelles qui sont pourvues d'une tarière, fréquentent les bois cariés pour y déposer leurs œufs; leurs larves ressemblent à celles des cétoines; elles ont le corps mou, alongé, cylindrique un peu applati en dessous; composé de douze anneaux, sur lesquels sont placés neuf stigmates de chaque côté; leur tête est écailleuse, munie de deux dents très-fortes, et de deux antennules filiformes, composées de cinq articles; leurs yeux sont cachés sous les enveloppes de la larve et de la nymphe; elles ont six pattes écailleuses, placées sur les trois premiers anneaux.

Les larves vivent dans le bois mort, et dans les racines des arbres qu'elles percent et rongent. On ignore le temps qu'elles passent sous la forme de larves.

Ce genre ne contient que seize ou dix-huit espèces: on n'en trouve que quatre aux environs de Paris. Nous allons passer à leur description.

La Trichie hermite, *Trichius eremita*.

Elle a environ quatorze lignes de long : les antennes sont noirâtres ; le chaperon est quarré, rebordé ; le corselet a une élévation transversale à sa partie antérieure, et deux longitudinales sur le milieu ; l'écusson est grand, triangulaire ; les élytres sont un peu raboteuses ; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un brun noirâtre bronzé ; les pattes sont de la même couleur ; les jambes antérieures ont trois dents latérales, les autres ont quelques épines.

On la trouve dans presque toute l'Europe, sur les troncs d'arbres cariés. La larve vit dans les troncs des saules, des poiriers et de quelques autres arbres. Elle est rare aux environs de Paris.

La Trichie noble, *Trichius nobilis*.

Elle est une fois plus petite que la trichie hermite : elle est d'une belle couleur verte brillante, dorée ou cuivreuse en dessus ; les antennes sont noires ; le chaperon est arrondi, échancré ; le corselet est bordé, finement pointillé ; il a un enfoncement longitudinal sur le milieu ; l'écusson est petit, en cœur ; les élytres sont un peu raboteuses, plus courtes que l'abdomen ; tout le dessous du corps est cuivreux et couvert d'un duvet roussâtre fin et serré ; les côtés et l'extrémité de l'abdomen ont une rangée de taches blanches ; les pattes sont cuivreuses.

On la trouve en Europe sur les fleurs. Elle est assez commune aux environs de Paris.

La Trichie fasciée, *Trichius fasciatus.*

Elle a environ cinq lignes de long : les antennes sont noires ; la tête et le corselet sont noirs, entièrement couverts de poils roux ; l'écusson est noir ; les élytres sont jaunes, sans poils, avec chacune trois grandes taches noires qui forment trois bandes transversales interrompues ; le dessous du corps est d'un noir bronzé, couvert d'un duvet jaunâtre ; les pattes sont noires.

On la trouve en Europe sur les fleurs. Elle est commune aux environs de Paris.

La Trichie lunulée, *Trichius lunulatus.*

Elle a environ cinq lignes de long : les antennes sont noires ; le chaperon est échancré ; tout le corps est d'un bleu

noirâtre luisant, couvert d'un duvet roussâtre très-court; les élytres sont beaucoup plus courtes que l'abdomen, elles ont chacune deux petites lignes transversales, courtes, de couleur jaunâtre le long du bord extérieur, et quelques lignes longitudinales peu élevées; le dessous du corps est couvert de poils roussâtres; l'extrémité de l'abdomen a deux grandes taches oblongues, blanches; les pattes sont d'un vert noirâtre.

On la trouve dans la Caroline.

La Trichie delta, *Trichius delta*.

Elle a environ quatre lignes de long; ses antennes sont brunes; le chaperon est échancré, noir, avec le bord jaunâtre; la tête est noire, avec trois taches jaunes; le corselet est noir, bordé de jaune tout autour: il a sur le milieu un triangle formé par des lignes jaunes; les élytres sont d'un jaune testacé, avec

quelques points noirs ; le dessous du corps est noir, entièrement couvert d'une poussière écailleuse, grise ; les cuisses sont ferrugineuses ; les jambes et les tarses sont noirs, les postérieurs sont très-longs.

On la trouve à la Caroline, la Virginie, et dans le Maryland.

La Trichie hémiptère, *Trichius hemipterus*.

Elle est de la longueur de la précédente, mais moins large ; la tête est noire, chagrinée ; le corselet est bordé, inégal, chagriné, marqué de deux lignes longitudinales, élevées : il a quelques taches irrégulières, blanches ; les élytres sont applaties, beaucoup plus courtes que l'abdomen ; elles ont quelques taches blanches ; tout le corps est noir, plus ou moins couvert d'écailles blanchâtres. L'abdomen de la femelle est terminé par une tarière longue, pointue, dentée

à sa partie supérieure; les jambes antérieures ont cinq dentelures.

On la trouve dans presque toute l'Europe, sur les fleurs. La femelle dépose ses œufs dans les bois cariés. Cet insecte est commun aux environs de Paris.

La Trichie canaliculée, *Trichius canaliculatus.*

Elle est de moitié plus petite que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup; elle a les antennes brunes; la tête très-inclinée; le corselet est fortement rebordé, et ses bords latéraux sont un peu en scie; il a un sillon longitudinal très-profond sur le milieu, et deux lignes élevées; les élytres sont très-courtes, un peu striées; tout le corps est d'un brun marron, plus ou moins couvert de petites écailles ferrugineuses. L'abdomen de la femelle est terminé par une tarière assez longue et

pointue, sans dentelure; les jambes latérales ont trois épines latérales.

On la trouve au Cap de Bonne-Espérance et à la Caroline.

LXXIX[e] GENRE.

HEXODON.

Caractères génériques. Antennes composées de onze articles, le premier gros, velu, renflé à l'extrémité, le second très-petit, le troisième assez long, les trois derniers en masse ovale, feuilletée. — Quatre antennules filiformes; les antérieures de quatre articles, dont le premier est très-petit, le dernier alongé; les postérieures courtes, composées de trois articles, dont le premier et le second sont égaux et coniques, le dernier est ovale, alongé. Jambes antérieures dentées. — Corps arrondi, plat en dessous.

Le cit. Olivier est le premier entomologiste qui ait décrit ces insectes; il leur a donné le nom d'hexodon, mot, qui, en grec, signifie *six dents*, parce

que les mâchoires de ces insectes ont six dents cornées très-apparentes.

Les hexodons, selon cet auteur, ont quelques rapports avec les hannetons et les cétoines, mais ils diffèrent des cétoines, parce qu'ils ont une lèvre supérieure et des mâchoires cornées; ils diffèrent des hannetons par leurs mâchoires, qui sont grandes et sixdentés, et par leurs antennes, qui sont composées de onze articles.

Les hexodons ont la tête beaucoup plus étroite que le corselet; les yeux arrondis et peu saillans; la bouche composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, presque dentées à leur extrémité; de deux mâchoires, dures, cornées, terminées par six dents, dont une seule à l'extrémité; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est large, légèrement rebordé sur les côtés, échancré antérieurement, un peu avancé postérieurement.

L'écusson est large et très-court ; les élytres sont convexes, un peu rebordées sur les côtés.

Le corps est ovale, convexe en dessus, presque plat en dessous, les pattes sont de longueur moyenne ; les jambes antérieures ont trois dents latérales ; les autres ont des poils courts et rudes ; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont un peu plus gros à leur extrémité, et terminés par trois ou quatre épines.

Ces insectes se nourrissent des feuilles des arbres et des arbrisseaux. Le cit. Olivier ne sait point s'ils sont aussi destructeurs que les hannetons, et s'ils multiplient autant. Leurs larves ne lui sont point connues ; mais il croit qu'elles ressemblent à celles des hannetons, et qu'elles vivent dans la terre.

On ne connoît encore que deux espèces de ce genre. Nous donnerons la description d'une de ces deux espèces.

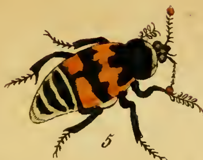
L'Hexodon réticulé, *Hexodon reticulatum.*

Il est ovale, convexe en dessus, presqu'applati en dessous; ses antennes sont noires; le premier article est poilu, la masse est ovale et feuilletée; la tête et le corselet sont noirs; l'écusson est large, court et noirâtre; les élytres sont cendrées, avec deux nervures longitudinales, élevées, réticulées et noirâtres; les dessous du corselet et de la poitrine sont noirâtres; l'abdomen est d'un brun ferrugineux; les pattes sont noires; les jambes antérieures ont trois dents latérales; les autres ont des poils courts assez roides.

On le trouve à Madagascar.













Deseve del. *Letellier Sculp.*

1. L'H. réticulé. 4. Tet. des Bolets.
2. L'Esc. réniforme. 5. Nic. fossoyeur.
3. Derm. du Lard. 6. Sa Larve.

LXXXᵉ GENRE.

ESCARBOT.

Caractères génériques. Antennes coudées, en masse, composées de onze articles, dont le premier très-long, les autres courts et globuleux, les trois derniers en masse solide, ovale. — Quatre antennules filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier obtus; les postérieures de trois. — Jambes antérieures dentées. — Tête petite, un peu cachée dans le corselet.

LINNÉE avoit d'abord placé les escarbots avec les coccinelles, dont ils diffèrent par les antennes et la forme du corps. Il les a ensuite séparés, et en a fait un genre, sous le nom d'hister. Le cit. Geoffroi a adopté ce genre de Linnée, auquel il a donné le nom d'*attelabus*, et en français, escarbot. Le cit. Olivier a conservé à ces insectes les noms que ces deux naturalistes leur ont don-

nés ; ainsi les escarbots de cet auteur sont les histers de Linnée, et les escarbots ou *attelabus*, du cit. Geoffroi.

La forme des antennes des escarbots suffit pour les distinguer de tous les insectes des genres précédens, parce que, quoique la masse qui les termine soit composée de trois articles, ces articles ne sont point séparés comme ils le sont aux antennes des scarabés, des trox, des cétoines et des trichies ; ils sont au contraire réunis, et forment une masse qui, à la vue simple, paroît être d'une seule pièce ; de plus, les antennes des escarbots sont coudées et font un angle vers leur milieu, et elles sont de la longueur de la tête.

La tête est très-petite : l'insecte la tient plus ou moins enfoncée sous le corselet.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, très - dures, grandes, arquées, simples ou unidentées intérieurement ;

de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est grand, échancré antérieurement, presque droit postérieurement, légèrement bordé sur les côtés, et ordinairement lisse en dessus.

L'écusson est triangulaire et très-petit, quelquefois peu visible.

Les élytres sont plus courtes que l'abdomen, point bordées : elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées, dont l'insecte se sert lorsqu'il veut voler.

Les pattes sont de longueur moyenne; les jambes sont courtes, applaties; les antérieures ressemblent à celles des scarabés, elles ont quelques dents très-marquées; les intermédiaires et les postérieures sont épineuses; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles; le dernier est un peu plus long que les autres, et armé de deux petits crochets pointus.

La larve de ces insectes n'est point connue; mais comme on trouve l'in-

secte parfait dans les charognes et les excrémens des animaux, on peut croire que leurs larves vivent dans ces matières. Quelques espèces cependant se trouvent sous les écorces des arbres morts. On voit courir les escarbots au printemps et en été, sur les sables et dans les chemins; dès qu'on les touche, ils cachent leurs antennes et leurs pattes sous leur corps, et restent immobiles dans cette position, jusqu'à ce qu'ils croient qu'il n'y a plus de danger pour eux, et ensuite ils se remettent en marche.

Ce genre est composé d'une trentaine d'espèces, dont on trouve la plus grande partie en Europe, et dix ou douze aux environs de Paris.

L'Escarbot unicolor, *Hister unicolor*.

Il est entièrement d'un noir luisant; la tête est petite, lisse; les mandibules sont grandes, avancées; le corselet est

lisse, avec deux lignes un peu enfoncées sur les côtés, et une le long du bord antérieur; les élytres ont trois stries longitudinales peu marquées le long du bord extérieur; les jambes antérieures ont plusieurs dents latérales; les autres sont armées d'épines.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

L'Escarbot quadrimaculé, *Hister quadrimaculatus.*

Il a environ quatre lignes; il est d'un noir luisant; les élytres ont quelques stries peu marquées, et deux taches d'un rouge brun : l'une à la base, et l'autre vers le milieu : cette dernière est plus grande que l'autre; les jambes antérieures ont trois dents latérales.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

L'Escarbot réniforme, *Hister reniformis.*

Celui qu'on trouve aux environs de Paris est à-peu-près de la grandeur du précédent ; mais dans les départemens méridionaux de la France, il est deux ou trois fois plus grand ; ses antennes sont de la longueur de la tête ; les mandibules sont avancées ; le corselet est lisse ; les élytres ont quelques stries longitudinales peu marquées, avec une tache réniforme d'un rouge brun ; tout le corps est noir luisant ; les jambes antérieures ont quelques dents latérales.

Il est rare aux environs de Paris, et très-commun dans les départemens méridionaux de la France.

L'Escarbot bronzé, *Hister æneus.*

Il est beaucoup plus petit que l'*hister unicolor ;* il est entièrement d'un noir

bronzé, très-brillant; le corselet est très-finement pointillé sur ses bords latéraux; les élytres sont finement pointillées: elles ont quelques stries à peine marquées, et très-courtes; les dentelures des jambes antérieures sont peu marquées.

On le trouve en France, en Angleterre: il est commun aux environs de Paris.

L'Escarbot déprimé, *Hister depressus*.

Il a une ligne et demie de long, il est noir, très-brillant; le corps est applati; les antennes sont noires, avec la masse ferrugineuse; les élytres ont quatre stries longitudinales; les jambes antérieures ont quatre dents latérales; les intermédiaires, trois, et les postérieures, deux.

On le trouve en Europe, sous l'écorce des arbres: il n'est pas rare aux envi-

rons de Paris, au commencement du printemps.

L'Escarbot globuleux, *Hister globosus.*

Cette espèce diffère beaucoup des précédentes; tout son corps est d'un noir terne; les antennes sont plus longues que la tête; le corselet est chagriné avec quatre lignes longitudinales, élevées; les élytres sont presqu'aussi longues que l'abdomen, et profondément striées; les dentelures des jambes antérieures sont peu marquées.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France : il est rare aux environs de Paris : il habite les bouses.

L'Escarbot sillonné, *Hister sulcatus.*

Il ressemble beaucoup au précédent; mais il est plus petit; il n'a qu'une ligne

de long; tout son corps est noir, globuleux; sa tête est très-petite, entièrement cachée sous le corselet; le corselet et les élytres sont très-profondément striés.

On le trouve aux environs de Paris, ordinairement dans les fientes de cheval; dès qu'il entend le moindre bruit, il cache ses antennes et ses pattes sous son corps; et comme il est très-petit, il échappe aux recherches des entomologistes.

L'Escarbot bimaculé, *Hister bimaculatus*.

Il a environ deux lignes de long; le corps est noir, luisant, les élytres sont striées : elles ont chacune une tache d'un rouge brun, vers l'extrémité; les jambes antérieures ont cinq ou six dents latérales.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

LXXIe GENRE.

DERMESTE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, composées de dix articles, dont le premier plus gros, les autres égaux, presque globuleux, les trois derniers en masse perfoliée. — Quatre antennules filiformés, inégales ; les antérieures composées de quatre articles égaux, les postérieures de trois. — Jambes simples sans dentelures.

Les dermestes ont les antennes plus longues que la tête ; la masse qui les termine est assez grosse ; et les trois articles qui la composent paroissent comme enfilés par leur milieu. Ce caractère sert à les distinguer des tétratomes, dont la masse des antennes est de quatre articles.

Leur tête est petite, inclinée, arrondie, un peu enfoncée dans le corselet ; les yeux sont petits, arrondis et saillans,

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, un peu arquées, aiguës, armées intérieurement d'une dent peu saillante; de deux mâchoires; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est peu bordé, convexe, arrondi postérieurement, et un peu moins large que les élytres; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées lorsque l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Les pattes sont de longueur moyenne, les jambes n'ont ni dents ni épines; les tarses sont filiformes, le dernier article est un peu plus long que les autres : il est armé deux petits crochets minces, très-pointus.

Le corps est linéaire, un peu convexe en dessus et en dessous.

Depuis long-temps on connoît les

dermestes par les dégâts que font leurs larves dans les collections d'histoire naturelle, et les magasins de pelleteries; elles détruisent les oiseaux, les quadrupèdes et les insectes desséchés; elles se nourrissent ordinairement de leurs cadavres, rongent les poils, la peau, la substance charnue, les parties nerveuses, et n'y laissent que les os, qu'elles rongent même un peu; enfin, elles en font des squelettes parfaits; on trouve aussi ces larves dans les offices et les gardes-manger, où elles rongent le lard et autres substances; il n'est pas facile de se garantir de ces insectes destructeurs, dont la petitesse de la larve la met à l'abri des recherches. Mais comme il n'y a dans la nature aucun animal qui n'ait son utilité, soit générale, soit particulière, il semble que les dermestes soient destinés à détruire et à décomposer entièrement les cadavres des animaux, pour former de leurs débris, un terreau qui, à son tour, sert

d'aliment à d'autres productions, surtout aux plantes. L'air et l'humidité ne parviennent à faire cette décomposition que bien plus lentement. Ces insectes, aidés des boucliers et des nicrophores, achèvent de réduire à leurs premiers élémens les restes des cadavres que les larves de quelques mouches ont laissés; car ces dernières larves ne mangent la chair que tandis qu'elle est molle, et ne touchent point aux parties nerveuses et tendineuses.

Les larves des dermestes sont plus ou moins velues; quelques-unes ont, à l'extrémité du corps, une touffe de poils, qui forme une espèce de pinceau: telles sont celles du dermeste du lard et celles du dermeste pelletier; leur corps est composé de douze anneaux; elles ont la tête écailleuse, armée de deux mandibules fortes; deux antennes, et quelques barbillons; six pattes écailleuses, attachées aux trois premiers anneaux. Elles changent plusieurs fois de peau,

pour passer à l'état de nymphe ; elles ne s'enferment point dans une coque, elles cherchent seulement un endroit écarté ; et peu de temps après cette métamorphose, elles deviennent insectes parfaits.

Les dermestes vivent peu de temps sous leur dernière forme ; on les trouve ordinairement sur les fleurs ; ceux qu'on rencontre sur les cadavres ne paroissent s'en rapprocher, que pour y déposer leurs œufs ; de même que les escarbots et quelques autres insectes, dès qu'on les touche, ils retirent leurs antennes et leurs pattes sous leur corps, restent sans mouvement, et paroissent morts. Souvent on ne parvient à les faire sortir de cet état d'inaction, qu'en les piquant ou en les exposant à une forte chaleur : alors ils se remettent sur leurs pattes, et cherchent à s'enfuir.

Ce genre est composé d'une quarantaine d'espèces, dont une partie se trouve en Europe, et plusieurs aux environs de

Paris. Nous allons en décrire quelques-unes.

Le Dermeste du lard, *Dermestes lardarius*.

Il a environ trois lignes de long, les antennes sont brunes ; la tête et le corselet noirs ; les élytres sont noires : elles ont une large bande d'un roux cendré, depuis leur base jusque vers leur milieu, sur laquelle on voit quelques points noirs ; le dessous du corps et les pattes sont noirs ; la poitrine a quelques poils d'un roux cendré.

Il habite presque toute l'Europe : on le trouve souvent dans les maisons ; sa larve est une des plus destructives de toutes celles de ce genre.

Le Dermeste Souris, *Dermestes murinus*.

Il est un peu plus petit que le précédent ; sa tête et son corselet sont noirs,

couverts en quelques endroits de poils d'un roux cendré ; les élytres sont noires, avec quelques poils d'un gris cendré ; l'écusson est couvert de poils de la même couleur ; tout le dessous du corps est blanc ; les pattes sont noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur les cadavres.

Le Dermeste Pelletier, *Dermestes Pellio.*

Il est moins grand que le précédent ; il est oblong, noir ou d'un brun noirâtre ; le corselet a quelquefois trois petits points blanchâtres vers sa partie postérieure ; les élytres ont un point blanc vers le milieu ; les pattes sont noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur les fleurs ; sa larve se nourrit de toute sorte d'animaux desséchés.

Le Dermeste destructeur, *Dermestes macellarius.*

Il est un peu plus petit que le précédent; tout son corps est noir et luisant; ses pattes sont d'un brun ferrugineux.

On le trouve en Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Dermeste velu, *Dermestes tomentosus.*

Il a environ deux lignes de long; les antennes sont brunes ; la tête et le corselet bruns, couverts de poils jaunes; les yeux noirs; les élytres brunes, couvertes de poils jaunes; les pattes sont brunes.

On le trouve aux environs de Paris, dans les bois vieux et pourris.

Le Dermeste ondé, *Dermestes undatus*.

Cette jolie espèce est moins grande que le dermeste pelletier; ses antennes sont noires; le dernier article est alongé, terminé en pointe; la tête est noire; le corselet noir, avec trois petites taches blanches formées par des poils; les élytres sont noires, avec quelques points blancs et deux lignes ondées de la même couleur, formées par des poils; tout le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On le trouve au nord de l'Europe, en Angleterre, et aux environs de Paris, sur les fleurs.

LXXXIIe GENRE.

TÉTRATOME.

Caractères génériques. Antennes en masse; les premiers articles petits, arrondis, les quatre derniers larges, applatis. — Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier alongé, en masse, ovale; les postérieures de trois articles. — Jambes simples, sans dentelures. — Corselet bordé.

Ces insectes n'ont été connus par aucun auteur. M. Fabricius est le premier qui les ait décrits; il leur a donné le nom de tétratome, probablement à cause de leurs antennes, dont la masse est composée de quatre articles. Les tétratomes ont un peu de ressemblance avec les dermestes, par la forme, mais elles en diffèrent par les antennes, celles des dermestes n'ayant leur masse composée que de trois articles.

Les antennes sont presque de la longueur du corselet, écartées à leur base, et insérées au-dessous des yeux.

La tête est petite, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont grands, arrondis, saillans de chaque côté de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, épaisses, cornées, terminées par une pointe aiguë; de deux mâchoires membraneuses, bifides; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est grand, convexe, rebordé; l'écusson est arrondi.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Les pattes sont de longueur moyenne; les jambes simples, les tarses filiformes, le dernier un peu plus long, et armé de deux crochets.

Tout le corps est un peu alongé, convexe en dessus.

La larve des tétratomes n'est point connue. Le seul insecte parfait que nous connoissions, se trouve aux environs de Paris, dans les bolets; et il est présumable que sa larve se nourrit de cette substance. Ce genre n'est composé que de trois espèces, qu'on trouve en Europe : nous décrirons celle des environs de Paris.

La Tétratome des bolets, *Tetratoma fungorum.*

Elle a environ deux lignes de long; ses antennes sont rousses à la base, avec la masse brune; la tête est noire, luisante; le corselet est testacé, luisant, finement pointillé, et bordé; les élytres sont noires, luisantes et pointillées; le dessous du corps est brun; les pattes sont testacées.

On la trouve en Allemagne et aux environs de Paris, dans les bolets.

LXXXIII[e] GENRE.

NICROPHORE.

Caractères génériques. Antennes en masse, premier article gros et assez long, les autres courts et presque globuleux, les quatre derniers très-gros, applatis, en masse perfoliée. — Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier très-court; les postérieures de trois, dont le premier plus long que les autres. — Corselet bordé, applati.

M. Fabricius a fait un genre de ces insectes, que Linnée a placés parmi les boucliers, et le cit. Geoffroy avec les dermestes. Le cit. Olivier a adopté ce genre auquel M. Fabricius a donné le nom de nicrophore, qui signifie fossoyeur, parce que ces insectes cachent dans la terre les petits animaux dont ils se nourrissent.

Les antennes des nicrophores les font

aisément distinguer des dermestes et des boucliers. Nous avons vu que celles des dermestes sont terminées par une masse de trois articles : celles des nicrophores sont terminées par quatre articles, qui forment une masse très-grosse et presque arrondie, au lieu que les antennes des boucliers sont seulement un peu plus grosses à l'extrémité.

Les nicrophores ont les antennes de la longueur de la tête, insérées à sa partie antérieure ; la tête un peu inclinée, assez grande, moins large que le corselet ; les yeux petits, point saillans ; la bouche composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées et pointues ; de deux mâchoires, formées de deux pièces plus courtes l'une que l'autre ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est rebordé tout autour, applati en dessus, plus ou moins échancré antérieurement, arrondi sur les côtés ; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont plus courtes que l'abdomen : elles couvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte fait usage pour voler.

Tout le corps est alongé; l'abdomen est composé de six anneaux, et terminé en pointe; les derniers anneaux sont un peu inclinés.

Les pattes sont assez longues; les cuisses grosses; les jambes antérieures courtes, armées d'une dent latérale très-saillante, et armées d'une épine à leur extrémité; les autres ont aussi une ou plusieurs épines à leur extrémité; les tarses intermédiaires et les postérieurs sont filiformes; les antérieurs sont larges, applatis, et garnis de poils en dessous.

On trouve les nicrophores sur les cadavres en putréfaction; aussi ces insectes ont une odeur de charogne très-forte, qu'ils conservent même long-temps après leur mort, et qu'ils communiquent aux boîtes dans lesquelles on les renferme. Ils se nourrissent de ces matières

dégoûtantes, qu'ils sentent de très-loin. Lorsqu'ils rencontrent une taupe ou une souris morte, plusieurs se réunissent pour l'enterrer, afin de la manger plus commodément; ils creusent la terre en commun, et mettent beaucoup d'adresse et d'activité dans ce travail. C'est aussi dans les cadavres qu'ils déposent leurs œufs, et que leurs larves vivent.

Ces larves sont longues, d'un blanc grisâtre, avec la tête brune; leur corps est composé de douze anneaux, dont chacun est garni à sa partie supérieure d'une petite plaque écailleuse, d'un jaune rougeâtre: la plus grande partie de ces plaques ont plusieurs petites pointes; elles ont six pattes écailleuses très-courtes, attachées aux trois premiers anneaux. Pour se changer en nymphes, ces larves s'enfoncent en terre, à plus d'un pied de profondeur; elles s'y forment une loge, qu'elles enduisent de matières gluantes, s'y changent en nymphe, et restent environ un mois sous

cette forme, avant de devenir insecte parfait.

Ce genre est composé de six espèces, dont on trouve trois aux environs de Paris, que nous décrirons.

Le Nicrophore fossoyeur, *Nicrophorus vespillo.*

Il a environ dix lignes de long; ses antennes sont noires à la base, avec les trois derniers articles ferrugineux; la tête est noire; le corselet est noir, couvert de poils roux; les élytres sont noires, plus courtes que l'abdomen: elles ont deux bandes transversales ondées, d'un jaune roux; le dessous du corps est noir, avec des poils roussâtres fins et serrés, sur la poitrine; les pattes sont noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur les cadavres: il répand une odeur très-fétide.

J'ai dans ma collection un individu

de cette espèce, qui n'a que quatre lignes de longueur : je l'ai trouvé aux environs de Paris.

Le Nicrophore Germanique, *Nicrophorus Germanicus.*

Il est beaucoup plus grand que le précédent ; noir, avec une tache ferrugineuse à la partie antérieure de la tête ; le corselet est fortement bordé : il a une ligne enfoncée sur le milieu ; les élytres sont plus courtes que l'abdomen, tronquées à leur extrémité, pointillées, avec trois lignes longitudinales peu marquées, et le bord extérieur recourbé et ferrugineux ; le dessous du corps est noir, avec quelques poils ferrugineux vers la poitrine ; les cuisses sont grosses ; les jambes antérieures ont une dent très-forte, et une épine à l'extrémité.

Le cit. Olivier dit que cet insecte a la masse des antennes ferrugineuse ; j'en ai plusieurs individus dans ma collection,

qui ont tous les antennes noires, c'est le *nicrophore inhumeur*, qui les a ferrugineuses.

On le trouve en Allemagne, sur les cadavres : il est assez rare aux environs de Paris.

Le Nicrophore inhumeur, *Nicrophorus humator*.

Il est un peu moins grand que le précédent, entièrement noir, à l'exception de la masse des antennes, qui est ferrugineuse; le corselet a une ligne transversale, un sillon longitudinal sur le milieu, et une petite éminence de chaque côté de sa partie antérieure; les élytres sont pointillées, et elles ont chacune une ligne élevée peu marquée.

Il habite l'Allemagne, et les environs de Paris : on le trouve sur les cadavres.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

